



# LIGUE DE PICARDIE DE HANDBALL

62<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

*1964 Création de la Ligue de Picardie*



*.... Février 2017*



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

### ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DE LA LIGUE DE PICARDIE DE HANDBALL

- ° -

ABBEVILLE (80) - 13 JUN 2015

**Etaient présents pour le Comité de l'Aisne : (91.22%) soit 52 mandats sur 57  
FJEP COURMELLES, UA FEROISE, HB LA FEROIS, HC LAON, AC SOISSONS, MARLE SPORTS HANDBALL, ST  
QUENTIN HB, HBC COTTEREZIEN, HBC BOHAIN, HBC BRAINOIS**

**Etaient représentés : HBC LES 3 TOURS par MARLE SPORTS HANDBALL,**

**Etaient absents : HBC VALLEE DE L'OISE, HBC NOUVIONNAIS, HB MILONAIS.**

**Etaient présents pour le Comité de l'Oise : (90.55%) soit 115 mandats sur 127  
BEAUVAIS OUC, BRESLES AC, HBC CREPY EN VALOIS, CHAMBLY HBC, CHEVRIERES OC, AAE MERU, CLUB  
SPORTIF MESNILOIS, ETOILE DE MILLY SUR THERAIN, PONT OC, HB SENLIS, HBC GUISCARD, ECLA, HBCV,  
CAMBRONNE SC, HBC ST MAXIMIN, SUD OISE HB, ST OMER HBC, HO LASSIGNY AVENIR, PAYS DU  
CLERMONTOIS HB, HBC LAIGNEVILLE, COMPIEGNE HBC, HBC VALOIS LAGNY LE SEC**

**Etaient représentés : HBC NOYON par HBC GUISCARD, CC HB SERIFONTAINE par ETOILE DE MILLY SUR  
THERAIN, HANDY'SPOIR MOUY par ECLA**

**Etaient absents : AS NEUILLY EN THELLE, HBC SONGEONS, HBC Maignelay Montigny**

**Etaient présents pour le Comité de la Somme : (98.94%) soit 94 mandats sur 95  
EAL ABBEVILLE, AHAE AILLY LE HT CLOCHER, AILLY SUR SOMME HANDBALL, ALBERT SPORTS HANDBALL,  
DOULLENS BOUQUEMAISON SC, AAE CRECY EN PONTHEIU, AAAE NOUVION EN PONTHEIU, ASM RIVERY HB,  
HBC CORBIE, HBC AIRAINOIS, MPT FRESSENEVILLE, AFSB, AMIENS PH, AILLY SUR NOYE HB, AS AEL  
LONGPRE LES CORPS SAINTS, HBC BOUVAINCOURTOIS (15h35), HANDBALL PAYS DE SOMME, HBC  
SALOUEL, POIX HANDBALL, HAM HB (14h45), PERONNE HANDBALL, LE HAND C'EST SAINS,**

**Etaient représentés : AMIENS ESM par DOULLENS BSC, LES ROYES DU HAND par AILLY SUR SOMME**

**Etaient absents : HBC VAUCHELLES LES QUESNOY**

**Etaient présents pour le Conseil d'Administration :**

**Mr DAWINT Denis, Mme CANDILLON Catherine, Mr CARADEC Pascal, Mme CARRIERE Véronique, Mr  
DEMBSKI Christian, Mr DUMONT Philippe, Mr FOUSSARD Thierry, Mr LAFOLLET Philippe, Mr LAGASSE  
Régis, Mr LEDOUCE Daniel, Mr LEFEBVRE Jean Paul, Mme LEFEBVRE Nicole, Mr LODDO Salvatore, Mr  
MERESSE Michel, Mr OZANNE Jean Claude,**

**Etaient excusés :**

**Mr HOUZE Daniel, Mr MAGNIGOT Jean Philippe**

**Assistaient : Mr ROCHES Grégory (chargé de développement), Mr FISK Rémi (CTF), Mr TATARKOVIC  
Anthony**

**Etaient Excusés : Mme RENAUD Christine (CTS), Mr PARISY Arnaud (CTF),**

#### **Personnalités présentes :**

**Mr POTARD Georges** membre du Conseil d'Administration de la FF Handball  
**M. Bruno DELAVENNE** Responsable du Pôle des Politiques Sportives de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Picardie  
**Mr Pascal DEMARTHE** Député de la Circonscription d'Abbeville  
**Mr CHAPUIS – ROUX Olivier**, vice-président du Conseil régional chargé des sports  
**Mr Stéphane DECAYEUX** Conseiller Départementale de la Somme - Conseiller municipal d'Abbeville  
**Mr Nicolas DUMONT** 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil Régional de Picardie - Mairie d'Abbeville-Président de la communauté de communes de l'Abbeillois  
**Mr le Maire Adjoint** chargé des sports de la Ville d'Abbeville

**14 h 15**, le total des mandats représentés étant de **258** sur **279** potentiels, l'Assemblée peut valablement délibérer puis à **14 h 35** **261** mandats

**Le Président** déclare ouverte l'Assemblée générale.

**Le Président** appelle l'assistance à se recueillir à la mémoire des handballeurs décédés cette saison.

**Il présente** les personnes à la tribune :

**Mr POTARD Georges** membre du Conseil d'Administration de la FF Handball  
**M. Bruno DELAVENNE** Responsable du Pôle des Politiques Sportives de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Picardie  
**Mr Pascal DEMARTHE** Député de la Circonscription d'Abbeville  
**Mr CHAPUIS – ROUX Olivier**, vice-président du Conseil régional chargé des sports  
**Mr Stéphane DECAYEUX** Conseiller Départementale de la Somme - Conseiller municipal d'Abbeville  
**Mr le Maire Adjoint** chargé des sports de la Ville d'Abbeville

**Mr DUMONT Philippe**, **Mr LAGASSE Régis**, **Mr LEFEBVRE Jean Paul**, du Conseil d'Administration  
**Mme CANDILLON Catherine**, **Mr DAWINT Denis**, **Mr DEMBSKI Christian**.

**La parole est donnée** au  
**Maire Adjoint** chargé des sports de la Ville d'Abbeville pour le mot de bienvenue.  
**Mr CHAPUIS – ROUX Olivier**, vice-président du Conseil régional chargé des sports  
**Mr Stéphane DECAYEUX** Conseiller Départementale de la Somme - Conseiller municipal d'Abbeville

**La parole est confiée** au secrétaire général **Régis LAGASSE** pour le déroulement de cette assemblée.  
**Il propose** à la ratification :

#### **Le Passé :**

#### **Mandats : 258**

- **Le compte rendu** de l'Assemblée générale de **SAINT VALERY** du **14 juin 2014** (adopté sans observation)

**Il est ensuite passé** au traitement des différents comptes rendus d'activité :

- **Rapport moral** du secrétaire général adopté à l'unanimité
- **Rapport** de la Commission d'Organisation des compétitions adopté à l'unanimité

*Remise des récompenses*

- **Rapport** de la Commission d'Arbitrage adopté à l'unanimité
- **Rapport** de la commission des Statuts et de la Réglementation adopté à l'unanimité
- **Rapport** du Pôle Développement adopté à l'unanimité
- **Rapport** de la Commission de Discipline adopté (abstention **HBC LAIGNEVILLE** 5 voix)
- **Rapport** de la Commission des Réclamations et Litiges adopté à l'unanimité
- **Rapport** de la Commission Médicale adopté à l'unanimité

➤ **Rapport d'activité de l'Equipe Technique Régionale adopté (abstention AILLY SUR NOYE HB 7 voix)**  
**Point sur l'avancement du projet territorial – Non soumis au vote.**

**Mandats : 258 à 14h45**

➤ **Rapport financier :**

- ✓ **Intervention du cabinet ECOGED, bilan positif sans remarque particulière**
- ✓ **Rapport des vérificateurs aux comptes qui appellent à donner quitus au Trésorier**
- Vote du compte financier et l'affectation du résultat à l'unanimité**
- ✓ **Quitus au Trésorier : vote à l'unanimité**
- ✓ **Label club formateur : Présentation du palmarès concernant les sections féminine et masculine**
- ✓ **Présentation du partenariat Intersport**
- ✓ **Arbitrage : facturation saison 2013 -2014**

**Présentation des actions relatives au Mondial 2017 par Carole CRESSON de la société A nous la lune**

**Mandats : 261 à 15H35**

**16 h 05 - 16 h 20 pause**

**Mandats : 261**

**Le Futur :**

➤ **Commission d'Organisation des compétitions**

Présentation des championnats régionaux par la Présidente de la COC

➤ **Commission d'Arbitrage**

Le président de cette commission présente la saison 2015 – 2016 et apporte quelques précisions.

➤ **Commission de Développement**

Le Président apporte quelques précisions sur la saison 2015 – 2016 et diffusion du clip.

➤ **Commission des Réclamations et Litiges**

Le Président indique qu'il faut attendre la circulaire de rentrée qui fixera le cadre de la CMCD au regard des textes de la FFHB.

➤ **Equipe Technique Régionale**

Présentation des projets par les CTF Rémi FISK et Anthony TATARKOVIC

➤ **La Maison du Handball**

**Présentation du projet architectural et financier de la Maison du Handball.**

➤ **Projets financiers**

➤ **Décision soumise au vote de l'AG : Modification de la formule de calcul du prix des licences 2015 – 2016**

La Maison du Handball fait l'objet d'une cotisation particulière du licencié. Cette cotisation atteindra 6 euros. Nous proposons de ne pas appliquer le coefficient multiplicateur à cette cotisation

La formule actuelle est la suivante :

$$\text{(cotisation FFHB X 2.2) + 1}$$

Elle serait en 2015-2016

$$\text{(cotisation FFHB* X 2.2) +1+ Cotisation Maison du Handball}$$

\*cotisation FFHB correspond à la base de calcul appliquée en 2014-2015

**Vœu adopté par 243 voix :**

**Abstention 18 voix :** HBC LAIGNEVILLE (5 voix), AILLY SUR NOYE HB (7 voix), PERONNE (4 voix), ST OMER (2 voix)

- ✓ **Budget prévisionnel adopté (contre : AILLY SUR NOYE HB (7 voix), abstention HBC LAIGNEVILLE (5 voix) et PERONNE (4 voix).**
- ✓ **Tarif 2014 et calendrier de facturation présentés pour information**
- ✓ **Auditeurs aux comptes : Mr LESTURGEZ Bernard et Marie-Christine Bailly sont élus à l'unanimité.**

➤ **VŒUX**

- **VŒUX DE L'ETR / COC / CRA / DEVELOPPEMENT**

**VŒU N°1 : Proposition de modification des années d'âge masculin**

**Objet du vœu :**

- Permettre une offre de pratique plus variée et plus souple.
- Optimiser la formation du jeune joueur.
- Permettre à un maximum d'équipes de jouer en compétition.

**Motivation du vœu :**

Les modifications de catégories doivent permettre d'offrir un parcours individuel de formation pouvant mener jusqu'à l'excellence sportive.

**Modification proposée**

(Voir Règlement Intérieur de la Commission des Organisations des Compétitions Ligue de Picardie)  
2015/2016:

- Moins de 9 ans (mixte) : trois années d'âge.
- Moins de 12 ans : trois années d'âge.
- Moins de 14 et Moins de 16 ans : deux années d'âge.
- Moins de 19 ans : trois années d'âge

**Vœu adopté par 212 voix :**

**Contre 27 voix :** HBC ST MAXIMIN (3 voix), HBC CHATEAU THIERRY (5 voix), HO LASSIGNY AVENIR (4 voix), AILLY SUR NOYE HB (7 voix), HBC AIRAINOIS (3 voix)

**Abstention 22 voix :** BEAUVAIS (7 voix), AAE MERU (4 voix), PERONNE (4 voix), HC LAONNOIS (7 voix).

• **VŒUX DE L'ETR / COC / CRA / DEVELOPPEMENT**

## **VŒU N°2 : Proposition de championnat régional Moins de 14 ans, Moins de 16 ans et Moins de 19 ans masculin**

**Objet du vœu :**

- Meilleure orientation des joueurs dans les catégories charnières
- Ouvrir une pratique intensive aux moins de 14 ans et moins de 16 ans.

**Motivation du vœu :**

Avoir des compétitions attractives dans toutes les catégories d'âge.

Inscrire les clubs dans une logique de formation et de détection.

**Modification proposée pour la saison 2015-2016:**

(Voir Règlement Intérieur de la Commission des Organisations des Compétitions Ligue de Picardie 2015/2016)

- Mise en place de championnat -14, -16 et -19 ans région à l'issue de brassages.
- Possibilité de démarrer les brassages en juin la saison 2016-2017.

**Vœu adopté par 257 voix :**

**Contre 4 voix :** AAE MERU (4 voix).

• **VŒUX DE L'ETR / COC / CRA / DEVELOPPEMENT**

## **VŒU N°3 : Proposition de championnat Moins de 15 ans féminine régional**

**Objet du vœu :**

- Varier l'offre de pratique pour fidéliser les joueuses



Sur notre lancée pendant toute une semaine l'équipe de France des – 21 ans est venue en stage de préparation pour les championnats du monde sur Amiens leur venue a permis d'organiser 2 matchs internationaux contre la Roumanie

Je tiens à remercier les dirigeants des clubs de l'APH de Chambly de St Quentin avec qui ont effectué un énorme boulot

Et puis il y a eu le feu d'artifice à Beauvais la semaine dernière : 3000 personnes pour assister à la rencontre Tremblay PSG c'était tout simplement extraordinaire

Les projecteurs de toute la France du handball était tournée vers Beauvais

Même dans nos rêves les plus fous jamais on n'aurait imaginé qu'en Picardie est lieu une rencontre de LNH avec cerise sur le gâteau la remise du trophée de champion de France

Je remercie le club de Tremblay pour sa confiance : je l'ai dit à plusieurs reprises sur les 2 mois de préparation les pros nous ont respecté et moi personnellement ça m'a beaucoup touché

Je remercie également les 40 bénévoles Isariens qui ont pris à cœur les différentes tâches pour faire de ce match un succès extraordinaire.

Catherine, Jean Philippe, Jean Paul, Jean Claude m'ont épaulé sur ces 2 mois de préparation.

Je vous rassure chers amis, je garde les pieds sur terre je ne suis pas devenu le président omnibus par la promotion du handball à travers des coups médiatiques

Mais je suis persuadé que toutes ces actions de handball de haut niveau sont indispensables pour faire grandir notre handball

Tout au long de l'année je suis en contact permanent avec l'équipe territoriale avec les différentes commissions et je peux vous assurer que tout le monde est au service du handball Picard

Je voudrais souligner le travail énorme effectué par l'ETR

Techniciens salariés techniciens bénévoles élus ne cessent de réfléchir pour trouver le meilleur pour faire progresser notre handball

Je me rends compte que trop souvent le retour sur leur investissement n'est pas suffisant : encore trop de clubs ne prennent pas ou pas assez en compte les conseils prodigués par Christine et son équipe

Je salue la montée en N1 de l'APH le maintien en national 2 de Beauvais et Compiègne et de la N3 filles de Laon je salue également le bon fonctionnement et les résultats satisfaisants des ententes garçons et filles en championnat de France -18

Par contre là où il y a un réel problème c'est toutes les relégations garçons et filles de N3 en pré-nationale : notre niveau régional est trop faible nous devons tous ensemble travailler et j'insiste les membres de l'ETR ne vous seront que de bons conseils

Le projet territorial sur l'olympiade est en marche : nous avons mis en place ensemble un outil novateur : la sectorisation

Bon nombre de secteurs à travers les clubs utilisent l'outil : des actions communes diverses et variées sont mises en place on peut dire aujourd'hui que la plupart d'entre vous se sont accaparés l'outil

On peut regretter néanmoins que certains clubs n'aient pas saisi l'opportunité d'intégrer leur secteur pour au moins profiter des échanges de bonnes pratiques.

Quelques secteurs ne fonctionnent pas faute d'animateurs pourtant nommés comme référent par leurs comités

Nous manquons également cruellement de référents bénévoles : dans notre entourage le profil recherché existe à nous tous de les dénicher.

Comme il vous l'a été présenté précédemment de nombreuses échéances nous attendent dans les mois à venir



L'équipe territoriale a décidé jusque la fin de l'olympiade de tout mettre en œuvre pour développer dans tous les secteurs le projet des - 9

Les formations de formateurs pour encadrer le projet a été un véritable succès : des septembre nous allons vous aider développer le projet des -9 qui permettra à chaque structure de progresser tant au niveau des joueurs des dirigeants que des bénévoles

Le mondial 2017 va faire rayonner la France sur la planète

Comme vous l'a présenté Carole Cresson je souhaite que la Picardie soit un acteur fort autour du mondial : je sais que je peux compter sur vous

Ce mondial va nous servir de vitrine à nous de travailler de cette affiche hors norme

Je suis persuadé que nous allons vite dépasser les 9000 licenciés en Picardie et que tous nos efforts mis en commun permettront de faire progresser notre handball que nous défendons tous ensemble

Pour terminer mon intervention je voudrais vous part à la fois de mon inquiétude mais aussi de mon enthousiasme à travailler sur le devenir du handball Picard dans la nouvelle région Nord Pas de calais Picardie.

On se battra pour faire reconnaître nos forces car je vous assure le handball Picard est reconnue pour être ligue sérieuse travailleuse dans toute les instances

Je vous remercie de votre attention

Philippe Dumont

Président Ligue de Picardie Handball

➤ **18 h 50 Remise des distinctions de la Ligue de Picardie et FF Handball**

✓ Au titre de la ligue de Picardie

**PLAQUETTE LIGUE**

✂ Patrice LEFEVRE

**MEDAILLE DE BRONZE**

✂ Nadine CHORON

✂ Sarah MERESSE

✂ Angélique OVREL

✂ Séverine HERAULT

✂ Emilie THOREL

✂ Christian DEMBSKI

✂ Jean-Pascal HIOLLE

✂ Eric MOUILLARD

**MEDAILLE D'ARGENT**

✂ Christine FUZELIER

✂ André LAVAIRE

**MEDAILLE D'OR**

✂ Dominique LEVEQUE

✂ Salvatore LODDO

✂ Christophe PENET

✓ Au titre de la FFHB

**PLATINE**

✂ Michel MERESSE

**MEDAILLE D'OR**

♫ Jean Claude OZANNE

**MEDAILLE D'ARGENT**

♫ Raymond TRIPIER

**19 h 45 Clôture de l'Assemblée générale.**

**Fait à ST Martin Longueau, le 30 juin 2015,  
Pour ampliation,**

**Le Secrétaire Général  
Régis LAGASSE**



**Le Président  
Philippe DUMONT**





21 - Ligue de Picardie						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	4	3	1	2	1	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	3	1	2	1	1
TOTAL	4	3	1	2	1	1
MASCULINS		FEMININES				
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	
0	4	4	0	2	2	
6		2		6		

COURMELLES F.J.E.P						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	10	10	0	1	1	0
- de 35	32	25	7	8	8	0
21	5	4	1	0	0	0
20	1	1	0	1	1	0
19	3	2	1	1	1	0
18	0	0	0	2	2	0
17	1	0	1	2	1	1
16	0	0	0	5	3	2
15	1	0	1	2	1	1
14	1	1	0	3	2	1
13	12	11	1	8	3	5
12	8	6	2	1	0	1
11	10	8	2	11	7	4
10	11	5	6	3	1	2
9	16	8	8	7	3	4
Moins de 9	64	25	39	37	12	25
Totaux	175	106	69	92	46	46
TOTAL	175	106	69	92	46	46
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	12	11	1	5	5	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	12	11	1	5	5	0
TOTAL	12	11	1	5	5	0
MASCULINS		FEMININES				
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	
175	0	12	92	0	5	
187		97		284		

02/06/2016						
HAND BALL CLUB LAONNOIS						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	11	9	2	1	1	0
- de 35	19	14	5	16	16	0
21	4	4	0	2	2	0
20	8	8	0	1	1	0
19	3	3	0	2	1	1
18	5	4	1	0	0	0
17	9	7	2	5	2	3
16	1	1	0	9	7	2
15	11	7	4	8	6	2
14	13	11	2	2	1	1
13	19	14	5	14	5	9
12	4	1	3	5	4	1
11	6	5	1	5	3	2
10	3	1	2	3	3	0
9	9	4	5	4	2	2
Moins de 9	23	9	14	7	0	7
Totaux	148	102	46	84	54	30
TOTAL		148		84		30
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	21	17	4	5	5	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	21	17	4	5	5	0
TOTAL		21		5		0
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		148	0	21	84	0
		169		89		258

02/06/2016						
A.C. SOISSONS HANDBALL						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	5	4	1	2	1	1
- de 35	23	13	10	3	1	2
21	1	1	0	0	0	0
20	2	1	1	1	1	0
19	3	2	1	1	0	1
18	3	1	2	1	0	1
17	3	3	0	1	1	0
16	9	6	3	2	1	1
15	6	3	3	3	3	0
14	5	4	1	0	0	0
13	6	5	1	5	1	4
12	7	6	1	4	3	1
11	6	3	3	4	1	3
10	7	4	3	3	0	3
9	9	3	6	6	1	5
Moins de 9	23	7	16	23	7	16
Totaux	118	61	57	59	16	43
TOTAL		118		59		43
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	11	10	1	3	1	2
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	11	10	1	3	1	2
TOTAL		11		3		2
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	16	10	6	9	8	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	16	10	6	9	8	1
TOTAL		16		9		1
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		118	11	16	59	3
		145		71		216

02/06/2016						
MARLE SPORTS H B						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	9	7	2	0	0	0
21	3	2	1	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	2	1	1	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	2	2	0	0	0	0
13	4	2	2	0	0	0
12	3	1	2	0	0	0
11	6	4	2	0	0	0
10	1	1	0	0	0	0
9	4	2	2	0	0	0
Moins de 9	13	8	5	0	0	0
Totaux	47	30	17	0	0	0
TOTAL		47		0		0
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	4	4	0	5	4	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	4	0	5	4	1
TOTAL		4		5		1
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		47	0	4	0	5
		51		5		56

02/06/2016						
HBC CHATEAU THIERRY						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	7	7	0	0	0	0
- de 35	9	6	3	0	0	0
21	1	1	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	1	1	0	0	0	0
18	4	3	1	1	1	0
17	0	0	0	2	1	1
16	5	2	3	4	3	1
15	8	6	2	6	6	0
14	1	1	0	7	2	5
13	8	4	4	6	0	6
12	5	2	3	1	0	1
11	18	13	5	4	3	1
10	10	10	0	0	0	0
9	5	5	0	6	4	2
Moins de 9	13	8	5	7	1	6
Totaux	95	69	26	44	21	23
TOTAL		95		44		23
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	13	8	5	12	10	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	13	8	5	12	10	2
TOTAL		13		12		2
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		95	0	13	44	0
		108		56		164

SAINT QUENTIN HANDBALL							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	13	10	3	1	1	0	
- de 35	22	15	7	16	8	8	
21	1	1	0	0	0	0	
20	4	3	1	1	0	1	
19	4	4	0	3	3	0	
18	7	7	0	3	3	0	
17	4	4	0	0	0	0	
16	9	7	2	0	0	0	
15	9	4	5	6	3	3	
14	16	14	2	4	2	2	
13	17	11	6	8	4	4	
12	8	3	5	3	2	1	
11	10	6	4	7	7	0	
10	8	2	6	2	1	1	
9	9	4	5	3	1	2	
Moins de 9	37	13	24	6	1	5	
Totaux	178	108	70	63	36	27	
TOTAL		178			63		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	0	0	0	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0			0		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	15	10	5	5	4	1	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	15	10	5	5	4	1	
TOTAL		15			5		
		MASCULINS		FEMININES			
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		178	0	15	63	0	5
		193		68		261	

VALLEE DE L'OISE							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	0	0	0	0	0	0	
- de 35	0	0	0	0	0	0	
21	0	0	0	0	0	0	
20	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	0	
18	0	0	0	0	0	0	
17	0	0	0	0	0	0	
16	0	0	0	0	0	0	
15	0	0	0	0	0	0	
14	0	0	0	0	0	0	
13	0	0	0	0	0	0	
12	0	0	0	0	0	0	
11	0	0	0	0	0	0	
10	0	0	0	0	0	0	
9	0	0	0	0	0	0	
Moins de 9	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0			0		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	1	0	1	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	1	0	1	0	0	0	
TOTAL		1			0		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	2	2	0	1	1	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	2	2	0	1	1	0	
TOTAL		2			1		
		MASCULINS		FEMININES			
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		0	1	2	0	0	1
		3		4		1	

HANDBALL COTTEREZIEN							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	7	7	0	2	2	0	
- de 35	9	5	4	4	4	0	
21	0	0	0	1	1	0	
20	3	2	1	0	0	0	
19	0	0	0	2	2	0	
18	1	1	0	0	0	0	
17	7	6	1	1	0	1	
16	2	2	0	1	1	0	
15	3	3	0	1	1	0	
14	1	1	0	8	5	3	
13	5	3	2	4	4	0	
12	5	5	0	1	1	0	
11	2	0	2	5	2	3	
10	7	3	4	9	3	6	
9	3	2	1	7	1	6	
Moins de 9	12	4	8	2	0	2	
Totaux	67	44	23	48	27	21	
TOTAL		67			48		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	0	0	0	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0			0		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	1	1	0	3	3	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	1	1	0	3	3	0	
TOTAL		1			3		
		MASCULINS		FEMININES			
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		67	0	1	48	0	3
		68		51		119	

HANDBALL CLUB NOUVIONNAIS							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	0	0	0	0	0	0	
- de 35	0	0	0	0	0	0	
21	0	0	0	0	0	0	
20	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	0	
18	0	0	0	0	0	0	
17	0	0	0	0	0	0	
16	0	0	0	0	0	0	
15	0	0	0	0	0	0	
14	0	0	0	0	0	0	
13	0	0	0	0	0	0	
12	0	0	0	0	0	0	
11	0	0	0	0	0	0	
10	0	0	0	0	0	0	
9	0	0	0	0	0	0	
Moins de 9	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0			0		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	0	0	0	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0			0		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0			0		
		MASCULINS		FEMININES			
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		0	0	0	0	0	0
		0		0		0	

02/06/2016

## HANDBALL CLUB DES TROIS TOURS

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	7	7	0	0	0	0
14	9	7	2	0	0	0
13	3	0	3	0	0	0
12	2	0	2	0	0	0
11	5	1	4	0	0	0
10	2	0	2	0	0	0
9	2	1	1	0	0	0
Moins de 9	13	3	10	5	3	2
Totaux	43	19	24	5	3	2
TOTAL		43			5	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	1	1	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	0	0	0
TOTAL		1			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	4	3	1	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	3	1	2	2	0
TOTAL		4			2	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	43	1	4	5	0	2
		48			7	
			55			

02/06/2016

## HANDBALL CLUB DE BOHAIN

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	5	1	4	0	0	0
- de 35	18	10	8	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	1	1	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	2	1	1	0	0	0
17	4	2	2	4	0	4
16	5	2	3	5	0	5
15	2	1	1	4	0	4
14	5	0	5	4	0	4
13	7	0	7	1	0	1
12	0	0	0	4	3	1
11	0	0	0	1	1	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	49	18	31	23	4	19
TOTAL		49			23	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	4	1	3	3	0	3
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	1	3	3	0	3
TOTAL		4			3	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	49	0	4	23	0	3
		53			26	
			79			

79

02/06/2016

## HANDBALL CLUB MILONAIS

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	8	5	3	1	0	1
- de 35	6	4	2	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	1	0	1
14	4	0	4	2	0	2
13	1	1	0	2	0	2
12	4	2	2	3	2	1
11	6	5	1	2	2	0
10	7	5	2	12	8	4
9	0	0	0	4	2	2
Moins de 9	18	10	8	14	4	10
Totaux	54	32	22	41	18	23
TOTAL		54			41	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	1	0	1	9	1	8
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	0	1	9	1	8
TOTAL		1			9	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	1	1	0	7	5	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	1	0	1
Totaux	1	1	0	8	5	3
TOTAL		1			8	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	54	1	1	41	9	8
		56			58	
			114			

02/06/2016

## HANDBALL CLUB DE BRAINE

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	1	1	0	0	0	0
12	2	0	2	0	0	0
11	1	0	1	1	1	0
10	8	5	3	4	2	2
9	12	5	7	5	0	5
Moins de 9	9	3	6	3	1	2
Totaux	33	14	19	13	4	9
TOTAL		33			13	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	12	8	4	4	1	3
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	12	8	4	4	1	3
TOTAL		12			4	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	0	0	0	4	3	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	4	3	1
TOTAL		0			4	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	33	12	0	13	4	4
		45			21	
			66			

66

02/06/2016

02/06/2016

## 60 - Comité de l'Oise

## BEAUVAIS O.U.C

## STATISTIQUES

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	12	9	3	5	3	2
- de 35	36	24	12	14	10	4
21	2	1	1	3	1	2
20	1	1	0	3	1	2
19	5	4	1	3	2	1
18	4	2	2	4	1	3
17	8	6	2	8	4	4
16	13	10	3	5	4	1
15	8	6	2	10	7	3
14	8	3	5	7	3	4
13	11	6	5	2	2	0
12	8	8	0	6	5	1
11	13	11	2	5	4	1
10	15	9	6	2	1	1
9	16	7	9	2	2	0
Moins de 9	31	12	19	6	1	5
Totaux	191	119	72	85	51	34
TOTAL	191	119	72	85	51	34

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	11	11	0	6	5	1
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	11	11	0	6	5	1
TOTAL	11	11	0	6	5	1

## DIRIGEANTS

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	1	1	0	1	1	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	1	1	0
TOTAL	1	1	0	1	1	0

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	18	13	5	9	8	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	18	13	5	9	8	1
TOTAL	18	13	5	9	8	1

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	0	0	1	0	0	1
	1	0	0	1	0	0

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	191	11	18	85	6	9
	220	0	0	100	0	0

2

320

02/06/2016

02/06/2016

## BRESLES A.C

## HBC CREPY EN VALOIS

## STATISTIQUES

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	5	4	1	0	0	0
- de 35	13	8	5	0	0	0
21	1	1	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	4	3	1	0	0	0
14	3	3	0	0	0	0
13	3	3	0	0	0	0
12	8	5	3	0	0	0
11	1	1	0	0	0	0
10	6	6	0	0	0	0
9	6	5	1	0	0	0
Moins de 9	11	2	9	1	0	1
Totaux	61	41	20	1	0	1
TOTAL	61	41	20	1	0	1

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	8	7	1	6	4	2
- de 35	13	10	3	11	6	5
21	0	0	0	1	1	0
20	1	1	0	1	0	1
19	0	0	0	1	1	0
18	4	3	1	1	1	0
17	2	1	1	2	0	2
16	4	3	1	7	6	1
15	16	12	4	7	6	1
14	13	8	5	12	4	8
13	7	3	4	5	3	2
12	17	9	8	6	3	3
11	7	5	2	8	2	6
10	13	9	4	4	1	3
9	10	6	4	5	3	2
Moins de 9	34	12	22	19	4	15
Totaux	149	89	60	96	45	51
TOTAL	149	89	60	96	45	51

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	10	10	0	7	7	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	10	10	0	7	7	0
TOTAL	10	10	0	7	7	0

## DIRIGEANTS

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	2	0	2	3	2	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	0	2	3	2	1
TOTAL	2	0	2	3	2	1

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	19	17	2	11	6	5
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	19	17	2	11	6	5
TOTAL	19	17	2	11	6	5

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	61	0	2	1	0	3
	63	0	0	4	0	0

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	149	10	19	96	7	11
	178	0	0	114	0	0

67

292



02/06/2016							
CHAMBLY HBC							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	11	11	0	5	3	2	
- de 35	21	15	6	11	10	1	
21	2	1	1	2	1	1	
20	6	3	3	0	0	0	
19	0	0	0	6	6	0	
18	0	0	0	1	1	0	
17	0	0	0	2	1	1	
16	4	4	0	0	0	0	
15	4	4	0	1	1	0	
14	7	7	0	6	1	5	
13	11	6	5	6	5	1	
12	12	8	4	1	1	0	
11	13	6	7	5	0	5	
10	4	4	0	14	6	8	
9	5	1	4	5	4	1	
Moins de 9	21	8	13	4	1	3	
Totaux	121	78	43	69	41	28	
TOTAL		121			69		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	10	8	2	4	0	4	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	10	8	2	4	0	4	
TOTAL		10			4		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	14	7	7	11	8	3	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	14	7	7	11	8	3	
TOTAL		14			11		
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		121	10	14	69	4	11
		145			84		
		229			204		

02/06/2016							
CHEVRIERES O C							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	7	4	3	2	0	2	
- de 35	14	7	7	12	7	5	
21	0	0	0	2	1	1	
20	0	0	0	1	0	1	
19	1	1	0	1	1	0	
18	3	3	0	2	2	0	
17	2	2	0	5	5	0	
16	9	6	3	2	2	0	
15	8	5	3	5	5	0	
14	4	3	1	5	4	1	
13	4	4	0	3	2	1	
12	10	7	3	4	3	1	
11	8	3	5	6	5	1	
10	1	1	0	7	2	5	
9	7	3	4	3	1	2	
Moins de 9	23	7	16	10	3	7	
Totaux	101	56	45	70	43	27	
TOTAL		101			70		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	15	8	7	6	5	1	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	15	8	7	6	5	1	
TOTAL		15			6		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	7	4	3	5	5	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	7	4	3	5	5	0	
TOTAL		7			5		
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		101	15	7	70	6	5
		123			81		
		204			116		

02/06/2016							
A.A.E MERU HANDBALL							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	6	2	4	3	3	0	
- de 35	26	18	8	9	3	6	
21	0	0	0	0	0	0	
20	1	0	1	0	0	0	
19	1	0	1	1	0	1	
18	1	0	1	0	0	0	
17	0	0	0	4	4	0	
16	0	0	0	2	0	2	
15	6	4	2	3	0	3	
14	4	2	2	0	0	0	
13	2	2	0	2	1	1	
12	0	0	0	3	0	3	
11	6	3	3	0	0	0	
10	9	4	5	2	1	1	
9	12	5	7	2	0	2	
Moins de 9	13	2	11	8	2	6	
Totaux	87	42	45	39	14	25	
TOTAL		87			39		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	10	2	8	1	0	1	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	10	2	8	1	0	1	
TOTAL		10			1		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	9	4	5	5	3	2	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	9	4	5	5	3	2	
TOTAL		9			5		
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		87	10	9	39	1	5
		106			45		
		151			116		

02/06/2016							
CLUB SPORTIF MUNICIPAL MESNIOLS							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	3	3	0	4	2	2	
- de 35	6	5	1	5	5	0	
21	0	0	0	0	0	0	
20	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	0	
18	7	7	0	1	1	0	
17	0	0	0	0	0	0	
16	0	0	0	0	0	0	
15	0	0	0	5	5	0	
14	0	0	0	5	4	1	
13	8	5	3	0	0	0	
12	1	1	0	0	0	0	
11	1	0	1	0	0	0	
10	4	4	0	0	0	0	
9	4	1	3	2	0	2	
Moins de 9	24	10	14	8	3	5	
Totaux	58	36	22	30	20	10	
TOTAL		58			30		
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	12	11	1	6	4	2	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	12	11	1	6	4	2	
TOTAL		12			6		
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	4	1	3	6	6	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	4	1	3	6	6	0	
TOTAL		4			6		
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		58	12	4	30	6	6
		74			42		
		116			116		

02/06/2016

## ETOILE DE MILLY SUR THERAIN

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	4	2	2
- de 35	0	0	0	11	9	2
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	7	6	1	0	0	0
17	2	2	0	0	0	0
16	2	2	0	0	0	0
15	3	3	0	1	1	0
14	1	1	0	1	1	0
13	0	0	0	4	4	0
12	0	0	0	2	2	0
11	0	0	0	4	3	1
10	0	0	0	2	1	1
9	3	0	3	4	1	3
Moins de 9	14	1	13	15	2	13
Totaux	32	15	17	48	26	22
TOTAL		32			48	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	10	7	3	5	5	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	10	7	3	5	5	0
TOTAL		10			5	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	4	4	0	4	4	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	4	0	4	4	0
TOTAL		4			4	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	32	10	4	48	5	4
		46			57	

103

02/06/2016

## HBC NOYONNAIS

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	4	3	1	5	2	3
- de 35	12	1	11	14	9	5
21	0	0	0	1	1	0
20	1	1	0	0	0	0
19	1	1	0	0	0	0
18	2	1	1	4	4	0
17	1	1	0	4	2	2
16	0	0	0	2	0	2
15	0	0	0	3	3	0
14	0	0	0	2	2	0
13	6	6	0	1	0	1
12	1	1	0	0	0	0
11	7	4	3	1	0	1
10	1	0	1	1	0	1
9	1	0	1	0	0	0
Moins de 9	9	3	6	4	1	3
Totaux	46	22	24	42	24	18
TOTAL		46			42	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	1	1	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	2	2	0
TOTAL		1			2	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	46	0	1	42	0	2
		47			44	

91

02/06/2016

## AS NEULLY EN THELLE

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	9	8	1	1	0	1
- de 35	20	12	8	4	3	1
21	0	0	0	1	1	0
20	1	0	1	1	0	1
19	1	1	0	0	0	0
18	1	1	0	1	1	0
17	7	6	1	3	3	0
16	10	9	1	4	4	0
15	7	6	1	0	0	0
14	7	5	2	2	0	2
13	12	5	7	2	0	2
12	10	6	4	11	8	3
11	9	8	1	5	5	0
10	14	7	7	7	5	2
9	11	6	5	2	0	2
Moins de 9	36	14	22	11	0	11
Totaux	155	94	61	55	30	25
TOTAL		155			55	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	12	8	4	2	1	1
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	12	8	4	2	1	1
TOTAL		12			2	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	11	8	3	7	7	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	11	8	3	7	7	0
TOTAL		11			7	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	155	12	11	55	2	7
		178			64	

242

02/06/2016

## PONT OLYMPIQUE CLUB HANDBALL

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	5	4	1	0	0	0
- de 35	21	13	8	11	7	4
21	0	0	0	0	0	0
20	2	1	1	0	0	0
19	0	0	0	2	2	0
18	1	1	0	2	1	1
17	1	0	1	2	2	0
16	10	8	2	6	5	1
15	9	8	1	2	1	1
14	6	3	3	3	1	2
13	4	3	1	1	0	1
12	5	4	1	9	7	2
11	8	4	4	7	5	2
10	4	2	2	0	0	0
9	3	2	1	4	4	0
Moins de 9	12	5	7	9	4	5
Totaux	91	58	33	58	39	19
TOTAL		91			58	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	1	1	0	1	0	1
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	1	0	1
TOTAL		1			1	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	8	7	1	7	5	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	8	7	1	7	5	2
TOTAL		8			7	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	91	1	8	58	1	7
		100			66	

166

02/06/2016

GS SENLIS

STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	3	1	2	2	2	0
- de 35	13	10	3	5	4	1
21	0	0	0	1	1	0
20	3	1	2	2	2	0
19	0	0	0	2	1	1
18	0	0	0	2	0	2
17	4	4	0	10	8	2
16	0	0	0	4	3	1
15	17	9	8	4	4	0
14	11	7	4	2	0	2
13	25	11	14	4	1	3
12	9	3	6	2	0	2
11	14	11	3	8	6	2
10	17	4	13	1	1	0
9	9	3	6	1	0	1
Moins de 9	22	7	15	17	4	8
Totaux	147	71	76	62	37	25
TOTAL		147		62		25

PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	27	21	6	5	1	4
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	27	21	6	5	1	4
TOTAL		27		5		4

DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	10	7	3	8	7	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	10	7	3	8	7	1
TOTAL		10		8		1

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	147	27	10	62	5	8
		184			75	
			259			

02/06/2016

ENT. CREIL-LIANCOURT ASSOCIATION

STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	11	10	1	2	2	0
- de 35	21	10	11	6	4	2
21	1	0	1	0	0	0
20	2	1	1	0	0	0
19	3	1	2	3	3	0
18	5	4	1	2	2	0
17	5	3	2	1	0	1
16	5	4	1	2	2	0
15	6	5	1	0	0	0
14	3	3	0	0	0	0
13	3	3	0	0	0	0
12	2	2	0	0	0	0
11	6	4	2	1	1	0
10	6	1	5	1	1	0
9	6	0	6	1	0	1
Moins de 9	8	0	8	3	0	3
Totaux	93	51	42	22	15	7
TOTAL		93		22		7

PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	4	2	2	6	5	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	2	2	6	5	1
TOTAL		4		6		1

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	93	0	4	22	0	6
		97			28	
			125			

02/06/2016

GUISCARD H B C

STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	2	1	1	0	0	0
- de 35	11	9	2	0	0	0
21	2	2	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	1	1	0	0	0	0
18	1	1	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	1	0	1
14	3	0	3	0	0	0
13	2	0	2	2	0	2
12	2	0	2	0	0	0
11	2	0	2	1	0	1
10	3	0	3	5	0	5
9	1	0	1	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	30	14	16	9	0	9
TOTAL		30		9		9

PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	6	0	6
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	6	0	6
TOTAL		0		6		6

DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	3	3	0	7	6	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	3	3	0	7	6	1
TOTAL		3		7		1

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	30	0	3	9	6	7
		33			22	
			55			

02/06/2016

HBCV HAND-VILLERS St PAUL

STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	0	0	0	6	5	1
- de 35	3	2	1	17	11	6
21	0	0	0	2	0	2
20	0	0	0	1	1	0
19	0	0	0	2	1	1
18	0	0	0	2	1	1
17	3	2	1	3	1	2
16	6	6	0	3	2	1
15	2	1	1	11	7	4
14	0	0	0	1	1	0
13	1	1	0	5	3	2
12	7	3	4	5	5	0
11	9	6	3	2	1	1
10	8	5	3	9	3	6
9	4	2	2	5	1	4
Moins de 9	24	8	16	13	3	10
Totaux	67	36	31	87	46	41
TOTAL		67		87		41

PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	6	6	0	6	4	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	6	6	0	6	4	2
TOTAL		6		6		2

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	67	0	6	87	0	6
		73			93	
			166			

02/06/2016

## CAMBRONNE SPORTING CLUB

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	12	8	4	0	0	0
- de 35	18	13	5	0	0	0
21	3	2	1	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	2	2	0	0	0	0
17	3	3	0	0	0	0
16	3	3	0	0	0	0
15	3	3	0	0	0	0
14	9	7	2	5	5	0
13	3	2	1	0	0	0
12	4	3	1	0	0	0
11	4	3	1	0	0	0
10	11	9	2	3	2	1
9	5	4	1	2	2	0
Moins de 9	6	5	1	3	1	2
Totaux	86	67	19	13	10	3
TOTAL		86		13		3

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	15	11	4	3	2	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	15	11	4	3	2	1
TOTAL		15		3		1

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	86	0	15	13	0	3
		101			16	
			117			

02/06/2016

## SUD OISE HANDBALL CLUB

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	11	6	5	0	0	0
- de 35	22	13	9	0	0	0
21	1	1	0	0	0	0
20	1	1	0	0	0	0
19	1	1	0	0	0	0
18	2	2	0	0	0	0
17	8	8	0	0	0	0
16	6	6	0	0	0	0
15	12	8	4	0	0	0
14	9	8	1	1	1	0
13	12	7	5	1	0	1
12	9	6	3	0	0	0
11	11	6	5	5	2	3
10	2	0	2	2	0	2
9	15	7	8	1	0	1
Moins de 9	21	5	16	3	0	3
Totaux	143	85	58	13	3	10
TOTAL		143		13		10

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	8	2	6	10	6	4
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	8	2	6	10	6	4
TOTAL		8		10		4

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	11	9	2	4	4	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	11	9	2	4	4	0
TOTAL		11		4		0

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	143	8	11	13	10	4
		162			27	
			189			

02/06/2016

## HBC SAINT MAXIMIN

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	4	4	0	1	1	0
- de 35	11	9	2	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	1	0	1
17	0	0	0	1	1	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	2	0	2
13	1	1	0	1	1	0
12	0	0	0	4	1	3
11	1	1	0	1	0	1
10	1	0	1	0	0	0
9	2	1	1	1	0	1
Moins de 9	17	5	12	9	5	4
Totaux	37	21	16	21	9	12
TOTAL		37		21		12

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	2	2	0	6	3	3
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	2	0	6	3	3
TOTAL		2		6		3

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	37	0	2	21	0	6
		39			27	
			66			

02/06/2016

## SAINT OMER HBC

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	6	6	0	0	0	0
- de 35	5	5	0	0	0	0
21	1	0	1	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	1	0	1	0	0	0
16	1	0	1	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	2	2	0	1	0	1
9	2	1	1	0	0	0
Moins de 9	4	4	0	0	0	0
Totaux	22	18	4	1	0	1
TOTAL		22		1		1

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	1	1	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	2	2	0
TOTAL		1		2		0

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	22	0	1	1	0	2
		23			3	
			26			

02/06/2016							
CLUB COMMUNAL HB SERIFONTAINE							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	5	2	3	2	0	2	
- de 35	4	1	3	5	4	1	
21	0	0	0	0	0	0	
20	1	0	1	1	0	1	
19	3	1	2	0	0	0	
18	1	0	1	0	0	0	
17	2	0	2	4	0	4	
16	0	0	0	0	0	0	
15	1	0	1	0	0	0	
14	0	0	0	1	1	0	
13	1	0	1	0	0	0	
12	0	0	0	0	0	0	
11	10	7	3	6	1	5	
10	2	0	2	2	2	0	
9	5	4	1	3	2	1	
Moins de 9	6	7	4	3	0	3	
Totaux	41	17	24	27	10	17	
TOTAL		41		27		17	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	10	5	5	8	6	2	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	10	5	5	8	6	2	
TOTAL		10		8		2	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	3	2	1	3	0	3	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	3	2	1	3	0	3	
TOTAL		3		3		3	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		41	10	3	27	8	3
		54			38		
		92					

02/06/2016							
HB OLYMPIQUE LASSIGNY AVENIR (HOLA)							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	5	3	2	4	1	3	
- de 35	9	8	1	5	3	2	
21	0	0	0	4	4	0	
20	0	0	0	1	1	0	
19	1	1	0	0	0	0	
18	2	2	0	1	1	0	
17	6	5	1	0	0	0	
16	1	1	0	1	1	0	
15	12	10	2	1	1	0	
14	2	0	2	2	2	0	
13	4	3	1	2	1	1	
12	4	4	0	1	1	0	
11	2	0	2	4	4	0	
10	7	5	2	0	0	0	
9	4	3	1	1	1	0	
Moins de 9	13	8	5	6	0	6	
Totaux	72	53	19	33	21	12	
TOTAL		72		33		12	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	10	7	3	11	5	6	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	10	7	3	11	5	6	
TOTAL		10		11		6	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	5	5	0	0	0	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	5	5	0	0	0	0	
TOTAL		5		0		0	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		72	10	5	33	11	0
		87			44		
		131					

02/06/2016							
PAYS DU CLERMONTOIS HANDBALL							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	14	11	3	6	3	3	
- de 35	24	16	8	18	14	4	
21	0	0	0	0	0	0	
20	3	0	3	0	0	0	
19	6	3	3	0	0	0	
18	2	1	1	2	2	0	
17	1	0	1	2	1	1	
16	1	1	0	5	2	3	
15	9	6	3	3	2	1	
14	6	5	1	2	2	0	
13	12	8	4	5	2	3	
12	7	5	2	4	2	2	
11	6	4	2	4	4	0	
10	5	3	2	4	2	2	
9	3	2	1	3	1	2	
Moins de 9	25	9	16	8	2	6	
Totaux	124	74	50	66	39	27	
TOTAL		124		66		27	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	0	0	0	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0		0		0	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	14	13	1	8	7	1	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	14	13	1	8	7	1	
TOTAL		14		8		1	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		124	0	14	66	0	8
		138			74		
		212					

02/06/2016							
HANDBALL CLUB LAIGNEVILLE							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
+ de 35	22	15	7	6	5	1	
- de 35	30	24	6	12	10	2	
21	1	0	1	1	1	0	
20	2	1	1	0	0	0	
19	0	0	0	1	1	0	
18	0	0	0	0	0	0	
17	6	5	1	0	0	0	
16	4	4	0	1	1	0	
15	2	1	1	4	4	0	
14	8	7	1	5	5	0	
13	5	5	0	5	3	2	
12	7	3	4	1	0	1	
11	5	4	1	4	2	2	
10	6	5	1	4	0	4	
9	5	2	3	2	2	0	
Moins de 9	29	13	16	15	5	10	
Totaux	132	89	48	61	39	22	
TOTAL		132		61		22	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	2	0	2	6	0	6	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	2	0	2	6	0	6	
TOTAL		2		6		6	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création	
Dirigeants	5	3	2	2	2	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	5	3	2	2	2	0	
TOTAL		5		2		0	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		132	13	5	61	6	2
		139			69		
		208					

02/06/2016							
COMPIEGNE HANDBALL CLUB							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
+ de 35	16	12	4	0	0	0	
- de 35	24	17	7	0	0	0	
21	1	1	0	0	0	0	
20	4	0	4	0	0	0	
19	6	5	1	0	0	0	
18	3	3	0	0	0	0	
17	13	13	0	3	2	1	
16	5	4	1	4	3	1	
15	10	8	2	1	1	0	
14	10	9	1	4	4	0	
13	11	7	4	7	5	2	
12	12	11	1	5	4	1	
11	14	9	5	1	1	0	
10	15	9	6	1	0	1	
9	11	8	3	0	0	0	
Moins de 9	33	21	12	8	4	4	
Totaux	188	137	51	34	24	10	
TOTAL		188		34		10	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	0	0	0	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0		0		0	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
Dirigeants	17	14	3	7	5	2	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	17	14	3	7	5	2	
TOTAL		17		7		2	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		188	0	17	34	0	7
		205			41		
		246			45		

02/06/2016							
HANDBALL CLUB SONGEONS							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
+ de 35	0	0	0	0	0	0	
- de 35	0	0	0	0	0	0	
21	0	0	0	0	0	0	
20	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	0	
18	0	0	0	0	0	0	
17	0	0	0	0	0	0	
16	1	1	0	1	0	1	
15	0	0	0	0	0	0	
14	2	2	0	1	1	0	
13	6	4	2	0	0	0	
12	4	4	0	1	1	0	
11	4	3	1	0	0	0	
10	2	2	0	0	0	0	
9	1	0	1	3	2	1	
Moins de 9	9	6	3	7	7	0	
Totaux	29	22	7	8	6	2	
TOTAL		29		8		2	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	0	0	0	0	0	0	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		0		0		0	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
Dirigeants	6	5	1	2	2	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	6	5	1	2	2	0	
TOTAL		6		2		0	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		29	0	6	8	0	2
		35			10		
		45			14		

02/06/2016							
HANDY'SPOIR							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
+ de 35	0	0	0	0	0	0	
- de 35	0	0	0	0	0	0	
21	0	0	0	0	0	0	
20	0	0	0	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	0	
18	0	0	0	0	0	0	
17	0	0	0	0	0	0	
16	0	0	0	0	0	0	
15	0	0	0	0	0	0	
14	1	0	1	0	0	0	
13	0	0	0	0	0	0	
12	0	0	0	0	0	0	
11	4	4	0	0	0	0	
10	4	2	2	2	0	2	
9	0	0	0	0	0	0	
Moins de 9	11	4	7	7	3	4	
Totaux	20	10	10	9	3	6	
TOTAL		20		9		6	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	10	0	10	1	0	1	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	10	0	10	1	0	1	
TOTAL		10		1		1	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
Dirigeants	2	2	0	3	2	1	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	2	2	0	3	2	1	
TOTAL		2		3		1	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		20	10	2	9	1	3
		32			13		
		45			14		

02/06/2016							
MAGNELAY-MONTIGNY							
STATISTIQUES							
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
+ de 35	7	3	4	0	0	0	
- de 35	8	1	7	0	0	0	
21	0	0	0	0	0	0	
20	2	0	2	0	0	0	
19	0	0	0	0	0	0	
18	0	0	0	0	0	0	
17	4	2	2	0	0	0	
16	0	0	0	0	0	0	
15	4	1	3	1	0	1	
14	9	7	2	4	4	0	
13	3	0	3	6	4	2	
12	4	2	2	3	2	1	
11	1	0	1	9	7	2	
10	5	1	4	3	2	1	
9	3	2	1	0	0	0	
Moins de 9	16	4	12	1	1	0	
Totaux	66	23	43	27	20	7	
TOTAL		66		27		7	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0	
LOISIRS	7	2	5	7	5	2	
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0	
Totaux	7	2	5	7	5	2	
TOTAL		7		7		2	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES			
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création	
Dirigeants	3	3	0	4	4	0	
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0	
Totaux	3	3	0	4	4	0	
TOTAL		3		4		0	
		MASCULINS			FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
		66	7	3	27	7	4
		76			38		
		114			14		

02/06/2016

## HBC VALOIS LAGNY LE SEC

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	1	0	1	0	0	0
16	1	0	1	3	0	3
15	0	0	0	8	4	4
14	2	1	1	4	2	2
13	2	2	0	8	2	6
12	2	1	1	3	0	3
11	4	1	3	5	0	5
10	9	2	7	7	3	4
9	4	2	2	2	1	1
Moins de 9	11	2	9	10	2	8
Totaux	36	11	25	50	14	36
TOTAL		36		50		36

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	6	0	6	5	0	5
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	6	0	6	5	0	5
TOTAL		6		5		5

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	5	2	3	3	1	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	5	2	3	3	1	2
TOTAL		5		3		2

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	36	6	5	50	5	3
		47			58	

105

02/06/2016

## ABBEVILLE E A L

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	9	6	3	4	3	1
- de 35	15	10	5	14	10	4
21	0	0	0	0	0	0
20	1	0	1	1	1	0
19	3	3	0	1	1	0
18	4	4	0	2	2	0
17	8	6	2	4	4	0
16	7	2	5	12	10	2
15	6	6	0	1	1	0
14	8	6	2	11	8	3
13	12	7	5	7	4	3
12	10	7	3	8	6	2
11	10	3	7	4	2	2
10	12	5	7	4	4	0
9	10	2	8	6	2	4
Moins de 9	24	7	17	12	1	11
Totaux	139	74	65	91	59	32
TOTAL		139		91		32

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	7	4	3	3	1	2
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	7	4	3	3	1	2
TOTAL		7		3		2

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	16	11	5	11	7	4
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	16	11	5	11	7	4
TOTAL		16		11		4

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	139	7	16	91	3	11
		162			105	

267

02/06/2016

## COMITE DE LASOMME

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	1	1	0	0	0	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	0	0	0
TOTAL		1		0		0

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	0	0	1	0	0	0
		1			0	

1

02/06/2016

## A.H.A.E AILLY LE HAUT CLOCHER.

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	8	7	1	2	0	2
- de 35	22	16	6	10	0	10
21	1	1	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	1	1	0	0	0	0
17	1	0	1	0	0	0
16	5	4	1	1	0	1
15	7	7	0	3	1	2
14	1	0	1	0	0	0
13	2	0	2	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	1	0	1	1	0	1
10	4	0	4	3	0	3
9	4	0	4	4	0	4
Moins de 9	7	0	7	4	0	4
Totaux	64	36	28	28	1	27
TOTAL		64		28		27

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	1	1	0	4	2	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	1	1	0
Totaux	1	1	0	5	3	2
TOTAL		1		5		2

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	64	0	1	28	0	5
		65			33	

98

02/06/2016

## AILLY SUR SOMME HANDBALL

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	14	7	7	2	1	1
- de 35	13	8	5	10	8	2
21	0	0	0	1	1	0
20	1	1	0	2	1	1
19	0	0	0	3	2	1
18	3	3	0	4	4	0
17	1	1	0	2	2	0
16	1	1	0	3	3	0
15	5	5	0	0	0	0
14	4	3	1	3	0	3
13	6	5	1	4	2	2
12	7	6	1	4	4	0
11	7	5	2	4	3	1
10	3	3	0	5	3	2
9	8	5	3	4	2	2
Moins de 9	20	6	14	15	7	8
Totaux	93	59	34	66	43	23
TOTAL		93			66	

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	6	5	1	3	3	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	6	5	1	3	3	0
TOTAL		6			3	

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
93	0	6	66	0	3
	99			69	

168

02/06/2016

## AMIENS ESPOIR SAINT MAURICE HANDBALL

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	4	4	0	0	0	0
- de 35	12	10	2	0	0	0
21	1	1	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	17	15	2	0	0	0
TOTAL		17			0	

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	0	0	0	1	1	0
Jeunes Dirigeants	1	1	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	1	1	0
TOTAL		1			1	

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
17	0	1	0	0	1
	18			1	

19

02/06/2016

## ALBERT SPORTS HANDBALL

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	8	6	2	1	1	0
- de 35	20	15	5	6	3	3
21	0	0	0	2	2	0
20	2	2	0	2	1	1
19	1	1	0	1	1	0
18	1	1	0	4	4	0
17	5	5	0	1	0	1
16	3	2	1	4	4	0
15	8	7	1	2	1	1
14	6	5	1	3	2	1
13	16	13	3	2	1	1
12	6	2	4	5	4	1
11	8	6	2	3	3	0
10	7	0	7	6	3	3
9	9	6	3	1	0	1
Moins de 9	35	11	24	24	6	18
Totaux	135	82	53	67	36	31
TOTAL		135			67	

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	10	3	7	5	1	4
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	10	3	7	5	1	4
TOTAL		10			5	

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	13	9	4	9	5	4
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	13	9	4	9	5	4
TOTAL		13			9	

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
135	10	13	67	5	9
	158			81	

239

02/06/2016

## DOULLENS BOUQUEMAISON SPORTING CLUB

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	3	2	1	6	5	1
- de 35	8	8	0	4	4	0
21	1	1	0	1	1	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	1	1	0
18	2	1	1	2	2	0
17	8	3	5	5	1	4
16	4	1	3	2	0	2
15	8	8	0	5	4	1
14	5	3	2	5	1	4
13	7	4	3	6	6	0
12	5	3	2	4	2	2
11	5	4	1	1	1	0
10	12	5	7	2	1	1
9	5	3	2	2	1	1
Moins de 9	11	4	7	11	5	6
Totaux	84	50	34	57	35	22
TOTAL		84			57	

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	5	5	0	2	1	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	5	5	0	2	1	1
TOTAL		5			2	

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
84	0	5	57	0	2
	89			59	

148



02/06/2016						
CRECY EN PONTHEU AAE						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	4	3	1	4	3	1
- de 35	8	5	3	4	4	0
21	1	1	0	1	1	0
20	0	0	0	0	0	0
19	1	0	1	4	3	1
18	0	0	0	1	1	0
17	1	0	1	3	3	0
16	0	0	0	1	1	0
15	0	0	0	3	3	0
14	0	0	0	5	3	2
13	2	1	1	5	4	1
12	6	6	0	10	7	3
11	0	0	0	3	3	0
10	1	1	0	4	2	2
9	2	1	1	11	6	5
Moins de 9	4	1	3	15	10	5
Totaux	30	19	11	74	54	20
TOTAL		30			74	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	1	1	0	4	4	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	4	4	0
TOTAL		1			4	
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		30	0	1	74	0
		31		78		109

02/06/2016						
AAAAE NOUVION						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	3	3	0	0	0	0
- de 35	16	9	7	2	0	2
21	0	0	0	0	0	0
20	4	3	1	1	1	0
19	1	0	1	3	2	1
18	1	1	0	5	5	0
17	1	1	0	2	2	0
16	2	2	0	2	2	0
15	3	3	0	4	4	0
14	5	4	1	7	7	0
13	7	5	2	1	1	0
12	4	4	0	10	8	2
11	9	7	2	5	5	0
10	9	2	7	11	7	4
9	7	6	1	5	3	2
Moins de 9	19	5	14	7	2	5
Totaux	91	55	36	65	49	16
TOTAL		91			65	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	3	3	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	3	3	0	2	2	0
TOTAL		3			2	
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		91	0	3	65	0
		94		67		161

02/06/2016						
ASM RIVERY HANDBALL						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	5	3	2	1	1	0
- de 35	12	10	2	4	3	1
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	1	0	1	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	1	0	1	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	10	5	5	1	0	1
12	6	3	3	3	1	2
11	3	1	2	0	0	0
10	7	4	3	2	1	1
9	7	5	2	1	0	1
Moins de 9	16	5	11	4	1	3
Totaux	68	36	32	16	7	9
TOTAL		68			16	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	2	0	2	4	0	4
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	0	2	4	0	4
TOTAL		2			4	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	2	2	0	4	4	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	2	0	4	4	0
TOTAL		2			4	
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		68	2	2	16	4
		72		24		96

02/06/2016						
H.B.C. CORBIE						
STATISTIQUES						
PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	9	5	4	1	1	0
- de 35	30	24	6	13	7	6
21	4	4	0	1	1	0
20	4	1	3	3	1	2
19	2	2	0	6	5	1
18	2	2	0	5	4	1
17	4	3	1	4	3	1
16	5	2	3	9	7	2
15	3	2	1	9	7	2
14	8	8	0	7	4	3
13	15	11	4	4	3	1
12	10	8	2	8	6	2
11	13	12	1	8	4	4
10	13	6	7	3	1	2
9	4	2	2	4	3	1
Moins de 9	32	10	22	14	3	11
Totaux	158	102	56	99	60	39
TOTAL		158			99	
PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	
DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	20	15	5	4	2	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	20	15	5	4	2	2
TOTAL		20			4	
		MASCULINS		FEMININES		
		Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif
		158	0	20	99	0
		178		103		281

02/06/2016

## HANDBALL CLUB AIRAINOIS

## STATISTIQUES

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	4	3	1	2	1	1
- de 35	6	6	0	4	3	1
21	1	1	0	1	1	0
20	3	2	1	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	2	0	2	0	0	0
17	8	7	1	0	0	0
16	3	2	1	9	6	3
15	1	0	1	1	1	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	1	0	1
11	2	2	0	2	1	1
10	1	1	0	1	0	1
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	2	0	2	1	0	1
Totaux	33	24	9	22	13	9
TOTAL		33			22	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	3	3	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	1	0	1
Totaux	3	3	0	3	2	1
TOTAL		3			3	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	33	0	3	22	0	3
		36			25	
			61			

02/06/2016

## AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT

## STATISTIQUES

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	11	8	3	5	3	2
- de 35	10	4	6	8	6	2
21	0	0	0	1	1	0
20	4	3	1	2	2	0
19	1	1	0	1	1	0
18	4	4	0	0	0	0
17	3	3	0	6	6	0
16	1	1	0	4	3	1
15	5	5	0	0	0	0
14	6	6	0	1	0	1
13	6	6	0	2	1	1
12	4	3	1	7	7	0
11	4	3	1	3	2	1
10	2	1	1	4	3	1
9	6	4	2	7	5	2
Moins de 9	12	7	5	10	2	8
Totaux	79	59	20	61	42	19
TOTAL		79			61	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	12	11	1	2	2	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	12	11	1	2	2	0
TOTAL		12			2	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	8	6	2	5	3	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	8	6	2	5	3	2
TOTAL		8			5	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	79	12	8	61	2	5
		99			68	
			167			

02/06/2016

## MPT FRESSENEVILLE

## STATISTIQUES

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	4	4	0	1	1	0
- de 35	6	6	0	14	7	7
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	1	0	1	0	0	0
18	1	1	0	1	1	0
17	0	0	0	1	0	1
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	1	1	0
14	0	0	0	1	1	0
13	4	3	1	1	0	1
12	2	2	0	2	1	1
11	0	0	0	1	0	1
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	2	2	0	0	0	0
Totaux	20	18	2	23	12	11
TOTAL		20			23	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	3	3	0	2	2	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	3	3	0	2	2	0
TOTAL		3			2	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	4	4	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	4	4	0	2	2	0
TOTAL		4			2	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	20	3	4	23	2	2
		27			27	
			54			

02/06/2016

## AMIENS PICARDIE HANDBALL

## STATISTIQUES

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	9	7	2	0	0	0
- de 35	35	23	12	0	0	0
21	6	2	4	1	0	1
20	7	2	5	2	2	0
19	3	2	1	2	2	0
18	5	1	4	1	1	0
17	5	5	0	2	0	2
16	13	9	4	3	2	1
15	16	13	3	9	7	2
14	17	9	8	4	1	3
13	21	19	2	3	2	1
12	19	13	6	9	9	0
11	17	10	7	5	5	0
10	14	11	3	2	1	1
9	8	8	0	3	1	2
Moins de 9	22	5	17	11	2	9
Totaux	217	139	78	57	35	22
TOTAL		217			57	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	6	2	4	1	1	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	6	2	4	1	1	0
TOTAL		6			1	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	37	27	10	15	12	3
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	37	27	10	15	12	3
TOTAL		37			15	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	217	6	37	57	1	15
		260			73	
			333			

02/06/2016

## AILLY SUR NOYE HANDBALL

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	10	9	1	1	1	0
- de 35	17	16	1	11	8	3
21	1	1	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	4	3	1	0	0	0
18	2	2	0	1	1	0
17	5	4	1	2	2	0
16	5	4	1	4	3	1
15	4	4	0	2	2	0
14	13	9	4	6	5	1
13	8	3	5	5	5	0
12	9	4	5	6	3	3
11	12	10	2	4	3	1
10	9	4	5	3	0	3
9	16	7	9	5	5	0
Moins de 9	66	73	43	18	9	9
Totaux	181	103	78	68	47	21
TOTAL		181		68		21

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	6	0	6	4	0	4
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	6	0	6	4	0	4
TOTAL		6		4		4

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	7	4	3	3	3	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	7	4	3	3	3	0
TOTAL		7		3		0

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
181	6	7	68	4	3
194			75		
269					

02/06/2016

## ASSOCIATION HANDBALL BRAY SUR SOMME

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
0	0	0	0	0	0
0			0		
0					

0

02/06/2016

## ASAE ANCIENS ELEVES DE LONGPRE

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	5	5	0	7	7	0
- de 35	13	9	4	3	3	0
21	2	2	0	3	1	2
20	3	3	0	1	1	0
19	2	2	0	0	0	0
18	2	2	0	0	0	0
17	1	1	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	8	7	1	0	0	0
12	5	4	1	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	2	2	0	1	1	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	5	3	2	1	1	0
Totaux	48	40	8	16	14	2
TOTAL		48		16		2

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	1	1	0	1	1	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	1	1	0
TOTAL		1		1		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	3	3	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	3	3	0	2	2	0
TOTAL		3		2		0

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
48	1	3	16	1	2
52			19		
71					

02/06/2016

## HBC BOUVAINCOURT

## STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	6	5	1	0	0	0
- de 35	14	13	1	1	1	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	1	1	0	0	0	0
17	1	0	1	0	0	0
16	1	0	1	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	2	0	2
13	0	0	0	1	0	1
12	1	1	0	1	0	1
11	3	1	2	3	0	3
10	1	0	1	0	0	0
9	1	0	1	4	3	1
Moins de 9	1	0	1	2	0	2
Totaux	30	21	9	14	4	10
TOTAL		30		14		10

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0		0		0

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	1	1	0	3	2	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	3	2	1
TOTAL		1		3		1

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
30	0	1	14	0	3
31			17		
48					

48

02/06/2016

## HANDBALL PAYS DE SOMME

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

## DIRIGEANTS

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	2	1	1	2	1	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	1	1	2	1	1
TOTAL	2	1	1	2	1	1

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
0	0	2	0	0	2
2			2		

4

02/06/2016

## LES ROYE DU HAND

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	13	10	3	1	1	0
- de 35	10	5	5	2	1	1
21	2	0	2	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	1	0	1	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	1	1	0	0	0	0
13	2	2	0	0	0	0
12	0	0	0	1	1	0
11	8	8	0	0	0	0
10	1	0	1	0	0	0
9	2	1	1	0	0	0
Moins de 9	15	4	11	7	2	5
Totaux	55	31	24	11	5	6
TOTAL	55	31	24	11	5	6

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	1	0	1	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	0	1	0	0	0
TOTAL	1	0	1	0	0	0

## DIRIGEANTS

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	2	0	2	1	1	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	0	2	1	1	0
TOTAL	2	0	2	1	1	0

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
55	1	2	11	0	1
58			12		

70

02/06/2016

## HANDBALL CLUB SALOUEL

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	5	5	0	5	5	0
- de 35	25	21	4	11	8	3
21	2	1	1	1	1	0
20	1	0	1	0	0	0
19	3	1	2	1	1	0
18	2	2	0	2	1	1
17	6	4	2	1	1	0
16	5	4	1	0	0	0
15	4	4	0	0	0	0
14	5	2	3	0	0	0
13	3	3	0	0	0	0
12	10	4	6	1	1	0
11	3	2	1	1	1	0
10	3	2	1	1	1	0
9	11	4	7	0	0	0
Moins de 9	10	1	9	1	0	1
Totaux	98	60	38	25	20	5
TOTAL	98	60	38	25	20	5

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	2	1	1	5	1	4
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	1	1	5	1	4
TOTAL	2	1	1	5	1	4

## DIRIGEANTS

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	8	3	5	5	5	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	8	3	5	5	5	0
TOTAL	8	3	5	5	5	0

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
98	2	8	25	5	5
108			35		

143

02/06/2016

## POIX HANDBALL

## STATISTIQUES

PRATIQUE COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	10	9	1	1	1	0
21	0	0	0	1	0	1
20	0	0	0	1	0	1
19	1	1	0	0	0	0
18	1	0	1	1	1	0
17	2	1	1	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	4	4	0
13	0	0	0	6	2	4
12	0	0	0	4	0	4
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	14	11	3	18	8	10
TOTAL	14	11	3	18	8	10

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

PRATIQUE NON COMPETITIVE	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANDESEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

## DIRIGEANTS

DIRIGEANTS	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellement	Création	Total	Renouvellement	Création
Dirigeants	2	2	0	1	0	1
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	2	2	0	1	0	1
TOTAL	2	2	0	1	0	1

MASCULINS			FEMININES		
Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
14	0	2	18	0	1
16			19		

35

02/06/2016

HAM

STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	1	0	1	0	0	0
- de 35	6	0	6	0	0	0
21	2	0	2	0	0	0
20	1	0	1	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	1	0	1	0	0	0
17	1	0	1	0	0	0
16	3	0	3	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	0	0	0	0	0	0
Totaux	15	0	15	0	0	0
TOTAL		15			0	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	15	0	0	0	0	0
		15			0	

15

02/06/2016

PERONNE

STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	5	3	2	0	0	0
- de 35	6	4	2	3	0	3
21	1	1	0	1	1	0
20	1	1	0	2	1	1
19	4	2	2	0	0	0
18	0	0	0	1	0	1
17	0	0	0	3	2	1
16	0	0	0	3	2	1
15	9	5	4	7	3	4
14	5	3	2	3	2	1
13	1	0	1	3	2	1
12	7	5	2	1	0	1
11	4	3	1	0	0	0
10	2	1	1	0	0	0
9	3	0	3	1	0	1
Moins de 9	4	2	2	0	0	0
Totaux	52	30	22	28	13	15
TOTAL		52			28	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	1	1	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	0	0	0
TOTAL		1			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	6	3	3	6	4	2
Jeunes Dirigeants	0	0	0	1	1	0
Totaux	6	3	3	7	5	2
TOTAL		6			7	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	52	1	6	28	0	7
		59			35	

94

02/06/2016

SAINS EN AMIENNOIS

STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	1	1	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0
11	2	2	0	0	0	0
10	1	0	1	2	2	0
9	2	2	0	1	1	0
Moins de 9	2	0	2	2	0	2
Totaux	8	5	3	5	3	2
TOTAL		8			5	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	1	1	0	2	2	0
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	2	2	0
TOTAL		1			2	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	8	0	1	5	0	2
		9			7	

16

02/06/2016

AVENIR HANDBALL GAMACHES

STATISTIQUES

## PRATIQUE COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
+ de 35	0	0	0	0	0	0
- de 35	0	0	0	0	0	0
21	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0
14	1	0	1	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	1	0	1
11	0	0	0	0	0	0
10	1	0	1	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0
Moins de 9	5	0	5	4	0	4
Totaux	7	0	7	5	0	5
TOTAL		7			5	

## PRATIQUE NON COMPETITIVE

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
DECOUVERTE	0	0	0	0	0	0
LOISIRS	0	0	0	0	0	0
HANSENSEMBLE	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0			0	

## DIRIGEANTS

	MASCULINS			FEMININES		
	Total	Renouvellem	Création	Total	Renouvellem	Création
Dirigeants	1	1	0	5	0	5
Jeunes Dirigeants	0	0	0	0	0	0
Totaux	1	1	0	5	0	5
TOTAL		1			5	

	MASCULINS			FEMININES		
	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant	Compétitif	Non Compétitif	Dirigeant
	7	0	1	5	0	5
		8			10	

18

## ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption du PV de l'AG 2015 d'ABBEVILLE
- 2) Rapport moral du Secrétaire Général, vote

### **LE PASSE**

- 3) Rapports d'activité des Commissions, votes
- 4) Rapport financier
  - Rapport de l'Expert-comptable et des Auditeurs aux Comptes
    - Bilan et compte de résultats 2015 (vote)
    - Quitus au Trésorier (vote)

### **LE FUTUR**

- 1) Traité de fusion, futurs statuts et règlement intérieur
- 2) Projet sportif : les axes
- 3) Commissions
- 4) Projets financiers
  - Budget prévisionnel (vote)
  - Tarif 2016-2017 (information)
- Election des Auditeurs aux Comptes (vote) pour la période 2016-2017
- 5) Mondial 2017

## RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Un bilan de cette quatrième année de la mandature qui trouvera un terme en février 2017.

✓ *Les licenciés sur la saison 2015 – 2016 :*

*Notre handball picard totalisait 9 008 licenciés à la date du 30 mai 2016, contre 8 543 licenciés soit une progression de +5,44 % (Les licenciées féminines 3 005 contre 2 830 et les licenciés masculins 6 003 contre 5 694). Cette progression trouve son origine essentiellement chez les licenciées féminines avec une hausse significative +6,18 %. Contre 5,4 % en masculins qui se confirment sur les licences compétitives en masculins 5 281 contre 5 025 en 2015 et en féminines 2 552 contre 2 375 et non compétitives en masculins 248 contre 207 en 2015 et en féminines 139 contre 128. Un tassement est constaté sur les licences dirigeants.*

✓ *Quant au nombre de clubs il évolue d'une unité sur cette saison soit 67 clubs représentant 283 mandats à la date du 31 mai 2016 pour cette assemblée.*

✓ *Quelques chiffres concernant le fonctionnement de notre ligue*

*6 réunions du Conseil d'administration*

*2 réunions du Bureau Directeur*

*2 réunions du Comité Directeur*

*Des réunions de travail : 42 Réunions et rencontres au sein de la ligue selon le planning de cette saison.*

*1 plénière qui a rassemblé 26 clubs sur 67.*

*Et un nombre incalculable de manifestations et de représentations extérieures pour le Président et son équipe, de mails et de courriers.*

✓ *Cette saison a été marquée par la poursuite du projet territorial, la mise en place du comité de pilotage pour la création de la nouvelle ligue qui s'est réuni 5 fois à Amiens, Arras.*

*La poursuite de notre collaboration avec le club de Tremblay-en-France dont nous remercions les nombreuses invitations à destination des clubs picards pour ses rencontres officielles. La visite du Road Show à Amiens les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2016 dans le cadre du Mondial 2017. L'organisation le 4 juin 2016 du match Féminins France - Suisse à Beauvais.*

✓ *Le nouveau gesthand tant attendu a été mis en place sur cette saison. Malgré l'implication des référents des comités et du référent ligue Mme Christine Lecointe. Cet outil de communication moderne qui devait être convivial, a vite montré ses failles avec des vives réactions de la part des utilisateurs dénonçant les problèmes rencontrés pour obtenir un logiciel plus adapté au quotidien pour l'optimisation des tâches administratives, mais avec des procédures contraignantes imposées par la FFHB. Je ne peux que déplorer cette situation et remercie l'ensemble des secrétaires des clubs, des acteurs dans le cadre notamment de la réalisation des licences pour le bénévolat plus qu'accru sur cette période dans ces circonstances demandant un travail important au quotidien. Gesthand a fait l'objet d'un changement de la société d'exploitation en janvier qui a apporté une stabilité dans le fonctionnement.*

✓ *La saison 2016 – 2017 sera marquée par l'évolution de la page d'accueil Gesthand au niveau des assurances concernant les garanties des licenciés, la possibilité de souscrire en ligne les garanties complémentaires et la déclaration de sinistre. Une évolution à venir de Gesthand est annoncée sur les classements et résultats, le module CMCD, le module de licence modifié, le module Discipline et jury d'appel, l'almanach dynamique revu, la déclaration de match amical.*

*Je remercie Christine et Kathy pour leur collaboration, leurs investissements, leur disponibilité dans le fonctionnement du secrétariat dans le cadre des changements administratifs importants.*



**Régis LAGASSE**

**Secrétaire Général de la Ligue de Picardie**

# LE PASSE

## Saison 2015 - 2016





# RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS



## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Rapport du 27 mai 2016 pour l'Assemblée Générale du 11 juin 2016

### SAISON 2015 / 2016

# RAPPORT DE LA C.O.C.

Au risque de nous répéter chaque saison, il y a toujours trop de forfaits et trop de demandes de report.

Accession Nationale 3 HBC CHAMBLY en fille et en garçon.AC SOISSONS.

Au moment où nous rédigeons ce rapport, les dossiers d'accession en championnat de France - 18 n'ont pas encore été traités et les championnats sont en cours de validation.

Nous remercions le Club de VILLERS-COTTERÊTS d'avoir accepté d'organiser les demi-finales et finales de Coupe de Picardie le samedi 27 mai et dimanche 28 mai 2016.

Toute l'équipe de la C.O.C. vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous la saison prochaine.

**CARRIERE Véronique - LOMINET Isabelle - PETIT Emilie - BAISEZ Didier – BAUDET  
Laurent - DAWINT Denis – LODDO Salvatore - MALLE Jean-François**

## CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS 2015 / 2016

### REGIONALE

PRENATIONALE Féminin - PLAY-OFF											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	CHAMBLY HBC 1	16	6	5	0	1	155	139	16	0	0
2	SAINT QUENTIN HANDBALL 1	14	6	4	0	2	155	140	15	0	0
3	ENT ABBEVILLE E A L AV FEUQUIERES ST BLIMONT 1	12	6	3	0	3	189	151	38	0	0
4	ENTENTE FEMININE DE L'OISE 2	8	6	0	0	6	117	186	-69	0	0

PRENATIONALE Féminin - PLAY-DOWN	
Class.	Equipes
1	ENT. HBC CORBIE-RIVERY
2	BEAUVAIS OUC
3	PAYS DU CLERMONTOIS HB
4	HBC LAIGNEVILLE
5	HBC NOYONNAIS
6	ENTENTE SOISSONS - VILLERS COTTERÉTS

PRENATIONALE Masculin											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	A.C. SOISSONS HANDBALL 1	59	22	18	1	3	736	555	181	0	0
2	H.B.C. CORBIE	56	22	17	0	5	694	600	94	0	0
3	AS NEUILLY EN THELLE	55	22	15	3	4	676	572	104	0	0
4	BEAUVAIS O.U.C 1	53	22	15	1	6	668	568	100	0	0
5	HANDBALL CLUB SALOUEL	52	22	14	2	6	699	588	111	0	0
6	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT VIMEU HANDBALL 1	49	22	13	1	8	705	613	92	0	0
7	HANDBALL CLUB LAIGNEVILLE 1	44	22	9	2	10	600	614	-14	0	0
8	SAINT QUENTIN HANDBALL 1	36	22	6	2	14	660	724	-64	0	0
9	AMIENS PICARDIE HANDBALL 2	34	22	5	2	15	594	677	-83	0	0
10	COMPIEGNE HANDBALL CLUB 2	32	22	4	2	16	556	707	-151	0	0
11	HB LA FERROIS 1	30	22	4	0	18	549	762	-213	0	0
12	CAMBROUVE SPORTING CLUB HANDBALL 1	27	22	3	0	18	441	598	-157	1	0

EXCELLENCE MASCULIN											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	ABBEVILLE E A L	62	22	20	0	2	733	553	180	0	0
2	SUD OISE HANDBALL CLUB	60	22	18	2	2	675	517	158	0	0
3	CHAMBLY HBC	54	22	16	0	6	748	618	130	0	0
4	A.A.E MERU HANDBALL	48	22	13	0	9	599	546	53	0	0
5	PONT OLYMPIQUE CLUB HANDBALL	44	22	11	1	10	622	643	-21	1	0
6	HAND BALL CLUB LAONNOIS	43	22	10	1	11	621	675	-54	0	0
7	COURMELLES F.J.E.P	41	22	9	1	12	566	614	-48	0	0
8	PAYS DU CLERMONTOIS HANDBALL	39	22	8	1	13	584	620	-36	0	0
9	HBC CHATEAU THIERRY	38	22	8	0	14	627	669	-42	0	0
10	SAINT QUENTIN HANDBALL 2	36	22	7	0	15	584	634	-50	0	0
11	BEAUVAIS O.U.C 2	34	22	6	1	15	622	732	-110	1	0
12	ALBERT SPORTS HANDBALL	27	22	2	1	19	533	693	-160	0	0

HONNEUR MASCULIN											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	A.H.A.E AILLY LE HAUT CLOCHER.	59	22	18	1	3	728	555	173	0	0
2	ENTENTE DU THELLE (NEUILLY-MESNIL)	54	22	16	0	6	680	575	105	0	0
3	HBC CREPY EN VALOIS 1	54	22	16	0	6	651	602	49	0	0
4	AILLY SUR NOYE HANDBALL	50	22	14	0	8	650	608	42	0	0
5	HANDBALL CLUB DE BOHAIN	49	22	13	1	8	676	604	72	0	0
6	AILLY SUR SOMME HANDBALL	47	22	13	1	8	678	647	31	2	0
7	H.B.C. CORBIE 2	43	22	10	1	11	621	636	-15	0	0
8	A.C. SOISSONS HANDBALL 2	42	22	10	0	12	621	627	-6	0	0
9	HANDBALL CLUB LAIGNEVILLE 2	40	22	9	1	12	571	632	-61	1	0
10	HB LA FERROIS 2	32	22	5	0	17	530	650	-120	0	0
11	SEN LIS HANDBALL	28	22	3	1	18	527	639	-112	1	0
12	ENT. CREIL-LIANCOURT ASSOCIATION	28	22	2	0	20	508	666	-158	0	0

MOINS 19 MASCULIN - PLAY-OFF											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	HAND BALL CLUB LAONNOIS 1	18	6	6	0	0	209	139	70	0	0
2	ENT. ABBEVILLE E A L-AILLY LE HAUT CLOCHER 1	14	6	4	0	2	159	119	40	0	0
3	AS NEUILLY EN THELLE 1	10	6	2	0	4	159	178	-19	0	0
4	SUD OISE HANDBALL CLUB 1	5	6	0	0	6	122	213	-91	1	0

MOINS 19 MASCULIN - PLAY-DOWN	
Class.	Equipes
1	SAINT QUENTIN HB
2	ENTENTE PAYS AISNE OISE 2
3	ENT HOLA LASSIGNY-CAMBRONNE
4	BEAUVAIS OUC
5	AMIENS PH (Forfait Général)

-16 ANS MASCULIN											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	SUD OISE HANDBALL CLUB 1	36	14	11	0	3	340	280	60	0	0
2	ABBEVILLE E A L 1	35	14	10	1	3	431	417	14	0	0
3	CHAMBLY HBC 1	34	14	10	0	4	418	348	70	0	0
4	COMPIEGNE HANDBALL CLUB 1	32	14	8	2	4	388	343	45	0	0
5	AMIENS PICARDIE HANDBALL 1	29	14	7	1	6	412	395	17	0	0
6	HAND BALL CLUB LAONNOIS 1	23	14	3	3	8	371	387	-16	0	0
7	BEAUVAIS O.U.C 1	18	14	2	0	12	332	425	-93	0	0
8	DOULLENS BOUQUEMAISON SPORTING CLUB 1	16	14	1	1	12	281	378	-97	1	0

-14 ANS MASCULIN											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	AMIENS PICARDIE HANDBALL 1	39	14	12	1	1	483	325	158	0	0
2	SAINT QUENTIN HANDBALL 1	37	14	11	1	2	469	348	121	0	0
3	ENTENTE DU THELLE 1	35	14	10	1	3	421	326	95	0	0
4	CHAMBLY HBC 1	27	14	6	1	7	414	444	-30	0	0
5	COMPIEGNE HANDBALL CLUB 1	25	14	5	1	8	458	439	19	0	0
6	ABBEVILLE E A L 1	24	14	5	0	9	424	432	-8	0	0
7	ALBERT SPORTS HANDBALL 1	23	14	4	1	9	352	433	-81	0	0
8	SUD OISE HANDBALL CLUB 1	14	14	0	0	14	265	539	-274	0	0

Challenge moins 18 F											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	ENTENTE DU THELLE 1	13	5	4	0	1	155	121	34	0	0
2	CHEVRIERES O C 1	13	6	4	0	2	137	128	9	1	0
3	ENTENTE SUD DE L' AISNE 1	9	6	2	0	4	141	154	-13	1	0
4	ABBEVILLE E A L 1	7	5	1	0	4	110	140	-30	0	0

Challenge moins 15F											
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff	Forfait	Pén.
1	H.B.C. CORBIE 1	42	14	14	0	0	403	234	169	0	0
2	ENTENTE LA. CA. NO. 1	35	14	10	1	3	300	229	71	0	0
3	ABBEVILLE E A L 1	28	14	7	0	7	285	239	46	0	0
4	ENTENTE BEAUVAIS OUC/MILLY SUR THERAIN 1	28	14	7	0	7	276	257	19	0	0
5	AILLY SUR NOYE HANDBALL 1	27	14	6	1	7	274	321	-47	0	0
6	HAND BALL CLUB LAONNOIS 1	26	14	6	0	8	295	311	-16	0	0
7	HBC CREPY EN VALOIS 1	19	14	3	0	11	147	311	-164	1	0
8	CHEVRIERES O C 1	16	14	2	0	12	215	293	-78	2	0

## NATIONALE

NATIONALE 2 + 15F - Poule 2									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE MONTARGIS HANDBALL	54	22	20	2	0	743	554	189
2	HANDBALL CLUB CONFLANS	55	22	16	1	5	637	558	79
3	BREST BRETAGNE HANDBALL	54	22	15	2	5	614	523	91
4	VILLEMOMBLE HANDBALL	50	22	13	2	7	644	605	39
5	CA LISIEUX HB	44	22	10	2	10	632	672	-40
6	BEAUVAIS O.U.C	43	22	10	1	11	567	590	-23
7	DREUX AC HANDBALL	41	22	9	1	12	619	630	-11
8	PARIS SAINT-GERMAIN HANDBALL	40	22	9	0	13	561	583	-22
9	CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS HANDBALL	40	22	8	2	12	569	577	-8
10	HARNES H.B.C	38	22	8	0	14	545	566	-21
11	HANDBALL HAZEBROUCK 71	32	22	4	2	16	591	675	-84
12	HAVRE ATHLETIC CLUB	27	22	2	1	19	498	687	-189

NATIONALE 3 + 15F - Poule 4									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	HAND BALL CLUB LAONNOIS	56	22	17	0	5	532	472	60
2	HBC ST AMAND LES EAUX PORTE DU HAINAUT	56	22	16	2	4	605	501	104
3	TOURCOING HAND BALL	55	22	16	1	5	601	509	92
4	HBC BULLY LES MINES	46	22	11	2	9	657	592	65
5	ENT. FLEURY ANDELLEVAL DE REUIL LOUVIERS	45	22	11	1	10	562	536	26
6	HANDBALL CLUB ANTONY	45	22	11	1	10	529	518	11
7	LOMME LILLE METROPOLE HB	44	22	10	2	10	519	548	-29
8	H.B.C. CORBIE	42	22	9	2	11	552	565	-13
9	VILLIERS ETUDIANTS CLUB HANDBALL	40	22	8	2	12	533	578	-45
10	ENTENTE FEMININE DE L'OISE (Villers St Paul/Crepy/Genlis)	40	22	8	2	12	596	600	-4
11	HANDBALL CLUB ANZIN	33	22	6	1	16	498	618	-120
12	ENTENTE ES ARQUES / ST NICOLAS	26	22	2	0	20	510	667	-147

NATIONALE 1 +16M - Poule 2									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	CAEN HANDBALL	61	22	18	3	1	641	485	156
2	OISSEL METROPOLE ROUEN NORMANDIE HB	55	22	15	3	4	655	556	97
3	SMV VERNON SAINT MARCEL	53	22	15	1	6	603	515	88
4	AMIENS PICARDIE HANDBALL	48	22	11	4	7	591	611	-20
5	ES NANTERRE HANDBALL 92	48	22	11	4	7	633	593	40
6	CERCLE PAUL BERT RENNES HB	47	22	11	3	8	495	479	16
7	STADE VALERIQUEAIS HB	42	22	8	4	10	536	553	-17
8	LANESTER HB	42	22	8	4	10	564	584	-20
9	ESM GONFREVILLE ORCHER	39	22	8	1	13	584	592	-8
10	HBC NANTES	35	22	6	1	15	579	650	-71
11	ASNIERES HANDBALL CLUB	32	22	4	2	16	513	615	-102
12	POUZAUGES VENDEE HANDBALL	26	22	2	0	20	537	696	-159

NATIONALE 2 +16M - Poule 3									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	US CRETEIL HANDBALL	61	22	19	1	2	714	577	137
2	PARIS SAINT-GERMAIN HANDBALL	60	22	19	0	3	688	507	181
3	AS ST-OUEN-L'AUMONE HB	50	22	13	2	7	634	594	40
4	HANDBALL HAZEBROUCK 71	48	22	11	4	7	662	525	137
5	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	48	22	10	4	8	595	548	47
6	LILLE METROPOLE - HANDBALL CLUB VILLENEUVE D'ASCOQ	45	22	10	3	9	586	600	-14
7	GRAVELINES USHB	44	22	9	4	9	578	596	-18
8	DREUX AC HANDBALL	40	22	9	0	13	567	619	-52
9	COMPIEGNE HAND BALL CLUB	39	22	7	3	12	593	642	-49
10	BILLY MONTIGNY (CARABINIERIS BILLY MONTIGNY HB)	39	22	8	1	13	597	636	-39
11	BOIS COLOMBES SPORTS HANDBALL	29	22	3	1	18	496	628	-132
12	AS SAINT MANDE HANDBALL	27	22	2	1	19	510	668	-158

NATIONALE 3 +16M - Poule 4									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	MELANNOIS HB (RONCHIN FACHES THUMESNIL)	56	22	16	2	4	685	554	131
2	VILLEMOMBLE HANDBALL	55	22	16	1	5	620	569	51
3	ST MICHEL SPORTS	49	22	13	1	8	645	619	26
4	CHAVILLE HANDBALL	48	22	12	2	8	591	585	6
5	COURMELLES F.J.E.P	47	22	12	1	9	568	561	7
6	ST-GRATIEN SANNOIS HANDBALL CLUB	48	22	11	1	10	650	652	-2
7	ENTENTE SPORTIVE VITRY	44	22	11	0	11	591	579	12
8	US LAGNY HANDBALL	43	22	8	5	9	569	573	-4
9	RC D'ARRAS HB	40	22	8	2	12	548	584	-36
10	UMS PONTAULT COMBAULT HANDBALL	35	22	6	1	15	620	684	-64
11	SO CALAIS HB	34	22	6	2	15	549	632	-83
12	AS VOLTAIRE CHATENAY-MALABRY	32	22	5	0	17	590	634	-44

MOINS 18F - Poule 5 (1ère phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	ENTENTE BLANC MEGNI/AULNAY	30	9	9	0	0	257	182	65
2	ENTENTE FLEURY ORLEANS LOIRET HB	28	10	8	0	2	377	219	158
3	ENTENTE FEMININE DE L'OISE	20	10	4	2	4	277	232	45
4	HANDBALL CLUB ANTONY	16	10	3	0	7	259	231	28
5	ENTENTE 28 FEMININE	13	10	2	2	6	174	248	-74
6	UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	11	9	1	0	8	99	351	-252

MOINS 18F - Poule 6 (1ère phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	JISSY PARIS HAND	28	10	9	0	1	335	225	110
2	PARIS GALAXY FEMININ	28	10	9	0	1	311	219	92
3	GALAXIE 62 HB	20	10	5	0	5	251	231	20
4	H.B.C. CORBIE	16	10	3	0	7	209	285	-76
5	ENT. ABBEVILLE FEUQUIERES SAINT BLIMONT	13	10	2	0	8	220	284	-64
6	ENTENTE LOMME /TOURCOING / WATTRELOS	13	10	2	0	8	181	263	-82

Championnat MOINS 18F - Poule 4 (2ème phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	PAGNY SUR MOSELLE AS HANDBALL	28	10	9	0	1	321	258	63
2	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	25	10	7	1	2	315	287	48
3	YUTZ HANDBALL FEMININ	24	10	7	0	3	255	187	68
4	CSA KREMLIN BICETRE	14	10	2	1	7	229	275	-46
5	ENTENTE FEMININE DE L'OISE	14	10	2	1	7	208	276	-68
6	ENTENTE SUD 93	13	10	1	1	8	247	314	-67

Challenge MOINS 18F - Poule 5 (2ème phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	HANDBALL CLUB ANTONY	28	10	9	0	1	301	222	79
2	GALAXIE 62 HB	24	10	7	1	2	290	240	50
3	ENT. ABBEVILLE FEUQUIERES SAINT BLIMONT	18	10	3	2	5	267	289	-22
4	ENTENTE NORD FEMININ 76	17	10	3	1	6	219	227	-8
5	ENTENTE LOMME/TOURCOING/WATTRELOS	17	10	4	0	6	214	220	-6
6	H.B.C. CORBIE	13	10	2	0	8	194	287	-93

Championnat Excellence -18F - 1/8 Finales									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE	3	1	1	0	0	40	33	7
2	HANDBALL BRIE 77	3	1	1	0	0	23	17	6
3	ENTENTE FEMININE DE L'OISE	1	1	0	0	1	17	23	-6
4	ENTENTE SUD 93 HB	1	1	0	0	1	33	40	-7

MOINS 18M - Poule 7 (1ère phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	PARIS GALAXY HANDBALL MASCULIN	27	10	8	1	1	292	216	76
2	UNION SPORTIVE IVRY HANDBALL	25	10	7	1	2	319	237	82
3	ENTENTE SUD 93 HB	23	10	6	1	3	298	260	38
4	ENTENTE PAYS AIGNE OISE HANDBALL	17	10	4	0	6	220	290	-70
5	ENTENTE BASSIN MINIER 62	15	10	2	1	7	257	309	-52
6	ENTENTE LILLE METROPOLE HANDBALL	12	10	0	2	8	226	300	-74

MOINS 18M - Poule 8 (1ère phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	TREMBLAY EN FRANCE HANDBALL	27	10	8	1	1	311	234	77
2	AL DEVILLE METROPOLE ROUEN NORMANDIE	27	10	8	1	1	325	248	79
3	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT	19	10	4	1	5	258	296	-40
4	HBC BOUSBECQUE WERVICQ VAL DE LYS	18	10	4	0	6	260	283	-23
5	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	16	10	3	0	7	243	287	-44
6	ENTENTE VAL DE SOMME	13	10	1	1	8	254	303	-49

Challenge MOINS 18M (2ème phase)									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but-	But-	Diff
1	ENTENTE PAYS AIGNE OISE HANDBALL	25	10	7	1	2	304	270	34
2	ENTENTE VAL DE SOMME	22	10	6	0	4	304	287	17
3	HBC BOUSBECQUE WERVICQ VAL DE LYS	20	10	5	0	5	281	284	17
4	ENTENTE LILLE METROPOLE HANDBALL	19	10	4	1	5	245	264	-19
5	DUNKERQUE HANDBALL GRAND LITTORAL	18	10	4	0	6	264	290	-26
6	ENTENTE BASSIN MINIER 62	15	10	2	2	6	250	273	-23

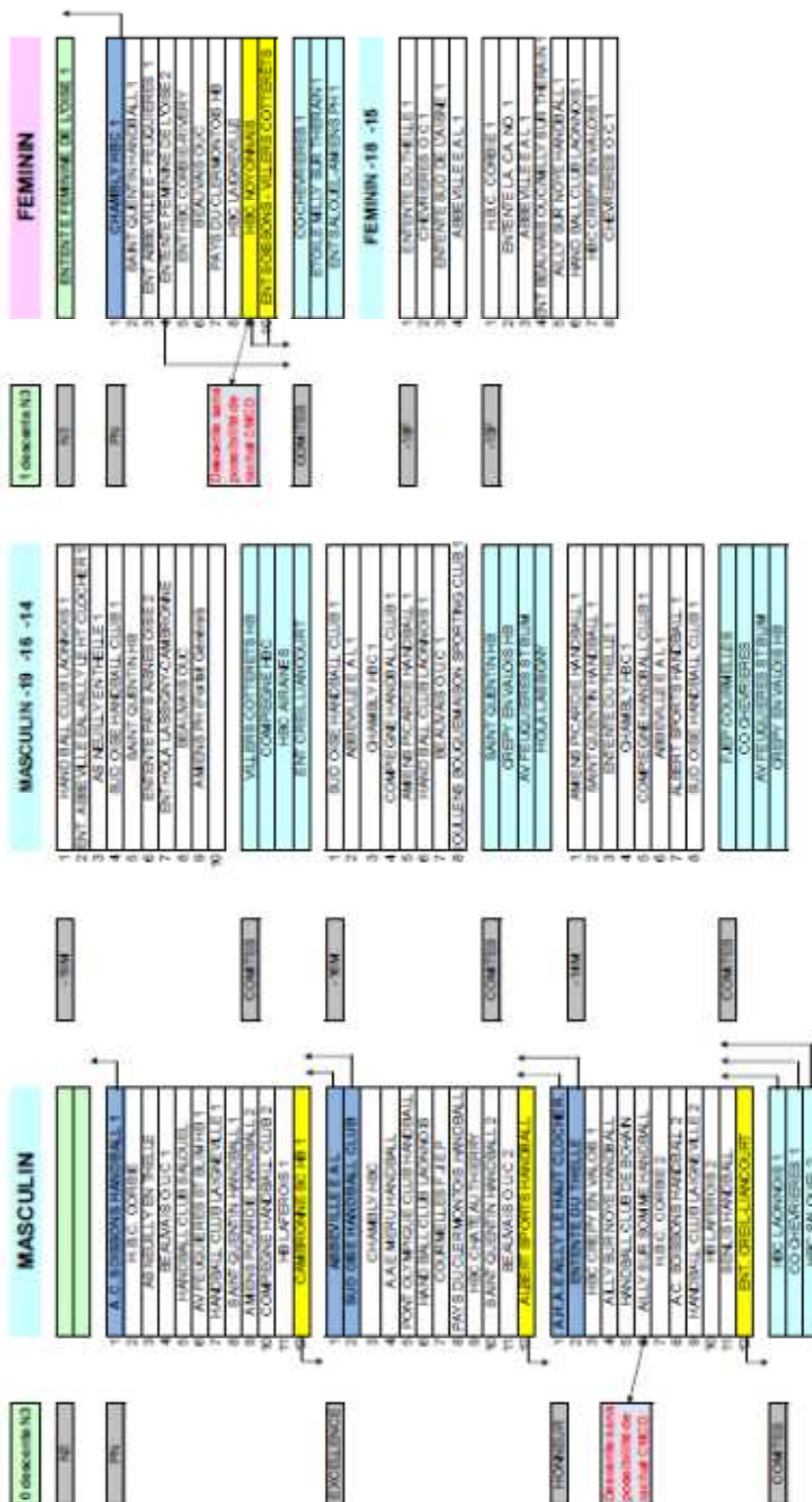
Challenge Honneur MOINS 18M - 1/8 Finales									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	ENTENTE PAYS AISNE OISE HANDBALL	3	1	1	0	0	40	25	15
2	ENTENTE LE MANS	3	1	1	0	0	42	28	14
3	ASSOCIATION SPORTIVE HANDBALL CLUB DE CHALON	3	1	1	0	0	34	27	7
4	VITROLLES HANDBALL	3	1	1	0	0	28	22	6
5	UNION 85 POUZAUGES VENDEE HB	3	1	1	0	0	33	31	2
6	ENTENTE VAL DE SOMME	3	1	1	0	0	29	27	2
7	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	3	1	1	0	0	30	29	1
8	COLMAR HC	3	1	1	0	0	30	29	1
9	PAYS AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL	1	1	0	0	1	29	30	-1
10	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	1	1	0	0	1	29	30	-1
11	ENTENTE FALAISE CAEN / CALVADOS HB	1	1	0	0	1	31	33	-2
12	ENTENTE PONTAULT / TORCY 77	1	1	0	0	1	27	29	-2
13	TOURNEFEUILLE HANDBALL	1	1	0	0	1	22	28	-6
14	LYON CALUIRE AS	1	1	0	0	1	27	34	-7
15	ST NAZAIRE HANDBALL	1	1	0	0	1	28	42	-14
16	STELLA / AS MAISONS ALFORT	1	1	0	0	1	25	40	-15

Challenge Honneur MOINS 18M - 1/4 Finales									
Class.	Equipes	Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but+	But-	Diff
1	VITROLLES HANDBALL	3	1	1	0	0	38	22	16
2	ASSOCIATION SPORTIVE HANDBALL CLUB DE CHALON	3	1	1	0	0	30	21	9
3	ENTENTE PAYS AISNE OISE HANDBALL	3	1	1	0	0	34	28	6
4	ENTENTE LE MANS	3	1	1	0	0	26	25	1
5	UNION 85 POUZAUGES VENDEE HB	1	1	0	0	1	25	26	-1
6	ENTENTE VAL DE SOMME	1	1	0	0	1	28	34	-6
7	COLMAR HC	1	1	0	0	1	21	30	-9
8	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	1	1	0	0	1	22	38	-16
9	LYON CALUIRE AS	0	0	0	0	0	0	0	0
10	PAYS AIX UNIVERSITE CLUB HANDBALL	0	0	0	0	0	0	0	0
11	STELLA / AS MAISONS ALFORT	0	0	0	0	0	0	0	0
12	ST NAZAIRE HANDBALL	0	0	0	0	0	0	0	0
13	ENTENTE PONTAULT / TORCY 77	0	0	0	0	0	0	0	0
14	TOURNEFEUILLE HANDBALL	0	0	0	0	0	0	0	0
15	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	0	0	0	0	0	0	0	0
16	ENTENTE FALAISE CAEN / CALVADOS HB	0	0	0	0	0	0	0	0

Challenge Honneur MOINS 18M - 1/2 Finales et Finales se joueront le 28-29/05/2016

Equipes	
ASSOCIATION SPORTIVE HANDBALL CLUB DE CHALON	ENTENTE PAYS AISNE OISE HANDBALL
VITROLLES HANDBALL	ENTENTE LE MANS

**SCHEMA DES MOUVEMENTS SPORTIFS**



Saison 2015 / 2016



## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

### SAISON 2015-2016

La quatrième et dernière année de cette olympiade s'achève et elle est dans la continuité de la précédente saison c'est-à-dire positive et porteuse d'espoir.

Je m'appliquerai tout au long de ce rapport d'activité à vous faire partager ce constat.

Cependant pour débiter celui-ci et se débarrasser de ce qui est désagréable, je souhaiterai évoquer une seule situation pour attirer votre attention et provoquer votre réflexion. Des désaccords sur les décisions arbitrales il y en a toujours eu, il y en aura toujours et elles sont nécessaires pour favoriser la progression de chacun des acteurs.

Toutefois, nous devons être vigilant à ce que ces échanges restent dans les limites de l'acceptable et du tolérable. Cette saison quelques dérapages tels qu'intimidations verbales et physiques, détérioration de véhicule, propos délétères de plus en plus fréquents sur les réseaux sociaux nous inquiètent et doivent cesser.

#### **Chacun de nous doit se sentir concerné et se doit d'y participer**

#### **Les actions réalisées**

- Le recyclage de début de saison organisé à Amiens - à noter le changement du test physique- nous avons décidé de mettre en place le Vameval comme au niveau fédéral. Les arbitres ont joué le jeu et les résultats de cette saison serviront de base de travail pour les saisons à venir.
- Le groupe des arbitres à potentiel a déjà réalisé trois temps de formation sur les quatre prévus (novembre 2015, décembre 2015, janvier 2016). Soirées studieuses appréciées par les stagiaires et les encadrants.
- Les matchs de championnat de France -18 masculin et féminin ont été arbitrés majoritairement par des Arbitres Jeune (AJ) et des arbitres du groupe à potentiel. Les désignations pour ces rencontres se sont faites en étroite collaboration entre Philippe Lafollet et Rémi Fisk.
- Participation de Frédéric Dumini et David Minette au stage de juge arbitre observateur du secteur nord-ouest.
- Participation à toutes les réunions organisées par le secteur nord-ouest.
- Désignations de l'ensemble des rencontres régionales et nationales.
- Appel aux ligues de Normandie, Nord Pas de Calais et LIFE pour des rencontres.
- Mise en place de réunions pour préparer notre fusion avec la ligue Nord-Pas de Calais.

#### **Les actions non réalisées**

- Un nombre de suivi qui augmente mais encore insuffisant.
- Formation de juge superviseur régional non réalisée.
- La non uniformisation des référentiels de compétences du niveau départemental.
- Pas de parution d'info CRA.

#### **Les points à améliorer**

- Le renseignement plus précis et jusqu'à la fin de saison des disponibilités des juges arbitres
- Le taux de renouvellement des arbitres régionaux encore trop faible mais en lien avec les potentiels départementaux eux-mêmes très faibles.
- le respect des délais d'envoi des rapports disciplinaires.

## Les satisfactions

### L'opération R1-G4

- Deux binômes présentés : *Cyrille Rouzé-Sébastien Boucher et Jason Bonus-Floryan Fantaccino*
  - *Floryan et Jason* n'ont pas pu poursuivre en seconde phase pour des raisons personnelles mais leur participation à cette opération leur a permis d'engranger de l'expérience
  - *Cyrille et Sébastien* ont réalisé une première phase de qualité qui les a placés en tête des 10 binômes et d'être évalués sur des rencontres de N3 masculines à partir de janvier 2016. Les premiers suivis sont bons. Nous sommes dans l'attente des résultats et j'espère que j'aurai la joie de vous annoncer leur promotion dans le groupe G4 à l'assemblée générale.

### Le parcours de notre binôme G4

- *Tarik El Madhali et Max Faconnier* ont intégré le groupe G4 lors de la saison 2015-2016 et ils réalisent des prestations au niveau des attendus du groupe.

### Les accessions

- Notre conseil de promotion aura lieu fin mai mais au vu des résultats nous devrions promouvoir de nouveaux arbitres régionaux.

### Le groupe à potentiel

- Depuis maintenant 4 ans, nous avons décidé de créer ce groupe composé d'arbitres régionaux, de jeunes arbitres régionaux, des arbitres en formation régionale et de les regrouper régulièrement. Lors de ces regroupements, la formation s'articule autour d'un ou deux thèmes où les stagiaires travaillent ensemble par groupe, restituent leur travail puis apports théoriques et travail vidéo auxquels s'ajoutent des tests écrits et une recherche dans le code pour les préparer aux épreuves fédérales.
- Le travail de ce groupe semble porter ses fruits, les binômes que nous proposons aux secteurs sont mieux armés, rivalisent avec les binômes des autres ligues. Les arbitres en formation régionale progressent comme le montre les suivis et les retours qui nous sont faits. Le groupe R1 s'étoffe et on observe un renouvellement des arbitres officiant en Pré-national. Ces regroupements créent une émulation saine entre eux et ils apprécient ces temps comme le montre le taux de présence et les discussions animées lors de notre temps convivial qui clôture la soirée.

L'embellie perçue l'année dernière sur une amélioration qualitative semble se confirmer grâce aux formations mises en place. Nous devons poursuivre sur cette voie mais nous devons également entreprendre des actions pour agir sur le quantitatif. Le projet de refonte de l'arbitrage territorial devrait nous y aider.

Pour conclure, je souhaite remercier les membres de la CRA, de la CRJA, Christine et Kathy.

Merci aux juges arbitres, aux superviseurs, délégués, secrétaires et chronométreurs qui ont permis le bon déroulement des rencontres.

La Commission Régionale d'Arbitrage

Pascal CARADEC

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE

## DES STATUTS ET DE LA REGLEMENTATION

### *RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2015/2016*

#### ↳ **Division Equipements** : Responsable Annick BESSE

Après le travail de mise à jour des salles homologuées fait la saison dernière, la saison en cours a eu très peu l'occasion de faire appel à la Division équipements.

Les interventions se résument à :

- homologation de la nouvelle salle de Pont Sainte Maxence,
- l'inscription, sans homologation de plusieurs salles pour le Comité de l'Aisne.

#### ↳ **Division Qualifications** : Responsable, Daniel LEDOUCE

La nouvelle version de gest'hand fait que tous les problèmes de qualification et de mutations sont gérés directement par les services de FFHB.

#### ↳ **Division CMCD** : Responsable Salvatore LODDO

La division s'est réunie 2 fois sur la saison 2015/2016 pour se prononcer sur la contribution mutualisée des clubs au développement conformément au vote lors de l'AG de la ligue en 2014.

En raison de la future fusion des 2 ligues du Nord de la France, aucune modification ne sera portée dans les références de la CMCD pour la saison à venir.

Les exigences de la Contribution mutualisée des clubs au développement sur la saison 2015/2016 sont globalement respectées. Les socles de base ne sont pas respectés par 2 clubs (socle Techniciens, socle arbitres et socle Jeunes Arbitres) sur un total de 34 clubs concernés en régionale.

Seules 2 équipes ne remplissent pas les obligations de la CMCD pour la saison 2015/2016. Les clubs ont été destinataires des conclusions de la division de la CMCD.

#### ↳ **Conclusions**

Si le nombre de clubs sanctionnés pour le non respect de leur contribution n'a jamais été aussi bas, ce dont il faut se réjouir, il n'en demeure pas moins que les efforts concernant l'arbitrage et la formation des techniciens doit s'amplifier. Plusieurs clubs répondent aux exigences grâce à l'apport du bonus Associatif.

Merci à tous pour votre attention.

Le Président de la Commission des Statuts et de la Réglementation

Salvatore LODDO

## RAPPORT D'ACTIVITE DU PÔLE DEVELOPPEMENT

### LE PASSE PÔLE DE DEVELOPPEMENT / SAISON 2015-2016

#### « Devenir un Accélérateur d'énergie sur notre territoire »

Le pôle Développement est un pôle de compétences que les clubs peuvent solliciter. Le projet du Pôle Développement s'appuie sur la note d'orientations fédérale (5 priorités de développement affichées), qui contient des objectifs et des actions bien définies : c'est la référence pour notre Olympiade.

Je profite de ce moment pour remercier Grégory Roches, avec qui je forme un Binôme depuis plusieurs années, pour son professionnalisme dans son rôle de chargé de développement de notre territoire et son talent de communicant à travers toutes les newsletters qu'il a réalisées cette saison.

Cette année, je remercie aussi les deux volontaires en service civique de la Ligue (Brenda et Maxime) qui ont œuvrés sur des missions de Développement et tous les professionnels de notre territoire, notre CTS et sans oublier les bénévoles qui ont été dans l'action au sein du Pôle développement durant cette saison 2015-2016.

## 1. Publics cibles

### ❖ Hand'Ensemble

La Ligue accompagne les sections hand'ensemble des clubs et soutient les initiatives des clubs qui œuvrent en faveur du hand ensemble.

#### ***Bilan des actions pour la saison 2015-2016 :***

- Module de formation au hand'ensemble : 4 personnes ont suivi la formation.
- Régionale de hand'ensemble (Hand adapté – Hand fauteuil – Hand Loisir) des 5 et 6 février à Soissons.

Cette cinquième édition de la Régionale de Hand'ensemble a réuni 195 participants répartis dans 22 équipes.



- Rencontres Nationales de Hand'ensemble du 26 au 27 mars au Kremlin Bicêtre.  
Un collectif picard (27 personnes) a participé à cet événement.

- La Tournée Phénoménale dédiée à la promotion du Mondial 2017 qui a fait étape à Amiens du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin à Amiens : présence de 10 établissements spécialisés de la Région.
- Sandball hand'ensemble du mercredi 29 juin à Fort-Mahon : plus de 100 participants attendus.

### ❖ Handball dans les Quartiers Prioritaires

*La priorité de cette saison était de dynamiser le réseau de l'Oise (villes et clubs situés dans les quartiers prioritaires).*

- Des cycles handball dans les quartiers ont eu lieu depuis le 9 février jusqu'au 21 juin dans 6 villes Isariennes en partenariat avec les clubs support (voir le détail dans le tableau ci-dessous).

Les séances ont été animées par les deux volontaires en service civique de la Ligue.

Villes	MERU		VILLERS SAINT PAUL	CREIL	CLERMONT	PONT SAINT MAXENCE	BEAUVAIS
Ages	Garçons : 11-15 ans	Filles : 10-16 ans	7-10 ans	7-14 ans	7-10 ans	7-13 ans	11-13 ans
Nombre de séances	3 séances filles 3 séances garçons + une finalité		8	5	6	9 (dont 2 évènements)	5
Période	Du 9 février au 27 mai		Du 24 février au 27 avril	Du 19 avril au 24 mai	Du 20 avril au 8 juin	Du 7 mai au 25 juin	Du 4 mai au 8 juin

130 licences événementielles ont été saisies au fur et à mesure des séances. Voici le détail :

Méru : 25 / Villers : 24 / Creil : 31 / Clermont : 9 / Beauvais : 24 / Pont : 17.

Il est prévu d'envoyer des courriers de relance en fin de saison sachant que des cartes postales avec les coordonnées des clubs ont été distribuées sur les dernières séances.



- Des événements organisés par la Ligue ont été proposés aux villes et clubs entrant dans le projet :
  - Road Show à Amiens (31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2016)

- o Match de haut niveau : le « France – Suisse » du 4 juin
- o Sandball quartiers à Beauvais au plan d'eau du Canada (mercredi 15 juin)
- o Sandball quartiers à Axo Plage (mercredi 22 juin)
- o Sandball quartiers à Fort-Mahon (mercredi 29 juin)

Dans l'Aisne, un tournoi inter-quartier a eu lieu le vendredi 8 avril à Soissons. 71 jeunes âgés de 8 à 12 ans issus des centres sociaux de Soissons (20 de Presles et 22 de Chevreux) et de Saint Quentin (29 jeunes) étaient présents. Les jeunes volontaires du club de l'AC Soissons ont géré la journée. Un tournoi à 8 équipes a ainsi été fait (les équipes étaient mélangées de façon à équilibrer les groupes).

Dans la Somme, le club de l'APH a fait passer le critérium du jeune handballeur pour environ 145 jeunes amiénois âgés de 9 à 11 ans.

Enfin, le club d'Abbeville a continué son action envers les quartiers avec un projet intitulé « Vivre le handball dans des moments de formation à la prise de responsabilités ».

#### ❖ Handball dans les zones rurales

- Fère en Tardenois et Crécy-en-Ponthieu : malgré les réunions faites, il n'a pas été possible de mettre en place un cycle ou une activité handball cette saison.
- Marle : 3 journées d'initiation ont été faites sur les jeudis 12 mai, 19 mai et 26 mai à destination des écoles de Marle et alentours (CE2 - CM1 - CM2).
- Vervins : des interventions ont été planifiées également avec les écoles de Marly Gomont et Fontaine-lès-Vervins (CM1 et CM2)



#### ❖ Féminisation

- Actions périphérique lors du France-Russie Jeunes sur notre territoire le 28 novembre.

un tournoi 4 contre 4 (nouvelle pratique) a été testé et organisé de 14h30 à 17h pour des collégiennes de 11 et 12 ans (6<sup>e</sup> – 5<sup>e</sup>) et licenciées du même âge. 12 équipes ont été constituées parmi les 53 participantes issues des collèges de Beauvais de St Esprit (6) et de Notre Dame (1), des sections sportives de Neuilly en Thelle (16) et Chambly (7) et des clubs de Chambly (18), Clermont (4) et une licenciée de Chevrières. 5 Jeunes Arbitres et une trentaine d'accompagnateurs (parents, grands parents, enseignants, etc...) étaient également présents.

- Réunion du « POLE DEVELOPPEMENT » exclusivement sur le thème de la féminisation. Celle-ci a eu lieu le 19 décembre 2015 au Campanile de Villers St Paul. Une réunion dynamique et participative.
- Participation du pôle développement au 4<sup>ème</sup> séminaire National « Hand et Parité » les 21 et 22 mai à Paris.
- Enfin, dans l'Aisne à Laon le samedi 25 juin pour les catégories -12 et -15 ans, un tournoi sur gazon sera organisé. L'objectif est d'agir sur la fidélisation de nos licenciées.



## 2. Offres de pratiques

### Hand fit

- o Séance Découverte le samedi 10 octobre à Chambly (Animation FFHB)  
 Cette séance avait but de présenter cette nouvelle forme de pratique aux clubs, communiquer sur la formation fédérale et présenter à tous le matériel spécifique (Kit Handfit). La ligue, le comité Oise et quelques clubs de notre territoire étaient présents.



- Formation Handfit (module 1) du 6 au 8 novembre à Amiens :

13 stagiaires dont 9 picards représentant 8 structures y ont participé.

Concernant le nombre de licenciés Handfit, il y avait (au 27 mai 2016) 20 licenciés HANDFIT.

Les licenciés sont issus des clubs de Laigneville (9), Salouel (6), Chambly (4) et Lassigny (1).

Pas de licenciés Handfit pour le club d'Ailly le Haut Clocher qui propose également cette activité.

#### 4 contre 4

Cette activité a été proposée et testée cette saison lors de différents moments (voir plus haut).

L'idée étant de toucher le public adolescent en proposant une activité fun et innovantes

Le « hand à 4 » offre aussi des perspectives pour des publics scolarisés et pour les clubs en permettant à tous de s'épanouir et de prendre du plaisir.

- Actions périphériques
  - Lors du France-Russie Jeunes à Chambly le 28 novembre.
  - Lors du France-Suisse à Beauvais le 4 Juin.
- Un cycle handball
  - Dans l'Oise au sein du collège privé d'Agnetz (2 classes de 5ème) Mai-Juin.
  - Dans l'Aisne au sein du collège public de Braine (3 classes de 6ème) en Juin.



### 3. Service aux clubs

*Dans une récente interview Thierry Gaillard, CTN à la FFHB qui résumait le développement ainsi : « c'est avoir comme obsession quotidienne, le service au club... car c'est la cellule active de la Fédération, celle qui fait le Handball tous les jours, celle qu'il faut, sans relâche, accompagner dans le développement des compétences de ces dirigeants et dans sa nécessaire structuration ».*



## Fiches actions territoriales

L'idée était de doter les clubs en matériel ou en lots divers pour leur permettre d'organiser des actions de développement au sein de leur structure. Pour qu'ils puissent en bénéficier, une fiche action territoriale contenant 6 thématiques était à remplir.

Ce projet a été lancé le 8 décembre 2015 (envoi des documents par mail aux clubs)..

Bilan pour la première année de cette action:

- o 15 clubs participants
- o 22 fiches actions faites

Concernant les thématiques choisies par les clubs, on retrouve une majorité d'actions pour le « Public scolarisé » (8) et « Nouvelle Pratique » (6 dont 3 sur le handfit). Le reste des actions concerne les publics cibles (3 sur la féminisation, 2 sur les quartiers et 1 sur le hand'ensemble).

### Action événementielle Statistiques au 26 mai 2016 :

**133 événements validés dans Gest'hand :**

Ligue : 11 Aisne : 19 Oise : 52 Somme : 51

**48 structures dans l'action :**

Ligue : 1 Aisne : 8 Oise : 21 Somme : 15 (clubs & comité)

**3 333 licences événementielles saisies :**

Ligue : 424 licences Aisne: 1 303 Oise : 615 Somme : 991

## 4. Service civique

### Déploiement du dispositif pour les clubs

*Double objectif pour les clubs :*

- *Pouvoir développer des projets de cohésion sociale*
- *Etre en situation de gestion de ressources humaines*

Suite à un travail important de communication de notre chargé de développement concernant le dispositif fédéral, 8 clubs ont répondu et ont accueilli des jeunes en service civique cette saison :

- AC Soissons : 2 jeunes sur les thèmes « Féminisation » et « Solidarité par le handball »
- HBC Chambly : 2 jeunes sur les thèmes « Santé, bien-être » et « Accompagnement à la scolarité »
- HC Villers St Paul : 2 jeunes sur la thématique « Féminisation »
- HBC Salouel : 2 jeunes sur la thématique « Parentalité »
- Ailly le Haut Clocher : 2 jeunes sur les thèmes « Féminisation » et « Accompagnement à la scolarité »
- Neuilly en Thelle : 2 jeunes sur les thèmes « Parentalité » et « Solidarité par le handball »
- Sud Oise : 2 jeunes sur les thèmes « Environnement » et « Parentalité »
- FJEP Courmelles : 2 jeunes sur la thématique « Féminisation »



A noter que la Ligue a bénéficié aussi du dispositif fédéral en accueillant cette saison 2 jeunes sur la thématique « Féminisation », « Quartiers » et « Zone Rurales » et sur un événement : le tournée phénoménale (road show).

Un suivi horaire et technique a été fait mois par mois.

Par le biais de l'agrément local, d'autres structures ont accueilli cette année des jeunes en service civique :

- AC Soissons : 2 jeunes
- HBC Corbie : 4 jeunes
- EAL Abbeville : 1 jeune
- Amiens PH : 1 jeune
- Ailly sur Noye : 1 jeune
- Comité Oise de handball : 1 jeune
- Comité Somme de handball : 2 jeunes

Cela représente 30 jeunes volontaires en service civique qui ont pu effectuer des missions d'intérêt général.

De manière générale, concernant ce dispositif et son déploiement, un document a été rédigé et envoyé à la CTS.

## 5. Mondial 2017

### **Opération de rentrée « Ouvrons nos portes au Mondial 2017 »:**

L'idée était d'inciter les clubs à faire le buzz autour du Mondial lors de leurs traditionnelles Portes ouvertes de rentrée. Pour cela, la Ligue proposait des lots, affiches et bulletins concours spécifiques.

Le bilan de cette opération est le suivant :

- 32 clubs participants
- 11 comptes rendus envoyés
- 11 clubs ont envoyé des photos
- 7 clubs ont envoyé leurs bulletins concours

### **Road Show – Tournée Phénoménale (31 mai et 1<sup>er</sup> juin à Amiens)**

Le ROAD SHOW est une tournée itinérante dédiée à la promotion du Championnat du monde de Handball Masculin qui aura lieu en France du 11 janvier au 29 janvier 2017.

La tournée dans le paysage Picard se déroulera le 31 Mai et le 01 Juin 2016 à Amiens sur le parvis de la Maison de la Culture (Place Gonthier).

- Ateliers mis en place : handfit, parcours handball et 4 contre 4, atelier tir, défi roucoulette.
- Publics invités : USEP, UNSS, quartiers, établissements spécialisés et clubs.



### Dispositif « Tous prêts »

Un projet Ligue (Handball dans les Quartiers) a été déposé sur la plateforme dédiée. Pailleurs, ce dispositif a été relayé aux clubs lors des réunions de secteur Creillois et Cœur de Picardie, et relayé sur la newsletter mensuelle de mars.

## 6. Fusion des 2 Ligues

Les acteurs du Développement des deux territoires se sont réunis plusieurs fois, nous avons pu faire un état des lieux, quantifier les ressources liées au développement pour le Nord Pas de Calais et la Picardie, réaliser un catalogue des actions. Un document de synthèse a été réalisé et présenté lors de la réunion ETT du 11 mars.

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

## SAISON 2015/2016

### Composition de la commission :

Membre de la CRD membre du C.A. de la Ligue de Picardie :

Jean-Claude OZANNE Comité OISE

Membres de la CRD non membres du CA de la Ligue de Picardie :

Comité AISNE : JP SEREMAK

Comité OISE :

Mmes Laurence Colin - Sabine FOUSSARD Vice Présidente - Isabelle MORGAND

Mrs Pascal DE CLEENE - Jean-Paul CLERC Vice Président - Guy GAUTHEROT Vice président- Michaël ROLLET –

Comité SOMME : Frank LEBEUF

Instructeur des dossiers : Mr Jean-Pierre IRIARTE

Secrétaire (s) des séances : Mme Isabelle MORGAND – Mr Guy GAUTHEROT

Chargé de l'ouverture des dossiers : Mr Daniel HOUZE

Soit :	Aisne	1 membre
	Oise	8 membres
	Somme	1 membre

La commission s'est réunie 4 fois cette saison pour traiter 22 dossiers concernant 13 clubs différents.

Pour la prochaine réunion qui aura lieu le 17 juin 2016 il y a 2 dossiers à ce jour.

1 <sup>ère</sup> réunion	le 27/11/2015	3 dossiers
2 <sup>ème</sup> réunion	le 29/01/2016	6 dossiers dont 1 erreur administrative de l'arbitre
3 <sup>ème</sup> réunion	le 04/03/2016	6 dossiers
4 <sup>ème</sup> réunion	le 13/05/2016	7 dossiers
Restent à la date de la rédaction :		1 journée de championnat 2 journées de Coupe de Picardie

Motifs	16/15	15/14	14/13	13/12	12/11	11/10	10/09	09/08	08/07	07/06
Action de revanche										
Accrochage						1				
Action intentionnelle	1		1							
Action dangereuse	2		1							
Acte n'entrant pas dans le comportement d'un capitaine		1		1						
Acte n'entrant pas dans le comportement d'un joueur		1								
Agression délibérée		1					1			
Assurer la protection des biens et des personnes										
Atteinte à l'honneur et à la considération de la personne		1					2			
Attitude agressive		1							3	1
Attitude incorrecte	2	3	3	1	1	5	6	2	6	6
Attitude menaçante	1								1	
Attitude méprisante		1				1				
Attitude physique menaçante		1				1	3		1	1
Bousculade		1				1	3	2	6	
Brutalité		1			1	3			5	10
Comportement verbal anti sportif	2									
Contestation et propos excessifs			1							
Contestation systématique	1	3								
Coup volontaire délibéré	1				1	2		1	1	
Comportement incorrect public	1									
Faute volontaire pour préserver le score			3	2						
Dégradation matérielle								1		
Echange de coups										
Envahissement aire de jeu				1	1					
Geste et propos injurieux							1			
Geste maladroit									1	1
Geste obscène		1							2	
Geste brutal en réaction	1									
Insultes		2				1			1	
Intervention physique consciente et particulièrement exagérée				1						
Jet de ballon sur tête du gardien					1					
Jeu dangereux					2					
Menaces gestuelles				1						
Menaces verbales	2	1							1	1
Pénétration sur le terrain sans autorisation		1								
Poussette		1			2	1		1	2	
Propos excessifs	2	2	1	2	5	7	5	3	6	7
Manquement à sa charge	1		1	1						
Propos incorrects Sexiste										
Propos injurieux	1	2	2		3	3	3	3	2	2
Propos et menaces verbales										
Propos menaçants										
Préservation du score	4									
Provocation										
Provocation verbale										
Tentative de coups		1								
Tentative de pénétration sur le terrain										
Propos excessifs attitude incorrecte										
Coup au visage										1
Manquement à sa charge										2
Pénétration sur terrain par un officiel									1	
Refus de signer la feuille de match									1	
Faute volontaire			3	2	1					
Jouant sous suspension				1						

Tous ces faits ont justifié :

30 dates de « suspension ferme » saison 2014/2015 = 37

25 dates « avec sursis » saison 2014/2015 = 25

4 avertissements saison 2014/2015 = 3

0 dossier sans suite saison 2014/2015 = 3

1 dossier nul et non avenu saison 2014/2015 = 2

- Soit 22 dossiers arrivés à la Ligue à traiter.
- Reste à traiter provisoirement : 2 dossiers.
- Rappel Saison 2014/2015 : 26 dossiers.

Montant des amendes :

Saison 2015/2016 = 3235 €

Saison 2014/2015 = 2238,5 €

Saison 2013/2014 = 787 €

Saison 2012 /2013 = 2383,25€

Saison 2011 /2012 = 2097,5 €

Saison 2010 / 2011 =1575 €

Saison 2009 /2010 =1926 €

A titre de comparaison :

	16/15	15/14	14/13	13/12	12/11	11/10	10/09	09/08	08/07	07/06	06/05
Date de suspension ferme	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	18	25	<b>26</b>	<b>12</b>	21	25	45
Date de suspension avec sursis	25	15	2	34	19	22	19	11	14	12	32
Avertissement	4	3	2	1	1	0	2	0	3	4	5
Rappel à l'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0			
Sans suite		3	3	2	3	1	3	3	4	11	1
Nuls et non avenus	1	2	2	1	0	2	0	1	8	9	7
Nombre de clubs concernés	13	15	13	11	12	10	20	10	15	16	17

### Commentaires :

Forte augmentation du montant des amendes dû essentiellement au tarif Fédéral de 45€ à 60€

- Au nombre de date de suspension ferme en hausse
- Au nombre de date de suspension avec sursis en forte hausse

### Niveau de l'équipe des joueurs sanctionnés :

	16/15	15/14	14/13	13/12	12/11	11/10	10/09	09/08
+ 16 ans Masculin Honneur	0	5	2	2	3	3	6	5
+ 16 ans Masculin Excellence	4	5	2	5	3	6	3	5
+ 16 ans Masculin Pré-Nat.	13	4	6	5	9	10	<b>6</b>	<b>8</b>
- 19 ans masculin	2	5	2			2	4	2
+ 15 ans féminine Pré-Nat.	2	1	4	2	4	1		
Coupe de Picardie Masc	0	0	5		3		1	
- 15 ans Masc	0	0					1	
Coupe de Picardie Fém	1							

### Conclusion :

- Bonne participation des Membres de la Commission.
- Plus de rapports disciplinaires de la part des arbitres, mais de nombreux rouges dans la dernière mn sans rapport (cela devient une habitude)!!!
- Très forte augmentation des sanctions cette saison.
- Nombre de dossiers à ce jour : 22

**Bonne Assemblée Générale 2015 / 2016**

**Bonnes Vacances**

**Bonne Saison 2016-2017**



## **RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE DES RECLAMATIONS ET LITIGES**

La commission ne s'est pas réunie à ce jour. Un dossier non recevable et un en attente.

Le Président

Michel MERESSE

## **RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION REGIONALE MEDICALE**

La Présidente ayant pris ses fonctions à mi saison, aucun rapport sera soumis au vote.



## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

### SAISON 2015-2016

L'Equipe Technique Régionale a pour mission de mettre en œuvre le projet territorial picard qui est une déclinaison du projet fédéral. Ces projets font référence aux directives ministérielles.

En Picardie, nos actions se concentrent essentiellement sur le développement (en lien avec le pôle développement), l'accès au sport de haut niveau et la formation de cadres et des arbitres jeunes (ainsi que ceux qui les accompagnent).

Nous avons donc pour la dernière fois mené à bien ces missions et avons déjà opéré un rapprochement avec nos voisins du Nord Pas de Calais. A la rentrée de septembre 2016, l'ETR grande région sera opérationnelle pour travailler sur la transition rendue nécessaire par la fusion territoriale mais aussi pour continuer à encadrer techniquement les licenciés de notre région.

Je profite de ce compte rendu pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont donné du temps et de l'énergie pour que l'ensemble de nos travaux puissent être menés à bon terme, avec une qualité de service au licencié jamais démentie. Professionnels et bénévoles, sans eux aucune action technique ne peut voir le jour. Merci donc pour votre engagement et la qualité de vos interventions.

Récapitulatif des journées de formation encadrées par l'ETR

	<b>joueurs</b>	<b>Jeunes arbitres</b>	<b>cadres</b>	<b>Total</b>
Saison 2012 - 2013	504	99	135	738
Saison 2013 - 2014	378	131	150	659
Saison 2014 - 2015	528	138	262	928
Saison 2015 - 2016	513	165	293	971

Nos chiffres sont en hausse. A cela plusieurs explications :

- la ligue continue d'organiser le niveau animateur départemental Aisne et Somme
- Plusieurs matinées techniques d'accompagnement aux nouvelles règles ont été proposées sur le territoire.
- Enfin la formation des AJ est maintenant opérationnelle et nos stages rencontrent un vif succès

Mais ces bons chiffres ne doivent pas non plus nous aveugler : les matinées techniques qui ont satisfait grandement les participants n'ont pas rencontré le succès escompté. Une grande majorité d'entraîneurs officiant sur les catégories jeunes ne se sont pas déplacés. C'est bien dommage, le niveau de nos jeunes joueurs s'améliorerait de manière significative si les cadres étaient formés.

Nous avons également rencontré de grosses difficultés pour mettre en place le niveau entraîneur régional : 4 candidats pour le module 1, 3 en module 2; c'est bien trop peu pour une ligue de 9000 licenciés.

## 1 – LES JOUEURS

### \* Les équipes de Ligue

**Inter ligues** 27 et 28 février à Serris

#### Résultats filles :

Avec trois défaites en autant de rencontres, les joueuses de Picardie terminent 6° de ce tournoi inter ligues sans aucune joueuse détectée pour le stage national 1. Même si les joueuses présentes n'ont pas démerité, une nouvelle fois les lacunes sur les savoir faire spécifiques et le manque de profils ont été mis en lumière lors de cette compétition.

Picardie - Normandie : 13 - 15

Picardie - Pays de la Loire : 13 - 21

Picardie - Nord Pas de Calais : 14 - 16

#### Résultats garçons :

Avec une victoire contre la Normandie pour le dernier match, l'équipe de Picardie termine 5° de la compétition remportée par la LIFE.

Les joueurs ont été au rendez-vous et, malgré la difficulté, ne sont pas sortis du projet de jeu établi, ce qui est une satisfaction. Ils ont ainsi terminé sur une bonne note en remportant leur dernier match.

A l'issue de la compétition, deux joueurs, Ryan BOUTAIG (Laon) et Léo BALNY (Compiègne) ont été sélectionnés pour le SN1 du 4 au 8 avril à Belfort.

Picardie - Nord Pas de Calais : 21 - 22

Picardie - LIFE : 7 - 20

Picardie - Normandie : 17-14

### \* La détection

La détection est un élément essentiel de notre handball car elle permet de trouver les joueurs qui feront le handball picard de demain. Cette conviction n'est pas toujours partagée même si on constate une amélioration notable de l'efficacité de nos actions. Les clubs ont mieux participé, surtout dans l'Aisne et l'Oise. Il reste cependant difficile de repérer des potentiels intéressants.

Il faut donc poursuivre et amplifier cet effort.

Deux actions ont été menées cette saison :

- Les tournois de détection -15 ans

Cette saison, l'action concernait les licencié(e)s né(e)s en 2001 et 2002, voire 2003.

Le 1<sup>er</sup> tour a eu lieu le 08 novembre 2015 sur 10 sites identifiés, 4 sites pour les filles (Feuquières, Beauvais, Soissons et Corbie) et 6 sites pour les garçons (Chambly, St Quentin, Amiens, ECLA, Crépy et Abbeville), à l'issue de



cette journée, une sélection de 18 joueuses et joueurs sont retenus par le détecteur afin de représenter le site lors des finalités, et s'ajoutent des entraîneurs et des jeunes arbitres.

Cela a permis de voir 203 filles sur un effectif de 401 licenciées (2001, 2002, 2003) soit **50,6 %** ce qui représente 1 fille sur 2.

Quant aux garçons, 244 ont été vu sur les 785 licenciés soit **31,1 %** ce qui représente 1 garçon sur 3.

Ceci est évidemment trop peu pour cette action de détection.

Pour la deuxième année consécutive, les Tournois Régionaux de Détection se sont clôturés, par des finalités qui ont eu lieu le dimanche 3 janvier 2016 sur deux sites (Lassigny en filles et Maignelay Montigny en garçons).

L'objectif général était de pouvoir mieux détecter et évaluer les licenciés des années 2001,2002 voir 2003, par secteur géographique, dans un contexte d'opposition plus équilibré. A l'occasion de cette action, 51 filles présentes sur 71 convoquées (72%) se sont opposées toute la journée, sous une formule championnat.

Quant aux garçons 86 présents sur 106 convoqués (81%) se sont déplacés et ont pu se rencontrer en deux poules de trois le matin et des finalités l'après midi.

- Le critérium du jeune handballeur

### **CJHB FFHB**

42 clubs ont participé cette saison dont 10 dans l'Aisne (La Fère, SQHB, Château Thierry, Villers Cotterêts, HB Milonais, Marle, Laon, Courmelles, Soissons et Vervins), 21 dans l'Oise (HOLA, Chambly, Senlis, Clermont, Mesnil, Compiègne, Noyon, Crépy, Milly, Chevières, Songeons, Méru, BOUC, Neuilly, Maignelay Montigny, Villers Saint Paul, ECLA, Sérifontaine, Mouy, Cambronne et Sud Oise) et 11 dans la Somme (APH, Salouël, Crécy, Corbie, EAL, Albert, Ailly/Noye, Roye, Péronne, Nouvion et l'AFSB).

Soit 616 licenciés dont 420 garçons (189 nés en 2003 et 231 nés en 2004) et 196 filles (91 nées en 2003 et 105 nées en 2004).

### **CJHB UNSS**

Nous avons progressé cette année en nombre de collèges et de participants. L'édition 2016 a touché 21 collèges (+3), (4 dans l'Oise (+1), 10 dans la Somme (-2) et dans 7 l'Aisne (+3)) pour un total de 447 participants (+25 participants, 6 %) soit 286 garçons (+18) (174 de 2003 et 112 de 2004) et 161 filles (+7) (97 de 2003 et 64 de 2004) A noter la participation d'un collège Ugsel dans l'Oise.

Le seul bémol est la diminution de nombre de collège dans la Somme (-2).

***Cette 8ème édition a vu la barre mythique des 1000 participants franchie comme lors de l'édition 2013/2014, 1075 participants !!!***

### **\* Les stages grands gabarits**

Deux sessions ont été organisées, en octobre et en février afin de mieux suivre ces potentiels. Ces deux stages ont permis d'évaluer et d'entraîner : 31 joueurs et joueuses en octobre et 29 en février.

Force est de reconnaître que nous n'avons pas assez de profils lors de ces stages et que les joueurs et joueuses présents n'ont pas vraiment de difficulté spécifique aux grands mais plutôt des manques techniques et perceptifs liés au manque d'entraînement.

### **\* Les stages nationaux**

#### Equipe de France jeunes (joueuses nées en 1998 et 1999)

Suite à plusieurs défections, le staff de l'équipe de France jeunes a appelé Jennifer VIALATTE (Beauvais) au stage qui s'est déroulé à Amiens du 23 au 29 novembre. A cette occasion, Jennifer a pu participer aux deux rencontres programmées contre l'équipe de Russie à Amiens et à Chambly.

#### Equipe de France cadettes (joueuses nées en 2000)

Pavlina GRIS (Corbie) et Alicia NTESSI (Crépy) ont participé au stage et au tournoi Ittis avec l'équipe de France cadettes du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre à Torcy.

Du 17 au 23 novembre, une autre pensionnaire du pôle d'Amiens, Marie BOKEA licenciée au Kremlin-Bicêtre est quant à elle partie en Roumanie avec cette même équipe de France cadettes

#### Equipe de France cadets (joueurs nés en 2000-2001)

Ryan BOUTAIG (Laon) a été retenu en équipe de France cadets pour un stage à St Pierre d'Oléron, du 7 au 12 juin.

#### Stage National 3 (joueuses nées en 1998 et 1999)

Jennifer VIALATTE (Beauvais) et Chloé BELLONNET (Corbie) ont participé au SN3 organisé à Besançon du 20 au 25 février

#### Stage détection de zone (joueuses nées en 2000)

Maéva AHAU (Villers St Paul), Pavlina GRIS (Corbie), Louise LANCASTRE et Alicia NTESSI (Crépy) ont été retenues pour le SDZ à Angers qui s'est déroulé du 4 au 6 avril.

#### Stage National 2 (joueuses nées en 2000)

Alicia NTESSI (Crépy) a été retenue pour le SN2 à Clermont-Ferrand qui s'est déroulé du 9 au 13 mai.

#### Stage sélection de zone des pôles (joueurs nés en 1998 et 1999)

Deux joueurs ont été sélectionnés pour le regroupement des sélections de zone des pôles qui s'est tenu à Clermont-Ferrand du 2 au 6 mai : Yohan DEBOWSKI et Benjamin THIEBAUT (Compiègne)

#### Stage National 2 et 3 (joueurs nés en 2000)

François PAPIN (EAL) a participé au SN2 à Dijon du 10 au 13 novembre, Samy SAHRAOUI (Crépy) a quant à lui été retenu pour le SN3 à Saint Brice du 18 au 21 février.

#### Stage National 1 (joueurs nés en 2001)

Ryan BOUTAIG (Laon) et Léo BALNY (Compiègne) ont été sélectionnés pour le SN1 du 4 au 8 avril à Belfort.

### Stage de détection fédéral (joueurs nés en 2002)

Seul Baptiste CLAY (Abbeville) a représenté la région lors de ce stage qui a eu lieu à La Flèche, du 15 au 17 avril.

#### **\* Le Pôle Espoir**

##### Résultats garçons :

**1° tour amical** : 13 et 14 octobre à Deauville

Bonne compétition du pôle pour ce tournoi amical (2 victoires, 1 nul et 1 défaite). Les garçons terminent 1° ex aequo avec Dunkerque de ce premier tournoi auquel ne participaient pas les plus âgés.

Amiens - Cesson : 23 - 22

Amiens - Dunkerque : 15 - 22

Amiens - Evreux : 17 - 17

Amiens - Segré : 22 - 15

**2° tour** : du 22 au 24 mars à Amiens

C'est sur une très belle seconde place pour le pôle d'Amiens que s'est terminée la compétition de la zone nord ouest.

Le pôle a effectué un bon tournoi, ne s'inclinant que face à la Réunion qui termine première et qui était d'un niveau supérieur.

Amiens - Cesson : 24 - 23

Amiens - Evreux : 24 - 15

Amiens - Dunkerque : 13 - 10

Amiens - Réunion : 19 - 24

Amiens - Segré : 23 - 18

##### Résultats filles :

Le premier tour a vu un résultat équilibré avec une victoire et une défaite. Ce tournoi a constitué une bonne évaluation au terme de la première période de travail.

**1° tour amical** : 14 octobre à Amiens

Amiens - Tourcoing : 11 - 13

Amiens - Le Havre : 17 - 14

Le tournoi officiel a vu une bonne prestation des joueuses du pôle d'Amiens qui ont montré l'étendue de leurs progrès (aucune victoire en inter-ligues depuis 3 ans). Le résultat est d'autant plus encourageant qu'il s'est fait avec une large partie de joueuses nées en 2000.

Les joueuses qui devaient émerger ont confirmé la plupart du temps les attentes mises en elles.

**2° tour** : 23 au 25 janvier à Granville

Brest - Amiens : 22 - 9 (10-3)

Segré - Amiens : 17 - 15 (10 - 6)

Le Havre - Amiens : 12 - 22 (5 - 11)

Nouméa - Amiens : 11 - 28 (2 - 16)

Tourcoing -Amiens : 20 - 17 (9 - 9)

Le pôle d'Amiens termine à la quatrième place de ce tournoi remporté par Brest

## 2 – LES CADRES

\* L'animateur départemental.

Cette formation a été cette année assurée par la ligue dans les départements de l'Aisne et de la Somme. L'Oise est quant à elle autonome.

	Animateur départemental		Obtention du diplôme animateur départemental
	Inscrits	Cursus terminé	
<b>AISNE</b>	6	6	6
<b>OISE</b>	27	16	16
<b>SOMME</b>	18	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>37</b>	<b>37</b>

A titre indicatif, les chiffres pour la saison 2014-2015 étaient :

41 inscrits, 20 candidats présents durant la formation, 18 réussites à l'examen

Le nombre de candidats terminant le cursus est en très forte hausse, tout comme le nombre d'admis à cette formation. Cela est vrai pour les départements de l'Aisne et de la Somme mais il convient de noter le très faible pourcentage d'admis dans l'Oise.

### **Obtention du diplôme animateur départemental :**

**AISNE** : Alexandre Prevost – Guillaume Lavoine (Laon) – Vincent Hanquet (Bohain) – Stéphane Ropiquet (St Quentin) – Romain Boursat – Margaux Lefevre (Courmelles)

**OISE** : Charlotte Maire – Léo Vesval (Beauvais) – Fabrice Cliquot – Patrick Pereira (Cambronne) – Yann Szpytma (Chevrières) – Valentin Mancier (Compiègne) – Floryan Fantaccino (Crépy) – Corentin Holle – Yves Machu (Ecla) – Cédric Le Roy (Méru) – Sébastien Mota (Milly) – Popescu Nicusor (Neuilly) – Jean-Raymond Vertueux (Pont St Maxence) – Martine Gilles-Duret (Sud Oise) – Xavier Cagny – Jacques Saoudi (Villers St Paul)

**SOMME** : Benjamin Desmaret – Christophe Landa (Ailly le haut Clocher) – Benjamin Mercery (Amiens St Maurice) – Kevin Piquet – Joanny Duchateau (Ailly sur Noye) – Dimitri Coulon – Vincent Joly – Olivier Rognon (Albert) – Théodore Vanbelle – Alexis Ternisien (Salouel) – Nicolas Barret – Dimitri Goudu – Maise Nicolas – Aymeric Poumeyrol (Amiens PH) – Aline Druel-Pottier (Abbeville)

\* L'animateur de handball

	Animateur handball		Obtention du diplôme animateur handball
	Inscrits	Cursus terminé	
<b>AISNE</b>	3	3	3
<b>OISE</b>	10	8	7
<b>SOMME</b>	5	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>15</b>

A titre indicatif, les chiffres pour la saison 2014-2015 étaient :

11 inscrits, 7 candidats présents durant la formation, 7 réussites à l'examen

Le chiffre d'inscrits mais surtout de candidats admis est en hausse. Il semblerait que cette session soit intéressante qualitativement, une bonne partie des candidats ayant déjà envisagé de poursuivre la formation dès la rentrée 2016.

**Obtention du diplôme d'animateur de handball :**

**AISNE** : Laurent Fruchart (Villers Cotterêts) – Stéphane Ropiquet (St Quentin) – Charlotte Simbozel (Laon)

**OISE** : Alexandru Constantin – Charlotte Maire – Léo Vesval (Beauvais) – Guillaume Nicastro (Chambly) – Morgann Fenou (Crépy) – Sébastien Mota (Milly) – Stéphane Vanier (Chevrières)

**SOMME** : Benjamin Desmarest (Ailly le haut clocher) – Aline Druel-pottier (Abbeville) – Dimitri Goudu – Aymeric Poumeyrol (Amiens PH) – Benjamin Mercery (Amiens St Maurice)

\* L'entraîneur régional

	Module 1		Module 2		Diplôme entraîneur régional	
	Inscrits	Cursus terminé	Inscrits	Cursus terminé	Postulants	Réussite
<b>AISNE</b>	1	1				
<b>OISE</b>	1	0				
<b>SOMME</b>	2	2	3	2	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>					

Total 2014-2015

<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
--------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

**Obtention du diplôme d'entraîneur régional :**

**SOMME :** Simon SOUDRY (APH)

Il est une nouvelle fois à signaler que le nombre de candidats à cette formation est très insuffisant pour répondre aux demandes d'encadrement des clubs. Il est impératif de continuer à faire l'effort de se former pour augmenter les compétences – et donc le niveau général du handball dans la région – mais aussi pour répondre aux exigences de la CMCD.

**\* L'entraîneur inter régional**

Trois candidats en adultes Mikaël Delforge (Crépy), en jeunes Laurent Gay (Laon) et Antoine Duval (Senlis) – Seul Laurent Gay a suivi l'ensemble de la formation et a été validé EIR jeunes

**\* L'accompagnateur d'équipe**

Cette année, 102 candidats ont été formés dans la région : 24 dans l'Aisne, 47 dans l'Oise et 31 dans la Somme.

**\* Les validations d'expérience**

Les 8 dossiers déposés cette année pour des validations du diplôme "animateur handball" et "entraîneur régional" ont fait l'objet de :

- deux refus pour dossier non conforme - un refus suite à la visite effectuée
- une validation de l'accompagnateur d'équipe
- deux validations de l'animateur départemental
- une validation de l'animateur handball
- un allègement de l'animateur handball.



Nous constatons de plus en plus souvent une méconnaissance du dispositif par les candidats et surtout une absence de référence sur le diplôme demandé. Il est impératif de se renseigner pour connaître les attendus en termes de compétences du diplôme escompté : le différentiel entre ce qui est proposé par le candidat et le diplôme visé est souvent bien trop important.

\* Les formations d'accompagnement technique

Plusieurs demi-journées de formation ont été proposées afin d'aider les entraîneurs à mieux appréhender les contenus techniques mis en place sur les catégories jeunes.

Une partie théorique et une partie pédagogique ont été présentées pour les -12, -15 filles, -14 et -16 garçons.

Ces moments ont véritablement été riches en échanges et appréciés par tous. L'année prochaine, nous réitérerons l'expérience en espérant avoir un peu plus de candidats.

### 3 – AUTRES ACTIONS

#### **FORMATION JA REGION :** (rapport de Rémi Fisk, référent JA ligue)

3 stages régionaux (28 août au 30 août 2015 à Amiens, 30 octobre au 01 novembre 2015 à Amiens, 13 au 15 avril 2016 à Corbie), 45 JA ont participé à au moins un stage (12 de l'Aisne, 12 de l'Oise, 21 de la Somme).

19 JA ont obtenu le grade JA région : AJAVON Aurélien (96 d'Ailly/Noye), DEMAREST Maxime (97 d'Ailly le haut clocher), BRELLE Chloé (97 de Doullens), MAES Robin (99 de Laon), VEDRINE Leopold (98 de Laon), DECUPPER Clément (99 de Pont), GABRIEL Thomas (99 de Pont), MICHEL William (98 de Senlis), SAGOT Valentin (98 de Sud Oise), MARTINEZ Thomas (98 de Sud Oise), BAILLET Clarisse (99 d'Albert), RUIN Emeline (99 d'Albert), ROIDE Lucile (99 de Corbie), RUET Justine (00 de Corbie), SULPICE Justine (98 de Corbie), BOOREE Martin (00 d'Albert), DUMONT Anna (00 d'Abbeville), Clay Paul (00 d'Abbeville), PAPIN François (00 d'Abbeville).

La paire MAES Robin (99 de Laon) / VEDRINE (98 de Laon) a participé aux inter-ligues du 26 au 28 février 2016 à Serris. Ce binôme s'est classé 4<sup>ème</sup> sur 6 sur cette compétition.

NOUVEAUTE : une sélection régionale de jeunes arbitres constituée de 10 binômes a vu le jour. Cela a permis de doter les sélectionnés d'un sweat, une chemise et un short d'arbitre, de mettre en place une formation continue auprès des 5 accompagnateurs de JA mais surtout d'assurer dans de bonnes conditions les désignations sur les inter-ligues, les inter-comités, les matchs de -18 ans championnat de France filles et garçons, -19 M région et -16 M région.

Enfin, le 1<sup>ER</sup> tour des tournois régionaux de détection du 08 novembre 2015, a permis de voir et d'évaluer 61 JA. Chaque JA a été orienté vers un niveau de stage qui lui correspondait le mieux (département ou région) afin de parfaire sa formation mais surtout 20 JA ont été sélectionnés pour les finalités du 03 janvier 2016 (15 présents). Une session de formation pour les accompagnateurs de JA a également eu lieu sur cette action. 16 accompagnateurs ont été validés.

J'encourage et je félicite le travail des clubs et des comités qui permet de voir de plus en plus de JA motivés et intéressés par l'arbitrage mais surtout qui ont un réel potentiel pour renouveler nos arbitres adultes dans un futur proche.

## Point sur le projet territorial

AG Ligue de Picardie de Handball THURY-SOUS-CLERMONT

11 juin 2016

Projet Territorial bilan mandature 2012-2016

Un des grands axes à développer pour le projet territorial pour cette mandature était :

**Mettre en place une offre de pratique territoriale diversifiée et durable.**

Pour cela divers moyens ont été mis en œuvre :

- Signature d'une charte de participation des comités
- Mise en place d'une Équipe Projet Territorial
- Mise en place de divers temps de formation en destination des salariés et de bénévoles
- Organisation du territoire en secteurs

La Charte de participation des Comités a été signée à Camon.

Après un départ chaotique suite à la démission du Vice Président de la ligue en charge du projet Territorial courant novembre, le projet territorial est resté en « stand by » plusieurs mois, par le fait, il n'a même pas démarré sur le terrain.

Afin de tenter de faire vivre le projet, Daniel Houzé a été désigné comme référent du projet territorial.

Un petit retour chronologique s'impose :

L'esprit et le fond du projet territorial ont été explicités lors de réunions dans les 3 comités :

- 08-01-2013 à Amiens pour le comité de la Somme
- 09-01-2013 à Breuil le Vert pour le comité de l'Oise
- 02-02-2013 à Courmelles pour le comité de l'Aisne

Ces différentes réunions ont vu des audiences variables (Amiens : début d'une attaque neigeuse, Breuil : circulation très difficile due aux intempéries, Courmelles belle participation)

Un plan de formation financé par les AGFOS et la ligue a été mis en place.

Quatre journées de formation pour les futurs animateurs des secteurs (salariés et bénévoles) :

- Formation conduite de projet : → 15/12/2012
- Formation communication et conduite de réunion : → 18/01/2013
- 19/02/2013
- 28/05/2013
- Une 1/2 journée de formation conduite de projet pour les élus : → 05/01/2013

Pour organiser et piloter ce projet une Équipe Projet Territorial a été constituée et s'est réunie de manière assez régulière :

### 13 réunions de l'Équipe Territoriale

- 27/02/2013
- 21/05/2013
- 04/11/2013
- 16/12/2013
- 30/01/2014
- 17/04/2014
- 13/05/2014
- 17/06/2014
- 25/09/2014
- 05/02/2015
- 26/03/2015
- 21/05/2015
- 09/02/2016

De la même manière, dans une volonté d'échange et d'auto-formation, 5 réunions dites plénière des animateurs ont été organisées :

- 04/03/2013
- 27/06/2013
- 14/11/2013
- 22/04/2014
- 11/04/2014

On peut le voir ce projet aura mobilisé du monde.

Outre cette mobilisation, le projet aura eu aussi des effets sur notre mode de communication. Les PV des réunions de secteur et leurs synthèses ont été déposés sur le site de la ligue qui a vu ainsi un nouvel attrait puisque consultable et utilisable par tous, une banque de bonnes pratiques en quelque sorte.

Puis, plus récemment, un autre média, la Newsletter de la ligue de Picardie de handball, a été aussi le relais de ces réunions.

Ce bulletin, agréable à lire, est incontestablement à ranger dans les réussites du projet territorial.

L'un des points les plus innovants du projet fut le découpage de la ligue de Picardie en secteurs. Le découpage en comité a été, en partie, occulté au profit d'un découpage en secteurs.

Ce découpage s'est fondé sur une étude de géographie physique, économique, sociologique et handballistique. La ligue a été ainsi découpée en 12 secteurs. Initialement ces 12 secteurs devaient être animés par un binôme salarié-bénévole. Diverses circonstances, dont il serait de mauvais goût de revenir ici, ont fait que cette grande intention a quelque peu dû être revue à la baisse. De même, pour à peu près les mêmes raisons (!), de 12 secteurs nous sommes revenus actuellement à 9 secteurs suite à la fusion des secteurs Vimeu-Ponthieu, Soissonnais-Thiérache et Compiégnois-Santerre.

Passons maintenant en revue l'activité des secteurs de la ligue de Picardie durant la mandature 2012-2016

### Les réunions dans les secteurs

Secteur	Date réunion	Animateurs	Nb participants	Nb Clubs présents
<b>Amiens</b> 5 clubs	09/04/2013	Parisy/Choron	6	4
	28/05/2013	Parisy	6	3
	02/07/2013	Parisy	5	3
	08/10/2013	Parisy	6	4
	19/12/2013	Parisy/Lefebvre	4	3
	27/05/2014	Parisy/Choron/Linconnu	3	2
	25/11/2014	Parisy/Choron/Linconnu	3	2
	17/02/2015	Parisy/Tatarkovic	6	2
	02/05/2015	Parisy/Bonneau	12	3
	19/06/2015	Parisy/Lefebvre/Fisk	4	2
	01/10/2015	Parisy/Tatarkovic	3	3
	21/12/2015	Parisy/Thorel Stage J. Entraî.	4	2
22/12/2015	Parisy/Thorel Stage J. Entraî.	4	2	

<b>Beauvaisis</b> 10 clubs	11/05/2013	Lominet/Delhaye	10	8
	01/04/2014	Lominet/Delhaye	6	5

<b>Compiégnois</b> 3 clubs	16/05/2013	Roches/Aussonaire	6	3
	16/09/2013	Roches/Aussonaire	7	3
	05/12/2013	Roches	8	3
	24/02/2014	Stage JA	5	3
	10/04/2014	Roches	6	2

<b>Santerre</b> 5 clubs	23/05/2013	Bonneau/Aussonaire	6	3
	17/06/2013	Bonneau/Aussonaire	9	5
	23/03/2015	Tatarkovic/Fisk	8	4

<b>Cœur de Picardie</b> Fusion Santerre et Compiégnois 9 clubs	04/02/2016	Roches/Tatarkovic/Fisk	11	6
	19/03/2016	Tatarkovic	10	5
	21/03/2016	Tatarkovic/Fisk	15	7
	07/04/2016	Fisk	28	6
	23/05/2016	Données à venir		

<b>Plateau Picard</b> 4 clubs	06/05/2013	Lominet/Hatté	9	4
	03/06/2013	Lominet/Hatté	9	4
	28/10/2013	Hatté	14	4
	10/02/2014	Lominet/Hatté	7	3
	24/03/2014	Lominet/Hatté	16	3
	16/06/2014	Hatté	?	?
	30/03/2015	Lominet/Hatté	9	4

<b>Le Creillois</b>	21/05/2013	Roches/Manigot	9	5
	18/09/2013	Roches/Manigot	8	5
7 clubs	12/02/2014	Roches/Manigot	8	4
	26/03/2014	Roches/Manigot	7	5
	06/05/2014	Roches/Manigot	8	5
	05/06/2014	Roches/Manigot	11	4
	25/11/2014	Roches/Manigot	6	5
	19/03/2015	Roches/Manigot	7	4
	13/05/2015	Roches	7	5
	22/06/2015	Roches/Manigot	7	4
	02/09/2015	Roches	6	4
	20/09/2015	Tournoi Olymp'hand	12	6
	12/01/2016	Roches/Manigot	7	4
	24/02/2016	Roches/Manigot	11	5
	24/03/2016	Roches/Manigot	7	5

<b>Haute Somme</b>	25/11/2013	Parisy/Hautbout	7	3
4 clubs	27/01/2014	Parisy/Hautbout	5	3

<b>Ponthieu</b>	20/06/2013	Fisk/Nempon	9	4
	02/09/2013	Fisk	6	3
7 clubs	11/02/2014	Fisk/Nempon	11	3
	10/04/2014	Fisk	4	1
	12/05/2014	Fisk	6	4
	20/10/2014	Fisk	6	4
	12/03/2015	Fisk	6	4
	05/06/2015	Fisk/Linconnu	4	1

<b>Vimeu</b>	19/06/2013	Fisk/Nempon	5	4
	19/09/2013	Fisk	2	3
7 clubs	07/10/2013	Fisk/Nempon	4	4
Puis 4 clubs	10/04/2014	Fisk	0	1
	12/05/2014	Fisk	2	2
	20/10/2014	Fisk	2	2

<b>Ponthieu -Vimeu</b>	05/06/2015	Fisk/Linconnu	4	1
------------------------	------------	---------------	---	---

<b>Soissonnais-</b>	16/05/2013	Cesbron/Dawint	8	4
<b>Thiérache</b>	24/06/2013	Cesbron/Dawint	6	3
5 clubs	29/01/2015	Baston/El Mahadali	17	9
Puis 10 clubs	26/04/2015	Baston/El Mahadali	15	8
	26/11/2015	Baston/El Mahadali	9	7
	04/02/2016	Baston	7	5

Sud Picardie  7 clubs	04/06/2013	Cesbron/Bomy	8	4
	11/04/2014	Baston/Bomy	10	6
	23/05/2014	Baston/Bomy	6	5
	13/12/2014	Baston/Bomy	4	2
	13/02/2015	Baston	6	4
	19/04/2015	Bomy	9	6

Dans le cadre de ces réunions diverses par leur organisation et leurs objectifs, de très nombreux points ont été abordés, par exemple :

- ✓ Mettre en place des tournois de secteur, des formations de Jeunes Arbitres et/ou de Jeunes Entraîneurs, organiser des grandes fêtes (Olymp'Hand), formations sur la Feuille de match Électronique, formation Gest'Hand, mise en pratique de la démarche de projet et établir un budget, etc, etc...
- ✓ Ce fut aussi un moment d'information sur le CNDS, sur le hand -9 ans et de nombreux autres temps de formation et d'échanges ...
- ✓ Le plus souvent ces réunions se sont terminées par un repas convivial du style « Auberge espagnole », ce qui n'est pas l'un des moindres mérites de cette organisation par secteur. La proximité, les échanges, les formations communes ont permis de nouer des relations avec le club voisin hors de la confrontation des championnats divers.

Que des bénéfiques !

Quelles ont été les ressources humaines mobilisées pour l'animation des secteurs pour la durée de la mandature ?

<b>ANIMATEURS</b>	<b>Salariés</b>									
		Aussonnaire Céline	Baston Guillaume	Bonneau Barthélémy	Cesbron Hugues	Fisk Rémi	Lominet Isabelle	Parisy Arnaud	Roches Grégory	
	Nb de présences	4	7	2	3	14	7	12	19	
	Secteur 1	2	3	2	2	8	2	10	5	
	Secteur 2	2	4		1	6	5	2	14	
	<b>Bénévoles</b>									
		Bomy Michel	Choron Bruno	Dawint Denis	Delhayé Matthieu	Hautbout Michel	Hatté Claude	Lefévre Jean-Paul	Manigot Jean-Philippe	Nempon Alexandre
	Nb de présences	5	3	2	2	2	7	2	12	4
	Secteur 1	5	3	2	2	2	7	2	12	2
Secteur 2									2	

Personnes participant aux réunions		
Secteurs	Nbre participants	Nbre participants différents
Amiénois	43	16
Beauvaisis	16	11
Compiégnois	32	12
Santerre	32	2
Cœur de Picardie	64	23
Haute Somme	12	7
Creillois	109	19
Plateau Picard	63	13
Ponthieu	42	16
Vimeu	15	9
Picardie Maritime	10	8
Soissonnais	14	5
Thierache	0	0
Soissonnais-Thierache	48	26
Sud Picardie	43	17
<b>TOTAL</b>	<b>543</b>	<b>184</b>

Participation des clubs sur la durée de la mandature :

AMIÉNOIS							10 réunions
Club	Amiens Espoir St Maurice	Amiens PH	Ailly Sur Somme	Rivery	Salouel	Sains en Amiénois	
Taux de participation	20%	90%	50%	50%	40%	100%	
Nombre de participations aux réunions	2	9	5	5	4	1	

BEAUVAISIS										2 réunions	
Club	Beauvais	Bresles	Chambly	Handy'Spoir	Maignelay	Méru	Mesnil	Milly /Ther.	Neully	Sérifontaine	
Taux de participation	100%	50%	100%	50%	Chang. Sect.	50%	100%	100%	50%	50%	
Nombre de participations aux réunions	2	1	2	1		1	2	2	1	1	

COMPIÉGNOIS				4 réunions
Club	Cambronne	Chevrières	Compiègne	Thourotte
Taux de participation	100%	100%	67%	Disparu
Nombre de participations aux réunions	9	9	6	

SANTERRE									4 réunions
<b>Club</b>	Ham	Guiscard	Lassigny	Nesle	Noyon	Roye	Guiscard	Maignelay	
<b>Taux de participation</b>	50%	75%	100%	0%	100%	100%	100%	0%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	1	3	4	0	4	4	2	0	

Cœur de Picardie depuis le 04/02/2016										4 réunions
<b>Club</b>	Cambronne	Chevières	Compiègne	Lassigny	Roye	Guiscard	Noyon	Maignelay	Ham	
<b>Taux de participation</b>	100%	100%	50%	100%	75%	75%	100%	0%	0%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	4	4	2	4	3	3	4	0	0	

HAUTE SOMME						2 réunions
<b>Club</b>	Albert	Ray sur Somme	Corbie	Doullens	Péronne	
<b>Taux de participation</b>	100%	0%	100%	100%	0%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	2	0	2	2	0	

CREILLOIS								14 réunions
<b>Club</b>	Clermont	ECLA	HBCV	Laigneville	Pont Ste Max	St Maximin	Sud Oise	Montataire
<b>Taux de participation</b>	93%	100%	100%	71%	93%	0%	0%	Disparu
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	13	14	14	10	13	0	0	

PLATEAU PICARD					7 réunions
<b>Club</b>	Ailly / Noye	Poix	Songeons	St Omer	
<b>Taux de participation</b>	86%	57%	86%	86%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	6	4	6	6	

PONTHIEU								6 réunions
<b>Club</b>	Abbeville	Ailly Ht Cl	Airaines	Crécy	Longpré	Nouvion	Vauchelles	
<b>Taux de participation</b>	100%	33%	33%	33%	33%	83%	0%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	6	2	2	2	2	5	0	

VIMEU							6 réunions
<b>Club</b>	AFSB	Bouvaincourt	Fressenville	St Valery	Val Bresle	Friville	
<b>Taux de participation</b>	83%	50%	50%	50%	Disparu	Disparu	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	5	3	3	3			



PICARDIE MARITIME depuis le 11/04/2014.											2 réunions
<b>Club</b>	Abbeville	Ailly Ht Cl	Airaines	Crécy	Longpré	Nouvion	Vauchelles	AFSB	Bouvaincourt	Fressenville	
<b>Taux de participation</b>	100%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	2	1	1	0	0	0	0	2	0	0	

SOISSONNAIS					2 réunions
<b>Club</b>	Courmelles	La Fère	Laon	Soissons	
<b>Taux de participation</b>	100%	100%	50%	100%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	2	2	1	2	

THIERACHE							0 réunion
<b>Club</b>	Le Nouvion	Marle	St Quentin	Vallée Oise	Vervins	Bohain	
<b>Taux de participation</b>	Disparu	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>		0	0	0	0	0	

SOISSONNAIS-THIERACHE depuis le 29/01/2015											4 réunions
<b>Club</b>	Courmelles	La Fère	Laon	Soissons	Braine	Marle	St Quentin	Vallée Oise	Vervins	Bohain	
<b>Taux de participation</b>	100%	50%	100%	100%	100%	50%	100%	Disparu	75%	25%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	4	2	4	4	4	2	4		3	1	

SUD PICARDIE								6 réunions
<b>Club</b>	Château Th.	répy en Valo	HB Milonais	Senlis HB	UA Féroise	Villers Cot.	Lagny	
<b>Taux de participation</b>	67%	83%	67%	100%	50%	50%	67%	
<b>Nombre de participations aux réunions</b>	4	5	4	6	3	3	2	

Ce qui fait un total de 73 réunions de secteur, belle mobilisation, de nombreuses heures de travail de préparation, de réunion, de compte rendu de réunion.

Bravo et merci à tous que vous soyez animateurs ou participants.

Les grands axes du projet : Pôle d'Excellence Sportive, pôle de Formation, pôle de Développement ont eu leur « vie propre », vous trouverez leur compte-rendu d'activité dans cet Annuaire de la Ligue, j'en suis persuadé.

Je vous rappelle de « La sectorisation » n'était qu'une méthode de travail afin de répondre à un réel besoin de proximité et à une volonté d'aider les acteurs locaux du handball picard à travailler d'une manière plus performante en adoptant une démarche de projet pour mettre en place les actions retenues.

C'est en consultant ces différents comptes-rendus d'activité que vous aurez une parfaite vision de ce qui s'est passé et des progrès qui ont été obtenus.

En guise de conclusion personnelle...

De ma fonction de « Référent du projet territorial » j'ai eu à organiser les plannings de certaines réunions institutionnelles, suivre l'avancement des activités dans les secteurs, faire des relances, lire de très nombreux

comptes-rendus, discuter, échanger, conseiller parfois les animateurs. J'ai été l'interface terrain/institutions en quelque sorte.

Et me voilà aujourd'hui confronté à l'examen de deux verres, l'un à moitié vide et l'autre à moitié plein. Sacré dilemme !

- **Du côté du verre à moitié vide :**

Tout le monde n'a pas joué le jeu ; tant du côté de certains animateurs et de certains clubs. Par ailleurs, le soutien et l'appui des structures n'a pas toujours été à la hauteur des intentions affichées et déclarées. Bien dommage, d'autant plus que ça et là, « on » ne se privait pas de mettre en avant et en valeur le projet territorial picard, les expériences et l'organisation en secteur de la ligue... Pas toujours facile à comprendre !

Ce sera le seul commentaire que je ferai.

- **Du côté du verre à moitié plein :**

Quand je vois le nombre de réunions, le nombre de participants et l'implication des animateurs, des clubs et l'investissement financier qui en découle ; quand je vois la richesse des comptes-rendus et la qualité des projets qui ont été menés, je me dis que c'est une belle réussite.

Je suis persuadé que tous ceux qui ont travaillé dans ces réunions y ont trouvé du plaisir et de l'enrichissement personnel, que les clubs impliqués dans ses réunions et travaux y ont trouvé un réel bénéfice.

La balance, pour moi, penche largement du côté du verre à moitié plein ; les effets positifs l'emportent sur les effets de volonté de ne rien changer, de ne rien tenter.

Alors, pour les prochaines saisons tirons les conséquences positives et négatives de cette méthode de travail afin d'avoir encore plus de proximité et de réactivité auprès de nos clubs.

Daniel HOUZE - Référént du projet territorial  
 Tel 06 70 07 45 63  
 Mel: picardie.handball-conseiller@orange.fr

LIGUE DE PICARDIE HANDBALL  
 8, Route de Flandres - 60700 SAINT MARTIN LONGUEAU  
 www.picardiehandball.com

**UNE ÉNERGIE PHÉNOMÉNALE !**

LIGUE DE PICARDIE DE HANDBALL

## RAPPORT FINANCIER

**ASS**  
**LIGUE DE HAND BALL**

8 route des Flandres  
60700 SAINT MARTIN LONGUEAU

Exercice du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015  
Comptes arrêtés au 31 décembre 2015

---

## COMPTES ANNUELS

---

### **EURL ECOGED**

19 avenue du Maréchal Foch

80600 DOULLENS

## Sommaire

<b>1. ETATS DE SYNTHÈSE</b>	<b>1</b>
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	5
Compte de résultat détaillé	9
<b>2. ANNEXE</b>	<b>12</b>
<b>3. DOSSIER DE GESTION</b>	<b>13</b>
BILAN FONCTIONNEL	14
TABLEAU DE FINANCEMENT	15
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	16
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	17

## ASS LIGUE DE HAND BALL

### Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	23 042	21 109	1 933	1 091
Immobilisations corporelles	226 673	198 265	28 408	32 149
Immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>249 715</b>	<b>219 374</b>	<b>30 341</b>	<b>33 240</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	23 214		23 214	30 573
Autres	24 000		24 000	45 118
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	471 356		471 356	500 261
Caisse				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>518 569</b>		<b>518 569</b>	<b>575 951</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 954		3 954	3 755
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>3 954</b>		<b>3 954</b>	<b>3 755</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>772 238</b>	<b>219 374</b>	<b>552 864</b>	<b>612 946</b>

Legs nets à réaliser :  
 acceptés par les organes statutairement compétents  
 autorisés par l'organisme de tutelle  
 Dons en nature restant à vendre :

## Bilan passif

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	307 028	287 681
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	-4 885	19 346
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>302 142</b>	<b>307 028</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	2 309	540
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>304 451</b>	<b>307 567</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>20 361</b>	<b>38 361</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>11 735</b>	<b>15 000</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 714	71 473
Autres	108 018	127 092
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>188 731</b>	<b>198 565</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>27 586</b>	<b>53 453</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>552 864</b>	<b>612 946</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	216 318
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	42 520	5,14	34 232	4,31	8 288	24,21
Production vendue	590 459	71,44	566 018	71,29	24 440	4,32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	193 541	23,42	193 737	24,40	-196	-0,10
Reprises et Transferts de charge	3 898	0,47	24 604	3,10	-20 707	-84,16
Cotisations						
Autres produits	10		40	0,01	-30	-74,94
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>830 428</b>	<b>100,47</b>	<b>818 632</b>	<b>103,10</b>	<b>11 796</b>	<b>1,44</b>
Achats de marchandises	194 855	23,58	165 096	20,79	29 759	18,03
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	13 766	1,67	14 185	1,79	-419	-2,95
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	373 387	45,18	370 893	46,71	2 493	0,67
Impôts et taxes	753	0,09	740	0,09	13	1,76
Salaires et Traitements	191 716	23,20	174 297	21,95	17 419	9,99
Charges sociales	61 241	7,41	54 105	6,81	7 137	13,19
Amortissements et provisions	18 612	2,25	25 088	3,16	-6 477	-25,82
Autres charges	892	0,11	134	0,02	758	565,72
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>855 223</b>	<b>103,47</b>	<b>804 540</b>	<b>101,33</b>	<b>50 683</b>	<b>6,30</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 795</b>	<b>-3,00</b>	<b>14 092</b>	<b>1,77</b>	<b>-38 887</b>	<b>-275,95</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 136	0,26	2 565	0,32	-430	-16,76
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>2 136</b>	<b>0,26</b>	<b>2 565</b>	<b>0,32</b>	<b>-430</b>	<b>-16,76</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-22 660</b>	<b>-2,74</b>	<b>16 658</b>	<b>2,10</b>	<b>-39 317</b>	<b>-236,03</b>
Produits exceptionnels	18 920	2,29	3 218	0,41	15 702	488,00
Charges exceptionnelles	1 146	0,14	529	0,07	617	116,57
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17 774</b>	<b>2,15</b>	<b>2 689</b>	<b>0,34</b>	<b>15 086</b>	<b>561,09</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-4 885</b>	<b>-0,59</b>	<b>19 346</b>	<b>2,44</b>	<b>-24 231</b>	<b>-125,25</b>

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immob. incorporelles / Avances et aco				
20811000 – LOGICIEL INFORMATIQUE	23 041,92		23 041,92	29 821,46
28081100 – AMORTIS. LOGICIEL		21 108,82	-21 108,82	-28 730,34
	23 041,92	21 108,82	1 933,10	1 091,12
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions				
21315000 – SIÈGE	73 175,53		73 175,53	73 175,53
21350000 – INSTAL GÉNÉRAL CONSTRUCT.	36 972,47		36 972,47	36 797,47
28131500 – AMORTIS SIEGE		71 651,09	-71 651,09	-67 992,31
28135000 – AMORTIS INSTAL GÉNÉRALE		31 288,91	-31 288,91	-29 552,24
	110 148,00	102 940,00	7 208,00	12 428,45
Autres immobilisations corporelles				
21820000 – MATÉRIEL DE TRANSPORT	31 762,99		31 762,99	31 762,99
21831000 – MATÉRIEL DE BUREAU	14 818,96		14 818,96	13 311,10
21832000 – MATÉRIEL INFORMATIQUE	32 148,86		32 148,86	29 519,57
21840000 – MOBILIER	37 794,63		37 794,63	33 266,03
28182000 – AMORT. MATÉRIEL TRANSPORT		31 762,99	-31 762,99	-31 074,68
28183100 – AMORT MAT DE BUREAU		11 850,24	-11 850,24	-10 030,28
28183200 – AMORT. MATÉRIEL INFORMAT		20 442,19	-20 442,19	-15 891,81
28184000 – AMORT. MOBILIER		31 269,70	-31 269,70	-31 142,29
	116 525,44	95 325,12	21 200,32	19 720,63
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>249 715,36</b>	<b>219 373,94</b>	<b>30 341,42</b>	<b>33 240,20</b>
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
41100000 – COLLECTIF CLIENTS	23 213,65		23 213,65	30 572,91
	23 213,65		23 213,65	30 572,91
Autres créances				
44100000 – SUBVENTIONS À RECEVOIR	24 000,00		24 000,00	37 500,00
46730100 – DIVERS CHAMBLY				1 512,60
46730200 – DIVERS ABBEVILLE				6 104,91
	24 000,00		24 000,00	45 117,51
Divers				
Disponibilités				
51200000 – SG COMITÉ ORGANISATION	2 564,35		2 564,35	2 564,35
51211000 – SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	82 864,76		82 864,76	153 905,08
51212000 – LIVRET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	305 040,41		305 040,41	263 366,66
51213000 – LIVRET A	78 750,67		78 750,67	77 858,98
51870000 – INTÉRÊTS COURUS À RECEV	2 135,51		2 135,51	2 565,44
	471 355,70		471 355,70	500 260,51
Charges constatées d'avance				
48600000 – CHARGES CONSTATÉES AVANCE	3 953,70		3 953,70	3 755,30
	3 953,70		3 953,70	3 755,30
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>522 523,05</b>		<b>522 523,05</b>	<b>579 706,23</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				



## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	772 238,41	219 373,94	552 864,47	612 946,43

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10210000 – FONDS ASSOCIATIF	307 027,52	287 681,30
	307 027,52	287 681,30
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-4 885,24</b>	<b>19 346,22</b>
Subventions d'investissement		
13120000 – SUBV INVEST IMMEUBLE	7 622,45	7 622,45
13131000 – SUBV ÉQUIP VÉHICULE		9 282,90
13132000 – SUBV ÉQUIP PÔLE CR		4 900,00
13133000 – SUBV EQUIP MINI BUT HB	2 400,00	
13900000 – SUBV IMMEUBLE INSCRITE CR	-7 463,87	-7 082,75
13931000 – SUBV ÉQUIP VÉHICULE		-9 282,90
13932000 – SUBV ÉQUIP MAT PÔLE		-4 900,00
13933000 – SUBV EQUIP MINIBUT HB	-250,00	
	2 308,58	539,70
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>304 450,86</b>	<b>307 567,22</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour charges		
15700000 – PROVISION FONDS EMPLOI	20 361,00	38 361,00
	20 361,00	38 361,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>20 361,00</b>	<b>38 361,00</b>
Fonds dédiés sur subventions		
19400000 – FDS DÉDIÉS SUB MONDIAL 17	11 735,00	15 000,00
	11 735,00	15 000,00
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>11 735,00</b>	<b>15 000,00</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 – COLLECTIF FOURNISSEURS	2 004,79	
40111000 – COLLECTIF FOURNISSEURS	78 708,75	71 184,37
40810000 – FOURN. FACT. NON PARVENUE		289,00
	80 713,54	71 473,37
Dettes fiscales et sociales		
42120000 – SERVICE CIVIQUE	212,62	
43110000 – URSSAF	19 928,00	19 453,00
43720000 – MUTUELLE	534,57	497,57
43730000 – CAISSE RETRAITE	5 404,00	4 903,00
43760000 – FORMATION AGÉPOS	2 817,00	974,60
	28 896,19	25 828,17
Autres dettes		
46710000 – AIDES AUX CLUBS		19 193,17
46720000 – PROJET TERRITORIAL	39 581,56	46 030,30
46730000 – CONVENTION COMITÉS	39 540,01	36 040,20
	79 121,57	101 263,67
Produits constatés d'avance		
48700000 – PRODUITS CONSTATÉS AVANCE	23 586,31	37 936,00
48710000 – SUBV AIDES SAL CONST D'AV	4 000,00	

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
48710100 – PRODUITS CONST D'AVANCE		15 517,00
	27 586,31	53 453,00
<b>DETTES</b>	<b>216 317,61</b>	<b>252 018,21</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>552 864,47</b>	<b>612 946,43</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Ventes de marchandises</b>						
70700000 – FONDS EMPLOI	36 720,00	4,44	34 232,00	4,31	2 488,00	7,27
72570000 – COMITÉ ORGANISATION	5 800,00	0,70			5 800,00	
	42 520,00	5,14	34 232,00	4,31	8 288,00	24,21
<b>Production vendue</b>						
70120100 – SAND BALL	3 660,00	0,44	3 720,00	0,47	-60,00	-1,61
70210100 – ARBITRAGE	68 404,69	8,28	72 469,10	9,13	-4 064,41	-5,61
70500000 – STAGES	22 898,45	2,77	30 296,40	3,82	-7 397,95	-24,42
70510200 – INTERPOLES	20 285,00	2,45			20 285,00	
70600000 – LICENCES	475 210,49	57,50	459 532,83	57,88	15 677,66	3,41
	590 458,63	71,44	566 018,33	71,29	24 440,30	4,32
<b>Subventions d'exploitation</b>						
74000000 – SUBVENTIONS PUBLIQUE	112 223,24	13,58	127 580,00	16,07	-15 356,76	-12,04
74010000 – SUBVENTIONS ORG PRIVÉS	8 900,75	1,08	9 115,00	1,15	-214,25	-2,35
74020000 – AIDES FFHB	58 417,11	7,07	57 042,00	7,18	1 375,11	2,41
74210300 – CNDIS FISK	14 000,00	1,69			14 000,00	
	193 541,10	23,42	193 737,00	24,40	-195,90	-0,10
<b>Reprises et Transferts de charge</b>						
78940000 – Report sur subventions attribuées	3 265,00	0,40			3 265,00	
79100000 – TRANSFERTS DE CHARGES	632,80	0,08	1 093,19	0,14	-460,39	-42,11
79120000 – AIDES AUX CLUBS			326,40	0,04	-326,40	-100,00
79130000 – REMB FRAIS DÉPLACMT AG			6 880,00	0,87	-6 880,00	-100,00
79140000 – AFFECT COM S/PROJET TERRI			16 304,80	2,05	-16 304,80	-100,00
	3 897,80	0,47	24 604,39	3,10	-20 706,59	-84,16
<b>Autres produits</b>						
75800000 – AUTRES PROD DIVERS	10,02		39,98	0,01	-29,96	-74,94
	10,02		39,98	0,01	-29,96	-74,94
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>830 427,55</b>	<b>100,47</b>	<b>818 631,70</b>	<b>103,10</b>	<b>11 795,85</b>	<b>1,44</b>
<b>Achats de marchandises</b>						
60710400 – LICENCE FFHB RÉAFILIATION	194 855,34	23,58	165 095,97	20,79	29 759,37	18,03
	194 855,34	23,58	165 095,97	20,79	29 759,37	18,03
<b>Achats de matières premières</b>						
60100000 – EQUIPEMENTS SPORTIFS	7 578,35	0,92	9 167,16	1,15	-1 588,81	-17,33
60220000 – FOURNIT DE BUREAU	3 928,54	0,48	3 222,70	0,41	705,84	21,90
60221000 – CARBURANT	2 259,38	0,27	1 795,46	0,23	463,92	25,84
	13 766,27	1,67	14 185,32	1,79	-419,05	-2,95
<b>Autres achats non stockés et charges externes</b>						
60610000 – EDF CHAUFFAGE	3 113,86	0,38	2 991,62	0,38	122,24	4,09
60620000 – EAU	111,77	0,01	121,36	0,02	-9,59	-7,90
60633000 – PETIT ÉQUIPEMENT	2 361,88	0,29	2 063,72	0,26	298,16	14,45
61300000 – LOCATION AMIENS	1 159,12	0,14	1 156,00	0,15	3,12	0,27
61500000 – ENTRETIEN RÉPARATIONS	9 830,24	1,19	8 287,36	1,04	1 542,88	18,62
61600000 – ASSURANCES	5 989,30	0,72	4 550,40	0,57	1 438,90	31,62
61820000 – AFFILIATION CROSS	656,00	0,08	645,00	0,08	11,00	1,71
61850000 – ABONNEMENTS	309,00	0,04	200,00	0,03	109,00	54,50
61860000 – COTISATIONS DIVERSES			100,00	0,01	-100,00	-100,00
62210000 – HONORAIRES MÉDECIN	19 444,80	2,35	20 108,52	2,53	-663,72	-3,30
62260000 – HONORAIRES	2 856,00	0,35	2 856,00	0,36		

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Ventes de marchandises</b>						
70700000 – FONDS EMPLOI	36 720,00	4,44	34 232,00	4,31	2 488,00	7,27
72570000 – COMITÉ ORGANISATION	5 800,00	0,70			5 800,00	
	42 520,00	5,14	34 232,00	4,31	8 288,00	24,21
<b>Production vendue</b>						
70120100 – SAND BALL	3 660,00	0,44	3 720,00	0,47	-60,00	-1,61
70210100 – ARBITRAGE	68 404,69	8,28	72 469,10	9,13	-4 064,41	-5,61
70500000 – STAGES	22 898,45	2,77	30 296,40	3,82	-7 397,95	-24,42
70510200 – INTERPOLES	20 285,00	2,45			20 285,00	
70600000 – LICENCES	475 210,49	57,50	459 532,83	57,88	15 677,66	3,41
	590 458,63	71,44	566 018,33	71,29	24 440,30	4,32
<b>Subventions d'exploitation</b>						
74000000 – SUBVENTIONS PUBLIQUE	112 223,24	13,58	127 580,00	16,07	-15 356,76	-12,04
74010000 – SUBVENTIONS ORG PRIVÉS	8 900,75	1,08	9 115,00	1,15	-214,25	-2,35
74020000 – AIDES FFHB	58 417,11	7,07	57 042,00	7,18	1 375,11	2,41
74210300 – CNDS FISK	14 000,00	1,69			14 000,00	
	193 541,10	23,42	193 737,00	24,40	-195,90	-0,10
<b>Reprises et Transferts de charge</b>						
78940000 – Report sur subventions attribuées	3 265,00	0,40			3 265,00	
79100000 – TRANSFERTS DE CHARGES	632,80	0,08	1 093,19	0,14	-460,39	-42,11
79120000 – AIDES AUX CLUBS			326,40	0,04	-326,40	-100,00
79130000 – REMB FRAIS DÉPLACMT AG			6 880,00	0,87	-6 880,00	-100,00
79140000 – AFFECT COM S/PROJET TERRI			16 304,80	2,05	-16 304,80	-100,00
	3 897,80	0,47	24 604,39	3,10	-20 706,59	-84,16
<b>Autres produits</b>						
75800000 – AUTRES PROD DIVERS	10,02		39,98	0,01	-29,96	-74,94
	10,02		39,98	0,01	-29,96	-74,94
<b>Produits d'exploitation</b>	830 427,55	100,47	818 631,70	103,10	11 795,85	1,44
<b>Achats de marchandises</b>						
60710400 – LICENCE FFHB RÉAFILIATION	194 855,34	23,58	165 095,97	20,79	29 759,37	18,03
	194 855,34	23,58	165 095,97	20,79	29 759,37	18,03
<b>Achats de matières premières</b>						
60100000 – EQUIPEMENTS SPORTIFS	7 578,35	0,92	9 167,16	1,15	-1 588,81	-17,33
60220000 – FOURNIT DE BUREAU	3 928,54	0,48	3 222,70	0,41	705,84	21,90
60221000 – CARBURANT	2 259,38	0,27	1 795,46	0,23	463,92	25,84
	13 766,27	1,67	14 185,32	1,79	-419,05	-2,95
<b>Autres achats non stockés et charges externes</b>						
60610000 – EDF CHAUFFAGE	3 113,86	0,38	2 991,62	0,38	122,24	4,09
60620000 – EAU	111,77	0,01	121,36	0,02	-9,59	-7,90
60633000 – PETIT ÉQUIPEMENT	2 361,88	0,29	2 063,72	0,26	298,16	14,45
61300000 – LOCATION AMIENS	1 159,12	0,14	1 156,00	0,15	3,12	0,27
61500000 – ENTRETIEN RÉPARATIONS	9 830,24	1,19	8 287,36	1,04	1 542,88	18,62
61600000 – ASSURANCES	5 989,30	0,72	4 550,40	0,57	1 438,90	31,62
61820000 – AFFILIATION CROSS	656,00	0,08	645,00	0,08	11,00	1,71
61850000 – ABONNEMENTS	309,00	0,04	200,00	0,03	109,00	54,50
61860000 – COTISATIONS DIVERSES			100,00	0,01	-100,00	-100,00
62210000 – HONORAIRES MÉDECIN	19 444,80	2,35	20 108,52	2,53	-663,72	-3,30
62260000 – HONORAIRES	2 856,00	0,35	2 856,00	0,36		

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62340000 – PUB PBLIC REL PUBLIQUES	279,60	0,03	50,00	0,01	229,60	459,20
62340100 – RÉCOMPENSES SPORTIVES	2 294,80	0,28	1 459,36	0,18	835,44	57,25
62350100 – AIDES AUX COMITÉS	61 028,48	7,38	55 778,78	7,03	5 249,70	9,41
62350200 – AIDES AUX CLUBS	182,50	0,02	12 000,00	1,51	-11 817,50	-98,48
62350300 – AIDE AUX JOUEURS PÔLE	5 500,00	0,67	5 090,00	0,64	410,00	8,06
62500000 – DÉPLACEMENTS SPORTIFS	44 481,68	5,38	45 919,48	5,78	-1 437,80	-3,13
62510000 – DÉPLACEMENTS COMMISSIONS	19 892,19	2,41	32 018,67	4,03	-12 126,48	-37,87
62512200 – DÉVELOPPEMENT	903,34	0,11	1 661,17	0,21	-757,83	-45,62
62512400 – INTERPOLES	20 591,88	2,49			20 591,88	
62513000 – MISSIONS ADMINIST	18 958,14	2,29	17 909,91	2,26	1 048,23	5,85
62530100 – HEBERGEMENT POLE	24 132,38	2,92			24 132,38	
62560100 – SANDBAL	5 788,42	0,70	7 938,52	1,00	-2 150,10	-27,08
62560200 – ACTIONS LIGUE	36 206,62	4,38	21 908,63	2,76	14 297,99	65,26
62570000 – COMITÉ ORGANISATION	2 196,60	0,27	5 297,96	0,67	-3 101,36	-58,54
62570100 – ORGANISATION ÉVÉNEMENTS	34 986,71	4,23	44 201,70	5,57	-9 214,99	-20,85
62572000 – MISSION HÉBERGEMENT STAGE	38 107,40	4,61	64 093,80	8,07	-25 986,40	-40,54
62600000 – FRAIS POSTAUX	12 024,17	1,45	12 479,07	1,57	-454,90	-3,65
62780000 – FRAIS BANCAIRE			6,39		-6,39	-100,00
	373 386,88	45,18	370 893,42	46,71	2 493,46	0,67
Impôts et taxes						
63510000 – TAXES DIVERSES	753,00	0,09	740,00	0,09	13,00	1,76
	753,00	0,09	740,00	0,09	13,00	1,76
Salaires et Traitements						
64100000 – RÉMUNÉRATIONS	164 108,37	19,86	145 746,47	18,36	18 361,90	12,60
64140000 – VACATIONS ET INDEMNITÉS	27 395,00	3,31	28 551,00	3,60	-1 156,00	-4,05
64142000 – INDEMNITES SERVICE CIVIQUE	212,62	0,03			212,62	
	191 715,99	23,20	174 297,47	21,95	17 418,52	9,99
Charges sociales						
64510000 – URSSAF	44 130,17	5,34	41 467,99	5,22	2 662,18	6,42
64520000 – MUTUELLE	525,25	0,06	466,39	0,06	58,86	12,62
64530000 – COTIS. CAISSES RETRAITES	12 248,10	1,48	10 493,68	1,32	1 754,42	16,72
64540000 – COT PREVOYANCE CHORUM	425,68	0,05			425,68	
64580000 – COTISATION FORMATION	2 817,00	0,34	974,60	0,12	1 842,40	189,04
64750000 – ASMIS	545,27	0,07	576,82	0,07	-31,55	-5,47
64800000 – AUTRES CHARGES DE PERSON	550,00	0,07	125,48	0,02	424,52	338,32
	61 241,47	7,41	54 104,96	6,81	7 136,51	13,19
Amortissements et provisions						
68110000 – DOTATIONS AUX AMORTIS.	18 611,65	2,25	25 088,44	3,16	-6 476,79	-25,82
	18 611,65	2,25	25 088,44	3,16	-6 476,79	-25,82
Autres charges						
65800000 – DIFFÉRENCES RÉGLEMENTS	892,06	0,11	134,00	0,02	758,06	565,72
	892,06	0,11	134,00	0,02	758,06	565,72
Charges d'exploitation	855 222,66	103,47	804 539,58	101,33	50 683,08	6,30
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 795,11</b>	<b>-3,00</b>	<b>14 092,12</b>	<b>1,77</b>	<b>-38 887,23</b>	<b>-275,95</b>
Produits financiers						
76800000 – PRODUITS FINANCIERS	2 135,51	0,26	2 565,44	0,32	-429,93	-16,76
	2 135,51	0,26	2 565,44	0,32	-429,93	-16,76
Résultat financier	2 135,51	0,26	2 565,44	0,32	-429,93	-16,76

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-22 659,60</b>	<b>-2,74</b>	<b>16 657,56</b>	<b>2,10</b>	<b>-39 317,16</b>	<b>-236,03</b>
Produits exceptionnels						
77200000 – PROD /EXERC ANTER	289,00	0,03			289,00	
77700000 – SUBV INVEST VIRÉES RÉSULT	631,12	0,08	3 217,70	0,41	-2 586,58	-80,39
78751000 – REPRISE PROV FONDS EMPLOI	18 000,00	2,18			18 000,00	
	18 920,12	2,29	3 217,70	0,41	15 702,42	488,00
Charges exceptionnelles						
67100000 – CHARGES EXCEP/ OP GESTION			392,81	0,05	-392,81	-100,00
67200000 – CHARGES S/EX ANTÉRIEUR	1 106,00	0,13	136,23	0,02	969,77	711,86
67520000 – VALEUR ÉLTS ACTIF CÉDÉS	39,76				39,76	
	1 145,76	0,14	529,04	0,07	616,72	116,57
Résultat exceptionnel	17 774,36	2,15	2 688,66	0,34	15 085,70	561,09
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-4 885,24</b>	<b>-0,59</b>	<b>19 346,22</b>	<b>2,44</b>	<b>-24 231,46</b>	<b>-125,25</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		4 865
– Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
<b>Autofinancement disponible</b>		<b>4 865</b>
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres	16 081	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement	2 400	
<b>Total des ressources</b>	<b>18 481</b>	
<b>EMPLOIS</b>		
Distributions mises en paiement		
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-b		15 753
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
<b>Total des emplois</b>		<b>20 618</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>		<b>2 136</b>

	31/12/2015	31/12/2014	Besoins	Dégagements
<b>Variation des actifs</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	23 214	30 573		7 359
Autres créances	24 000	45 118		21 118
Comptes de régularisation	3 954	3 755	198	
<b>Variation des dettes</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	80 714	71 473		9 240
Dettes fiscales et sociales	28 896	25 828		3 068
Autres dettes	79 122	101 264	22 142	
Comptes de Régularisation	27 586	53 453	25 867	
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement</b>			<b>7 422</b>	
Variation de la trésorerie active	471 356	500 261		28 905
Variations de la trésorerie passive				
<b>Variation nette de trésorerie</b>				<b>28 905</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>				<b>21 483</b>



## CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Résultat net</b>	<b>-4 885,24</b>	<b>19 346,22</b>
+ Dotations aux amortissements	18 611,65	25 088,44
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées	18 000,00	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R.	631,12	3 217,70
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)	39,76	
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>-4 864,95</b>	<b>41 216,96</b>

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	31/12/2015	%	31/12/2014	%
Ventes de marchandises	42 520,00	100,00	34 232,00	100,00
Achats de marchandises	194 855,34	>>>	165 095,97	>>>
Variation stocks de marchandises				
<b>Marge commerciale</b>	<b>-152 335,34</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	<b>-130 863,97</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>
Ventes de produits finis et travaux	72 064,69	12,20	76 189,10	13,46
Ventes de services	518 393,94	87,80	489 829,23	86,54
Production stockée				
Production immobilisée				
<b>PRODUCTION EXERCICE</b>	<b>590 458,63</b>	<b>100,00</b>	<b>566 018,33</b>	<b>100,00</b>
Achats matières et consommables	13 766,27	2,33	14 185,32	2,51
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance				
<b>Marge de production</b>	<b>576 692,36</b>	<b>97,67</b>	<b>551 833,01</b>	<b>97,49</b>
<b>ACTIVITE</b>	<b>632 978,63</b>	<b>100,00</b>	<b>600 250,33</b>	<b>100,00</b>
<b>MARGE GLOBALE</b>	<b>424 357,02</b>	<b>67,04</b>	<b>420 969,04</b>	<b>70,13</b>
Autres achats et charges externes	373 386,88	58,99	370 893,42	61,79
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>50 970,14</b>	<b>8,05</b>	<b>50 075,62</b>	<b>8,34</b>
Subventions d'exploitation	193 541,10	30,58	193 737,00	32,28
Impôts & taxes	753,00	0,12	740,00	0,12
Salaires	191 715,99	30,29	174 297,47	29,04
Charges sur salaires	61 241,47	9,68	54 104,96	9,01
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-9 199,22</b>	<b>-1,45</b>	<b>14 670,19</b>	<b>2,44</b>
Autres produits , Reprise amortissements	3 907,82	0,62	24 644,37	4,11
Autres Charges	892,06	0,14	134,00	0,02
Dotations amortissements et provisions	18 611,65	2,94	25 088,44	4,18
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24 795,11</b>	<b>-3,92</b>	<b>14 092,12</b>	<b>2,35</b>
Opérations en commun				
Produits financiers	2 135,51	0,34	2 565,44	0,43
Charges financières				
<b>Résultat financier</b>	<b>2 135,51</b>	<b>0,34</b>	<b>2 565,44</b>	<b>0,43</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-22 659,60</b>	<b>-3,58</b>	<b>16 657,56</b>	<b>2,78</b>
Produits exceptionnels	18 920,12	2,99	3 217,70	0,54
Charges exceptionnelles	1 145,76	0,18	529,04	0,09
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17 774,36</b>	<b>2,81</b>	<b>2 688,66</b>	<b>0,45</b>
Impôts sur les bénéfices et participation				
Report de ressources non utilisées				
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-4 885,24</b>	<b>-0,77</b>	<b>19 346,22</b>	<b>3,22</b>



A.G. de Thury-Sous-Clermont

11 JUIN 2016

RAPPORT DES AUDITEURS AUX COMPTES à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE DU 11 juin 2016

Nous, Auditeurs aux Comptes désignés par la dernière Assemblée Générale de juin 2015 conformément aux statuts, avons rempli la mission qui nous était impartie.

Nous avons pris connaissance des comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 arrêtés à cette date, des livres, documents, pièces comptables, reçu toutes les explications demandées.

La gestion financière de la Ligue de Picardie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 ne peut donner lieu à aucune contestation telle qu'elle nous a été présentée, et nous demandons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier.

Le 20 mai 2016

Les auditeurs aux Comptes.

Bernard LESTURGEZ

Marie Christine BAILLY

8, Route de Flandres - 60700 SAINT MARTIN LONGUEAU - BP 90306 - 60723 PONT SAINTE MAXENCE CEDEX

Tel : 03 44 29 95 30 Fax : 03 44 29 95 31 Mail : picardie.handball@orange.fr www.picardiehandball.com

## LABEL CLUB FORMATEUR 2015-2016

### Section Masculine

CLUB	TOTAL POINTS SAISON N	TOTAL POINTS SAISON N-1	COMPARATIF SAISON N-1	LABEL
Beauvais	1020	1109,5	-89,5	ARGENT
Clermont	1002,5	993	9,5	ARGENT
Cambronne	936	0	936	BRONZE
Salouël	913,5	0	913,5	BRONZE
Sud Oise	1114	1094	20	OR
Abbeville	1091	1052,5	38,5	OR
Ailly/Noye	1101	1065	36	OR
Albert	1124	1075,5	48,5	OR
Château Thierry	757,5	0	757,5	
Soissons	734	637	97	
Chevrières	605,5	0	605,5	
Compiègne	858,5	823	35,5	
Maignelay	688	532	156	
AFSB	774	687	87	
Chambly	852,5	860	-7,5	
Crépy	874	914	-40	
Laigneville	486	550,5	-64,5	
Lassigny	485,5	490	-4,5	
Mesnil	517	0	517	
Neully	783,5	827	-43,5	
Noyon	576	0	576	
Villers et Paul	682	611,5	70,5	
Ailly le ht clocher	653,5	518,5	135	
Corbie	592	665	-73	

### Section Féminine

CLUB	TOTAL POINTS SAISON N	TOTAL POINTS SAISON N-1	COMPARATIF SAISON N-1	LABEL
Beauvais/Milly	704,5	755,5	-51	ARGENT
Villers et Paul	688,5	704,5	-16	ARGENT
Ailly/Noye	714	717	-3	ARGENT
Albert	701	700,5	0,5	ARGENT
Cambronne	657	0	657	BRONZE
Chambly	614	530	84	BRONZE
Clermont	637,5	691	-53,5	BRONZE
Salouël/APH	637,5	597	40,5	BRONZE
Abbeville	756	757,5	-1,5	OR
AFSB	724,5	549	175,5	OR
Château Thierry	456	0	456	
Soissons	388	179	209	
Chevrières	482	0	482	
Lassigny	456,5	296	160,5	
Maignelay	491	377	114	
Neully	493	0	493	
Compiègne	275,5	558	-282,5	
Crépy	511	615	-104	
Laigneville	348	187	161	
Mesnil	579	0	579	
Noyon	418	0	418	
Corbie	488	571	-83	

Les clubs trouveront dans leur dossier AG des bons d'achat spéciaux à faire valoir auprès de notre équipementier: INTERSPORT COLLECTIVITES pour le **10 Juillet 2016**

**OR** 300 €

**ARGENT** 200 €

**BRONZE** 150 €

Voir les conditions générales de vente sur le site de la Ligue



## Bourse de formation

CLUBS	Nombre	Bourse
ABBEVILLE	2	140
AILLY / NOYE	1	70
AILLY LE HT CLOCHER	3	210
ALBERT	3	210
AMIENS PH	7	490
AMIENS ST MAURICE	2	140
BEAUVAIS	5	350
BOHAIN	1	70
CAMBRONNE	2	140
CHAMBLY	1	70
CHEVRIÈRES	2	140
COMPIÈGNE	1	70
COURMELLES	2	140
CRÉPY	2	140
ECLA	3	210
LA FERRE	2	140
LAON	3	210
MÉRU	1	70
MILLY	2	140
NEUILLY	1	70
NOUVION	1	70
PONT STE MAXENCE	1	70
SALOUËL	2	140
SENLIS	2	140
ST QUENTIN	3	210
SUD OISE	1	70
VILLERS COTTERÊTS	1	70
VILLERS SAINT PAUL	2	140

**Total : 4130 €**

4130

# ARBITRAGE 2015 - 2016

	R1G			R1F			R2G			R3G			Moins 19			Moins de 18			COUPE			TOTAL	AVANCE	DU
A.F.S.B.	22	50	1100	50	0	50	0	50	0	50	0	50	0	40	0	1	50	50	1150	1050	100			
ABBEVILLE	50	0	22	50	1100	22	50	1100	50	0	21	50	1050	20	40	800	50	0	4050	3510	540			
AILLY HT CLOCHER	50	0	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	40	0	2	50	100	1200	1050	150					
AILLY SUR NOYE	50	0	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	40	0	1	50	50	1150	1050	100					
AILLYSOMME	50	0	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	40	0	50	0	1100	1050	50						
AIRANES	50	0	50	0	50	0	50	0	50	0	50	0	40	0	1	50	50	50	50	50				
ALBERT	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	50	0	40	0	50	0	1100	1050	50						
AMIENS P.H.	22	50	1100	50	0	50	0	50	0	17	50	850	20	40	800	50	0	2750	2460	290				
BEAUVAIS O.U.C.	22	50	1100	23	50	1150	23	50	1150	50	0	20	50	1000	18	40	720	5	50	250	5370	4560	810	
BOHAIN	50	0	50	0	50	0	21	50	1050	50	0	40	0	50	0	1050	1050	0						
CAMBONNE	23	50	1150	50	0	50	0	50	0	50	0	40	0	50	0	1150	1050	100						
CHAMBLY	50	0	24	50	1200	22	50	1100	50	0	50	0	19	40	760	50	0	3060	2460	600				
CHATEAU THIERRY	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	50	0	40	0	50	0	1100	1050	50						
CLERMONT	50	0	23	50	1150	22	50	1100	50	0	50	0	40	0	4	50	200	2450	2100	350				
COMPIEGNE HBC	22	50	1100	50	0	50	0	50	0	50	0	20	40	800	50	0	1900	1410	490					
CORBIE	22	50	1100	22	50	1100	50	0	21	50	1050	50	0	40	0	4	50	200	3450	3150	300			
COURMELLES	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	50	0	40	0	2	50	100	1200	1050	150					
CREPY	50	0	50	0	50	0	22	50	1100	18	50	900	4	40	160	2	50	100	2260	2280	-20			
ECLA	50	0	50	0	50	0	21	50	1050	50	0	40	0	50	0	1050	1050	0						
LA FERRE	22	50	1100	50	0	50	0	21	50	1050	50	0	40	0	50	0	2150	2100	50					
LAIGNEVILLE	21	50	1050	24	50	1200	50	0	21	50	1050	50	0	40	0	50	0	3300	3150	150				
LAON	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	21	50	1050	20	40	800	50	0	2950	2460	490				
MERU	50	0	50	0	21	50	1050	50	0	50	0	40	0	50	0	1050	1050	0						
LASSIGNY	50	0	50	0	50	0	50	0	20	50	1000	40	0	50	0	1000	1050	-50						
NEULLY EN THELLE	22	50	1100	50	0	50	0	21	50	1050	21	50	1050	6	40	240	4	50	200	3640	2280	1360		
NOYON	50	0	20	50	1000	50	0	50	0	50	0	40	0	50	0	1000	1050	-50						
PONT	50	0	50	0	23	50	1150	50	0	50	0	40	0	1	50	50	1200	1050	150					
SAINTE QUENTIN	22	50	1100	22	50	1100	21	50	1050	50	0	18	50	900	6	40	240	1	50	50	4440	4380	60	
SALOUEL	22	50	1100	50	0	50	0	50	0	50	0	40	0	3	50	150	1250	1050	200					
SENIS	50	0	24	50	1200	50	0	21	50	1050	50	0	40	0	1	50	50	2300	2100	200				
SOISSONS	22	50	1100	22	50	1100	50	0	22	50	1100	40	0	1	50	50	3350	3330	20					
SUD OISE	50	0	50	0	22	50	1100	50	0	22	50	1100	20	40	800	2	50	100	3100	2460	640			
DOULLENS	50	0	50	0	50	0	50	0	50	0	19	40	760	50	0	760	360	400						
<b>TOTAL</b>	<b>264</b>	<b>13200</b>	<b>226</b>	<b>11300</b>	<b>264</b>	<b>13200</b>	<b>257</b>	<b>12850</b>	<b>178</b>	<b>8900</b>	<b>172</b>	<b>6680</b>	<b>35</b>	<b>1750</b>	<b>68080</b>	<b>60300</b>	<b>7780</b>							



## PARTENARIAT INTERSPORT

Nous avons modifié le partenariat que vous avions avec notre équipementier : PROSPORT COLLECTIVITES de façon à ce que l'ensemble des clubs puissent profiter d'offres promotionnelles, s'ils le souhaitent.

L'offre « SPECIALE A.G. » est valable pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 10 juillet 2016.

Elle concerne un nombre limité d'articles (ballons – maillots – shorts – chasubles – plots) sur lesquels vous profitez de réductions exceptionnelles. Vous trouvez une description précise des articles et le bon de commande approprié sur le site de la Ligue

Plusieurs cas sont à envisager :

1/ **vous vous positionnez sur ces articles**. Remplissez le bon de commande.

Adressez le à la **LIGUE DE PICARDIE DE HANDBALL** avant le **10 JUILLET 2016**  
Accompagné d'un chèque libellé à l'ordre d'INTERSPORT . Ce chèque sera tiré à la livraison.  
La livraison se fera à domicile. Contactez Brice BERTHE pour convenir des modalités que vous souhaitez.

2/ **vous bénéficiez d'un bon d'achat de la Ligue**. Vous aurez dans votre dossier d'AG un bon de commande particulier

Adressez le à la **LIGUE DE PICARDIE DE HANDBALL** avant le **10 JUILLET 2016**  
Si le montant de votre commande dépasse le montant alloué, accompagnez le d'un chèque libellé à l'ordre d'INTERSPORT . Ce chèque sera tiré à la livraison.  
Si le montant de votre commande est inférieur au montant alloué, vous perdez le bénéfice de la somme non utilisée.  
La livraison se fera à domicile. Contactez Brice BERTHE pour convenir des modalités que vous souhaitez

3/ **vous recherchez des articles particuliers**. Adressez-vous directement à Brice BERTHE 03 22 38 33 52  
ou  
06 88 90 40 09

D'autres offres promotionnelles pourront avoir lieu.  
Elles seront disponibles sur le site de la Ligue de picardie <http://www.picardiehandball.com/>

[BON de commande dans votre pochette AG](#)

# LE FUTUR

**Saison 2016 - 2017**



# LES STATUTS DE LA LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS DE France



## STATUTS DE LA LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS DE FRANCE

	page
TITRE 1 – BUT ET COMPOSITION .....	2
TITRE 2 – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	4
TITRE 3 – ADMINISTRATION .....	6
SECTION 1 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	6
SECTION 2 – LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU DIRECTEUR .....	10
SECTION 3 – LES COMMISSIONS ET LES AUTRES ORGANES DE LA LIGUE.....	11
TITRE 4 – RESSOURCES ANNUELLES ET COMPTABILITÉ .....	13
TITRE 5 – MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION .....	13
TITRE 6 – SURVEILLANCE ET RÈGLEMENTS .....	14

*En accord avec les préconisations de l'Institut National de la Langue Française (\*) relatives à la neutralisation grammaticale du genre, les termes « licencié », « joueur », « pratiquant » et ceux désignant toutes fonctions au sein de la ligue sont utilisés à titre générique et désignent aussi bien une licenciée qu'un licencié, une joueuse qu'un joueur, une pratiquante qu'un pratiquant, une présidente qu'un président, une administratrice qu'un administrateur, ...*

*(\*) « Femme, j'écris ton nom...Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions »*

## TITRE 1 – BUT ET COMPOSITION

### Article 1 Objet

L'association dite « Ligue des Hauts de France de Handball », a été créée le ..... 2016, par la fusion :

- de la Ligue du Nord Pas de Calais de Handball association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture de Lille le 20 décembre 1978 et dont le siège est sis Villa des Moulins, 43 allée Samain, 59650 Villeneuve d'Ascq
- et de la Ligue de Picardie de Handball association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture de Beauvais le 26 octobre 1964 et dont le siège est sis 8 route de Flandres, 60700 Saint Martin Longueau

dans les conditions fixées par le traité de fusion approuvé par les assemblées générales de chacune de ces ligues.

Elle a pour objet, dans le ressort géographique de la région administrative de la région « Hauts de France », dans le cadre de la délégation reçue selon les dispositions de l'article 6.1.a) des statuts de la Fédération Française de Handball :

- 1) de promouvoir l'éducation par les activités physiques et sportives, et l'accès de toutes et de tous à ces activités ;
- 2) de rassembler toutes les associations faisant pratiquer le handball et ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires (Sandball, Mini handball, Beach handball, etc.) ;
- 3) d'organiser, de développer et de contrôler la pratique du handball et de ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires (Sandball, Mini handball, Beach handball, etc.) ;
- 4) de contribuer, en relation avec l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi et les Instituts Territoriaux de la Formation et de l'Emploi, à la mise en œuvre et à l'animation de toutes formations utiles au développement de la pratique du handball et de ses disciplines dérivées, connexes et complémentaires (Sandball, Mini handball, Beach handball, etc.) ;
- 5) d'organiser et de promouvoir l'accession à la pratique des activités arbitrales, notamment pour les jeunes ;
- 6) de s'assurer du respect des règles techniques, de sécurité, d'encadrement et de déontologie relatives au handball ;
- 7) d'organiser, en relation avec la Fédération Française de Handball, la surveillance médicale de ses licenciés dans les conditions prévues par le titre III du livre II du Code du sport ;
- 8) d'établir des relations, dans le cadre des conventions établies par la Fédération Française de Handball, avec les associations ou groupements dont les activités sont en rapport avec ses objectifs, notamment avec les organismes régionaux des Fédérations multisports ou affinitaires ;
- 9) de s'assurer du respect de la notion de développement durable dans les choix politiques, les règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement, le déroulement de ses activités et la tenue des manifestations qu'elle organise ;
- 10) d'entretenir toutes relations utiles avec les autres ligues régionales, avec le Comité régional olympique et sportif français (CROSF) et avec les pouvoirs publics régionaux ;
- 11) d'associer des clubs étrangers à ses activités, dans le cadre défini par la convention conclue entre la Fédération Française de Handball et l'Union Royale Belge de Handball.

La Ligue des Hauts de France de Handball s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel. Elle s'interdit toute discrimination. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à .....

Il peut être transféré à tout moment par décision du conseil d'administration dans le périmètre de la région.

La Ligue des Hauts de France de Handball a été déclarée à la Préfecture de ..... sous le n° ..... le ..... (JO .....).

## Article 2 Composition

La Ligue des Hauts de France de Handball se compose :

1) d'associations constituées dans les conditions prévues par le titre II du livre I<sup>er</sup> du Code du sport, affiliées à la Fédération Française de Handball, dont le siège est situé dans le ressort géographique de la région administrative des « Hauts de France », et représentées à l'assemblée générale régionale avec voix délibérative.

2) à titre individuel, de personnes physiques dont la candidature est agréée par le conseil d'administration de la ligue, et auxquelles une licence est délivrée (licence « dirigeant indépendant ») ; les membres admis à titre individuel n'ont pas voix délibérative à l'assemblée générale régionale.

3) de membres d'honneur, de membres donateurs et de membres bienfaiteurs, titres décernés par le conseil d'administration de la ligue à des personnes rendant ou ayant rendu des services reconnus à la ligue.

La qualité de membre affilié à la Fédération Française de Handball ou de membre admis à titre individuel se perd dans les conditions prévues à l'article 2.2 des statuts de la fédération.

## Article 3 Affiliation

Les critères en référence auxquels l'affiliation d'une association à la fédération peut être refusée par le conseil d'administration de celle-ci sont énumérés à l'article 3 des statuts de la Fédération Française de Handball.

## Article 4 Licence

La licence prévue à l'article L. 131-6 du Code du sport et délivrée par la fédération dans les conditions fixées par les statuts et les règlements généraux de celle-ci marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de fédération et de la Ligue des Hauts de France de Handball.

## Article 5 Exercice du pouvoir disciplinaire

Les procédures d'exercice du pouvoir disciplinaire à l'encontre des associations affiliées à la Fédération Française de Handball, le cas échéant des sociétés sportives qu'elles ont créées en application de l'article L. 122-1 du Code du sport, des membres licenciés de ces associations et sociétés sportives et des autres membres licenciés de la fédération, sont fixées par le règlement disciplinaire fédéral et le règlement disciplinaire pour la lutte contre le dopage.

## Article 6 Moyens d'action

Les moyens d'action de la ligue sont :

1) La mise en œuvre, en relation avec les comités départementaux de la région administrative des « Hauts de France », d'une organisation territoriale en référence à l'article 6.1.a) des statuts de la Fédération Française de Handball, fondée sur des commissions territoriales dans les différents domaines de l'activité, y compris dans les domaines disciplinaires et d'examen des réclamations et litiges.

2) l'organisation, avec le concours de la fédération et des comités départementaux de la région administrative des « Hauts de France » de compétitions sportives internationales, nationales, et territoriales ;

3) la délivrance, sous réserve des dispositions des articles L. 131-14 à L. 131-17 du Code du sport, de titres sportifs de son niveau dans le cadre de l'organisation territoriale des compétitions ;

4) la formation de sélections régionales en vue des compétitions ou manifestations régionales, nationales, voire internationales ;

5) l'organisation de conférences, cours, colloques, stages... ;

6) la publication d'un bulletin régional officiel et de documents techniques ;

En référence à l'article L. 131-12 du Code du sport, des personnels de l'État ou des agents publics rémunérés par lui peuvent exercer auprès de la ligue des missions de conseillers techniques sportifs.

## Article 7 Contribution

Les associations affiliées qui composent la ligue contribuent au fonctionnement de celle-ci par :

1) Le paiement d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration pour la saison sportive suivante.

2) Le paiement d'une part sur les licences dont le montant, variable selon la nature de la licence et l'âge des pratiquants, est fixé chaque année par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

3) Le paiement des droits d'engagement et de participation administrative aux diverses compétitions de son niveau dans le cadre de l'organisation territoriale des compétitions, dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée générale.

Les membres d'honneur et les membres admis à titre individuel participent financièrement au fonctionnement de la ligue par le paiement d'une cotisation dont le montant est, au minimum, celui d'une licence délivrée aux pratiquants de plus de 16 ans.

## TITRE 2 – L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Article 8 Principes

#### 8.1 Composition

L'assemblée générale régionale se compose de tous les membres de la ligue énumérés à l'article 2 des présents statuts. Seuls ont voix délibérative les représentants des associations affiliées.

#### 8.2 Délégués

Chaque association affiliée délègue à l'assemblée générale régionale un représentant spécialement mandaté par son instance dirigeante.

Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent.

#### 8.3 Nombre de licences/voix

Le nombre de voix attribué à chaque association affiliée est défini de la façon suivante, en référence à l'article 11.6 des statuts de la fédération :

*Pour l'ensemble des licenciés « pratiquant » et « dirigeant » :*

- de 7 à 20 licenciés : 1 voix,
- de 21 à 50 licenciés : 2 voix,
- de 51 à 100 licenciés : 3 voix,
- de 101 à 150 licenciés : 4 voix,
- de 151 à 200 licenciés : 5 voix,
- de 201 à 500 licenciés : 1 voix suppl. par 50 ou fraction de 50,
- de 501 à 1 000 licenciés : 1 voix suppl. par 100 ou fraction de 100,
- au-delà de 1 000 licenciés : 1 voix suppl. par 500 ou fraction de 500,

*Pour les licenciés « événementiels » :*

- de 100 à 500 : 1 voix
- au-delà de 500 : 2 voix

#### 8.3 Vote par correspondance

Lors des réunions de l'assemblée générale régionale, le vote par correspondance n'est pas admis.

#### 8.4 Vote par procuration

Lors des réunions de l'assemblée générale régionale, le vote par procuration est admis dans les conditions suivantes :

1) il n'est possible que pour les associations affiliées de niveau départemental,

- 2) la procuration ne peut être donnée qu'à une association de même niveau et du même département,
- 3) une association affiliée ne peut recevoir qu'une seule procuration,
- 4) la procuration est formalisée par un document spécifique.

#### 8.5 Autres participants

Les membres du conseil d'administration assistent à l'assemblée générale régionale, avec voix consultative. Assistent également à l'assemblée générale régionale, avec voix consultative les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue.

### **Article 9 Organisation et pouvoirs**

#### 9.1 Convocation

L'assemblée générale est convoquée par le président de la ligue. Elle se réunit au moins une fois par an, à la date fixée par le conseil d'administration et chaque fois que sa convocation est demandée par le conseil d'administration ou par le tiers des membres qui la compose représentant le tiers des voix.

#### 9.2 Ordre du jour

L'ordre du jour est fixé par le comité directeur.

#### 9.3 Quorum et décisions

##### 9.3.1

L'assemblée générale ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des membres qui la composent, représentant au moins la moitié des voix, sont présents ou représentés.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, à sept jours d'intervalle au moins, et délibère alors sans condition de quorum.

##### 9.3.2

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés au moment du vote, sous réserve que le quorum prévu à l'alinéa précédent soit respecté.

#### 9.4 Pouvoirs

##### 9.4.1

L'assemblée générale définit, oriente et contrôle la politique générale de la ligue, en adaptant la politique et les orientations générales de la Fédération Française de Handball aux réalités régionales.

Elle entend chaque année les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur l'activité des commissions, ainsi que sur la situation morale et financière de la ligue.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, adopte le budget de l'exercice suivant, et fixe les cotisations dues par les associations affiliées et les licenciés.

Sur la proposition du conseil d'administration, elle adopte les statuts, le règlement intérieur ainsi que leurs modifications.

Elle délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, notamment les projets proposés par les commissions territoriales approuvés par le conseil d'administration, ainsi que ceux proposés par l'Équipe Technique Régionale et les vœux émanant des associations affiliées.

##### 9.4.2

L'assemblée générale est seule compétente pour se prononcer sur les acquisitions, les échanges et les aliénations de biens immobiliers, sur la constitution d'hypothèques et sur les baux de plus de neuf ans.

Elle décide seule des emprunts ainsi que de l'aliénation des biens mobiliers dépendant de la dotation.

## 9.5 Votes portant sur des personnes

Les votes de l'assemblée générale portant sur des personnes, en particulier l'élection du conseil d'administration, ont lieu à bulletin secret.

## 9.6 Procès-verbal

### 9.6.1

Il est tenu procès-verbal de l'assemblée générale. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire général, et conservés au siège de la ligue.

### 9.6.2

Le procès-verbal de l'assemblée générale et le rapport financier sont communiqués chaque année à toutes les associations affiliées et à la fédération.

## TITRE 3 – ADMINISTRATION

### SECTION 1 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Article 10 Composition et missions

##### 10.1 Composition

La ligue des Hauts de France de Handball est administrée par un conseil d'administration de trente (30) ou trente-deux (32) membres élus, qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à un autre organe de la ligue.

##### 10.2 Missions

Le conseil d'administration, en relation avec les conseils d'administration des comités départementaux de la région administrative des « Hauts de France », met en œuvre le projet territorial adopté par l'assemblée générale et en coordonne les modalités d'application. Il suit l'exécution du budget. Le règlement intérieur peut lui donner également d'autres attributions.

#### Article 11 Membres

##### 11.1 Membres élus au scrutin de liste

###### 11.1.1

Vingt (20) membres du conseil d'administration sont élus au scrutin de liste majoritaire à un tour par l'assemblée générale composée selon les dispositions de l'article 8, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles.

Ces membres constituent le comité directeur, réunissant les membres bureau directeur (sept (7) membres), les présidents de commission (neuf (9) membres) et quatre (4) membres sans attribution particulière.

###### 11.1.2

Les listes incomplètes ne sont pas admises.

###### 11.1.3

Les candidats doivent être, à la date de dépôt des listes, licenciés à la fédération, dans une association affiliée dont le siège est situé dans la région administrative des « Hauts de France ».

###### 11.1.4

Chaque liste devra comporter au moins un médecin.

#### 11.1.5.

Chaque liste devra comporter au moins huit (8) personnes de chaque sexe.

#### 11.1.6

Dans une volonté de représentation, les membres du comité directeur doivent être issus d'au moins trois (3) comités départementaux différents.

#### 11.1.7

Le dépôt d'une liste n'est recevable que s'il est accompagné de la présentation d'un projet pour l'ensemble du territoire tel que défini à l'article 6.1.a) des statuts de la fédération, et pour la durée du mandat du conseil d'administration.

#### 11.1.8

Les conditions de dépôt, de validation et de publication des listes sont définies par le règlement intérieur.

#### 11.1.9

Chaque liste disposera, de la part de la ligue, des mêmes prestations, dont la nature et/ou le montant seront définis par le bureau directeur au moins deux (2) mois avant la date prévue de l'élection.

#### 11.1.10

La liste qui a recueilli le plus de suffrage est déclarée élue.

### 11.2 Autres membres

#### 11.2.1

Dix (10) autres membres du conseil d'administration, dont cinq (5) de chaque sexe, sont élus par collèges départementaux, au scrutin binominal majoritaire à un tour, par les clubs du département lors de l'assemblée générale régionale composée selon les dispositions de l'article 8, pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles.

Les différents collèges départementaux sont les suivants :

- 1) Comité départemental de l'Aisne : deux (2) membres, un (1) de chaque sexe ;
- 2) Comité départemental du Nord : deux (2) membres, un (1) de chaque sexe ;
- 3) Comité départemental de l'Oise : deux (2) membres, un (1) de chaque sexe ;
- 4) Comité départemental du Pas de Calais : deux (2) membres, un (1) de chaque sexe ;
- 5) Comité départemental de la Somme : deux (2) membres, un (1) de chaque sexe.

#### 11.2.2

Dans les collèges départementaux, les candidats doivent être, à la date de dépôt des candidatures, licenciés à la fédération, dans une association affiliée dont le siège est situé dans le ressort géographique du comité départemental pour lequel ils sont candidats.

#### 11.2.3

Les conditions de dépôt, de validation et de publication des candidatures sont définies par le règlement intérieur.

### 11.3 Membres supplémentaires

Deux sièges supplémentaires sont attribués à un membre de chaque sexe, issus de la liste arrivée en deuxième position lors de l'élection des membres élus au scrutin de liste (article 11.ci-dessus).

### 11.4 Durée du mandat

Le mandat du conseil d'administration expire au plus tard le 31 décembre qui suit les derniers Jeux Olympiques d'été.

## 11.5 Restrictions

Ne peuvent être élues au conseil d'administration :

- 1) des personnes mineures ;
- 2) les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- 3) les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- 4) les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles déontologiques du handball constituant une infraction à l'esprit sportif.

## 11.6 Surveillance des opérations électorales

La surveillance des opérations électorales lors des élections au conseil d'administration de la ligue est assurée par un membre du conseil d'administration de la Fédération, ou par un membre du Comité régional olympique et sportif qui préside une commission de contrôle des opérations électorales dont la composition et les pouvoirs sont fixés par le règlement intérieur.

## 11.7 Postes vacants

### 11.7.1 Membres élus au scrutin de liste

Si un poste est vacant au conseil d'administration parmi les membres élus au scrutin de liste, pour quelque cause que ce soit, le conseil d'administration coopte un nouveau membre, sur proposition du président, dans le respect de la représentation par sexe et du médecin. Cette cooptation est soumise à la validation de l'assemblée générale suivante. Le mandat du nouveau membre expire à la date prévue pour celui de son prédécesseur.

Si plus d'un poste est vacant, la cooptation intervient poste par poste.

### 11.7.2 Autres membres

Si un poste est vacant au conseil d'administration parmi les autres membres, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par l'élection d'un nouveau membre dans le collège correspondant lors de l'assemblée générale la plus proche, dans le respect de la représentation par sexe.

### 11.7.3 Membres supplémentaires

Si un poste est vacant au conseil d'administration parmi les membres supplémentaires issus de la liste arrivée en deuxième position (article 11.3), pour quelque cause que ce soit, le conseil d'administration coopte un nouveau membre, sur proposition de la personne ayant eu la qualité de responsable de liste, dans le respect de la représentation par sexe. Cette cooptation est soumise à la validation de l'assemblée générale régionale suivante.

## **Article 12 Fonctionnement**

### 12.1 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins deux (2) fois par an. Il est convoqué par le président de la ligue ou à la demande du quart au moins de ses membres.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués au moins deux (2) semaines avant la date de la réunion, l'ordre du jour proposé par le bureau directeur est précisé dans la convocation.

### 12.2 Quorum

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis. Toutefois, en cas de situation exceptionnelle ou pour répondre à l'urgence, le président de la ligue peut procéder à une consultation écrite (fax, courrier postal, courrier électronique), téléphonique ou par visioconférence des membres du conseil



d'administration. Le conseil d'administration peut alors valablement délibérer à condition que le quorum défini à l'alinéa précédent soit respecté.

### 12.3 Procès-verbal

Il est tenu procès-verbal des séances du conseil d'administration. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire général, et conservés au siège de la ligue.

Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont communiqués à la Fédération Française de Handball, aux comités départementaux de la région administrative des « Hauts de France » et aux membres du conseil d'administration. Ils sont également diffusés aux associations sportives affiliées.

### 12.4 Autres participants

Assistent également aux séances du conseil d'administration, avec voix consultative les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue, ainsi que toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

### 12.5 Absence aux réunions du conseil d'administration

Tout membre du conseil d'administration qui a, sans excuse valable, manqué deux réunions consécutives peut être révoqué selon une procédure définie par le règlement intérieur.

## **Article 13 Révocation du conseil d'administration**

L'assemblée générale peut mettre fin au mandat du conseil d'administration avant son terme normal, dans le respect des droits de la défense, par un vote intervenant dans les conditions ci-après :

- 1) l'assemblée générale doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers des membres qui la compose, représentant le tiers des voix.
- 2) les deux tiers des membres de l'assemblée générale doivent être présents ou représentés;
- 3) la révocation du conseil d'administration doit être décidée à la majorité absolue des suffrages exprimés.
- 4) la révocation entraîne la démission du conseil d'administration et le recours à de nouvelles élections dans le délai maximum de deux mois ;
- 5) Dans l'attente des nouvelles élections, la fédération s'assure de la continuité des missions et des affaires courantes de la ligue.

## **Article 14 Aspects financiers**

### 14.1 Rétribution des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

### 14.2 Remboursement de frais

Les remboursements de frais engagés dans l'intérêt de la ligue par les membres du conseil d'administration sont possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision de principe de l'assemblée générale.

La procédure d'application de cette décision doit prévoir que des justifications soient fournies et fassent l'objet de vérifications.

## SECTION 2 – LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU DIRECTEUR

### Article 15 Élections

#### 15.1 Élection du Président

Dès son élection, le conseil d'administration se réunit et élit le président de la ligue parmi ses membres, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, ou à la majorité relative des suffrages exprimés au second tour.

#### 15.2 Élection des membres du bureau directeur

Après l'élection du président, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, ou à la majorité relative des suffrages exprimés au second tour, un bureau directeur comprenant, outre le président, six (6) autres membres dont deux vice-présidents délégués, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint.

#### 15.3 Durée du mandat

Les mandats du président et des membres du bureau directeur prennent fin avec celui du conseil d'administration.

#### 15.4 Vacances du poste de président ou de membre du bureau directeur

##### 15.4.1

En cas de vacance du poste de président ou d'un poste de membre du bureau directeur, pour quelque cause que ce soit autre que l'application de la procédure prévue à l'article 13, le conseil d'administration, après avoir été éventuellement complété dans les conditions prévues à l'article 11.6.1, élit un nouveau président ou un nouveau membre du bureau directeur dans les conditions prévues aux articles 15.1 ou 15.2.

##### 15.4.2

La vacance résulte soit de la démission, soit de l'incapacité physique d'exercer les fonctions. Dans ce dernier cas, le conseil d'administration décide à la majorité des deux tiers si la vacance est ou non avérée.

##### 15.4.3

Le mandat du nouveau président ou du nouveau membre du bureau directeur expire à la date prévue pour celui de leur prédécesseur.

#### 15.5 Révocation d'un membre du bureau directeur

Le conseil d'administration peut, sur proposition du président mettre fin aux fonctions d'un membre du bureau directeur, par un vote à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, et dans le respect des droits de la défense.

Le remplacement du membre révoqué s'effectue selon les dispositions de l'article 11.6.1.

Le mandat du nouveau membre prend fin avec celui du conseil d'administration.

### Article 16 Rôle du Président

Le président de la ligue préside les assemblées générales, le conseil d'administration, le bureau directeur, le comité directeur.

Il ordonnance les dépenses.

Il représente la ligue dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux.

Il met en œuvre le projet présenté pour l'élection du conseil d'administration par la liste dont il est issu.

Le président peut déléguer certaines de ses attributions dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Toutefois, la représentation de la ligue en justice ne peut être assurée, à défaut du président, que par un mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial.

## Article 17 Incompatibilités

Sont incompatibles avec le mandat de président de la ligue les fonctions de chef d'entreprise, de président de conseil d'administration, de président et de membre de directoire, de président de conseil de surveillance, d'administrateur délégué, de directeur général, directeur général adjoint ou gérant exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la ligue. Les dispositions du présent article sont applicables à toute personne qui, directement ou par personne interposée, exerce en fait la direction de l'un des établissements, sociétés ou entreprises mentionnés ci-dessus.

## Article 18 Le bureau directeur

### 18.1 Rôle

Le bureau directeur dirige la ligue et exerce l'ensemble des attributions que les statuts n'attribuent pas à l'assemblée générale ou au conseil d'administration. Le règlement intérieur peut lui donner également d'autres attributions.

### 18.2.1 Réunions

Il se réunit à la demande du président, au moins six (6) fois par an, ou à la demande de trois (3) de ses membres. Les réunions se tiennent soit sous forme physique, soit sous forme de conférence téléphonique.

La présence d'au moins trois (3) de ses membres dont le président ou un vice-président est nécessaire pour la validité des délibérations du bureau directeur.

Les membres du bureau directeur sont convoqués au moins deux (2) semaines avant la date de la réunion, l'ordre du jour proposé par le président est précisé dans la convocation.

### 18.2.2 Procès-verbal

Les procès-verbaux des réunions du bureau directeur, signés par le président et le secrétaire général, sont communiqués à la Fédération Française de Handball, aux comités départementaux de la région administrative des « Hauts de France » et aux membres du conseil d'administration. Ils sont également diffusés aux associations sportives affiliées.

### 18.3 Votes

Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis. Toutefois, en cas de situation exceptionnelle ou pour répondre à l'urgence, le président de la ligue peut procéder à une consultation écrite (fax, courrier postal, courrier électronique), téléphonique ou par visioconférence des membres du bureau directeur. Le bureau directeur peut alors valablement délibérer à condition que le quorum défini à l'article 18.2 soit respecté.

### 18.4 Autres participants au bureau directeur

Peuvent également assister aux réunions du bureau directeur, avec voix consultative les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue, ainsi que toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

## SECTION 3 – LES COMMISSIONS ET AUTRES ORGANES DE LA LIGUE.

## Article 19 Les commissions

### 19.1 Élection des présidents de commission

#### 19.1.1

Après l'élection du président et du bureau directeur, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, ou à la majorité relative des suffrages exprimés au second tour, pour une durée de quatre ans, les présidents des commissions territoriales dont la

liste figure au règlement intérieur, comprenant en particulier une commission de discipline, dont la composition et le fonctionnement sont précisés par le règlement disciplinaire fédéral.

#### 19.1.2

Les commissions territoriales sont constituées dans le cadre de l'article 6.1.d) des statuts de la fédération.

#### 19.1.3

Une commission médicale, dont la composition et le fonctionnement sont précisés par le règlement médical fédéral peut également être créée sous la responsabilité du médecin de ligue membre du conseil d'administration.

#### 19.1.4

Sauf hypothèse de cessation anticipée pour cause de décès, démission ou dans le cas prévu à l'article 19.4, le mandat des présidents des commissions cesse en même temps que celui du conseil d'administration qui a procédé à leur nomination.

### 19.2 Autres commissions

Le conseil d'administration institue toute autre commission dont la mise en place deviendrait nécessaire pour le bon fonctionnement de la ligue, et en élit le président dans les conditions mentionnées à l'article 19.1.1.

### 19.3 Le comité directeur

#### 19.3.1 Réunions

Le bureau directeur, les présidents de commission et les quatre membres sans attribution particulière constituent le comité directeur, tel que défini à l'article 11.1.1, qui participe à la direction de la ligue et dont les attributions sont définies par le règlement intérieur.

Les membres du comité directeur sont convoqués au moins 2 (deux) semaines avant la date de la réunion, l'ordre du jour proposé par le président est précisé dans la convocation.

Peuvent également assister aux réunions du comité directeur avec voix consultative, les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue, ainsi que toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

#### 19.3.2 Procès-verbal

Les procès-verbaux des réunions du comité directeur, signés par le président et le secrétaire général, sont communiqués à la Fédération Française de Handball, aux comités départementaux de la région administrative des « Hauts de France » et aux membres du conseil d'administration. Ils sont également diffusés aux associations sportives affiliées.

### 19.4 Révocation d'un président de commission

Le conseil d'administration peut, sur proposition du président mettre fin aux fonctions d'un président de commission, par un vote à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, et dans le respect des droits de la défense.

Le remplacement du membre révoqué s'effectue selon les dispositions de l'article 11.6.1.

Le mandat du nouveau membre prend fin avec celui du conseil d'administration.

### 19.5 Vacance d'un poste de président de commission

#### 19.5.1

En cas de vacance d'un poste de président de commission, pour quelque cause que ce soit autre que l'application de la procédure prévue à l'article 13, le conseil d'administration, après avoir été éventuellement complété dans les conditions prévues à l'article 11.6.1, élit un nouveau président de commission dans les conditions prévues à l'articles 19.1.

#### 19.5.2

La vacance résulte soit de la démission, soit de l'incapacité physique d'exercer les fonctions. Dans ce dernier cas, le conseil d'administration décide à la majorité des deux tiers si la vacance est ou non avérée.

#### 19.5.3

Le mandat du nouveau président de commission expire à la date prévue pour celui de leur prédécesseur.

## TITRE 4 – RESSOURCES ANNUELLES ET COMPTABILITÉ

### Article 20 Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la ligue comprennent :

- 1) le revenu de ses biens
- 2) les cotisations et souscriptions auxquelles ses membres sont tenus, et notamment :
  - une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration pour la saison sportive suivante,
  - Le paiement d'une part sur les licences dont le montant, variable selon la nature de la licence et l'âge des pratiquants, est fixé chaque année par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration;
  - le revenu de l'achat, par ses membres, des documents et imprimés administratifs nécessaires au fonctionnement de la ligue qui sont mentionnés dans les différents règlements et dont les tarifs sont adoptés chaque année par l'assemblée générale pour la saison sportive suivante ;
  - le paiement, par ses membres, de droits (d'engagement, de mutation, de formation, de consignation, etc.), de frais d'arbitrage et de pénalités financières (liées aux compétitions, aux sanctions disciplinaires, etc.) qui sont mentionnés dans les différents règlements et dont les montants sont adoptés chaque année par l'assemblée générale pour la saison sportive suivante ;
- 3) le produit des manifestations ;
- 4) les subventions de l'Union Européenne, de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics ;
- 5) les ressources créées à titre exceptionnel, s'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- 6) le produit des libéralités dont l'emploi est autorisé au cours de l'exercice ;
- 7) les ressources provenant du partenariat et du mécénat et autres.

### Article 21 Comptabilité

#### 21.1 Tenue de la comptabilité

La comptabilité de la ligue est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. Elle fait apparaître annuellement le compte de résultat de l'exercice, un bilan et une annexe. Elle est certifiée par un commissaire aux comptes

#### 21.2 Transmission à la fédération

Les documents comptables, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sont transmis, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice, au service financier de la fédération, ainsi qu'à tous les partenaires institutionnels qui en font la demande.

## TITRE 5 – MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

### Article 22 Modification des statuts

#### 22.1 Convocation de l'assemblée générale

##### 22.1.1

Les statuts de la ligue peuvent être modifiés par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration ou du tiers au moins des membres de l'assemblée générale représentant au moins le tiers des voix.

#### 22.1.2

Dans l'un et l'autre cas, la convocation, accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modifications, est adressée aux associations affiliées quatre semaines au moins avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée générale. Les textes proposés tiennent compte des éventuelles modifications demandées par la fédération pour le respect des critères de compatibilité mentionnés à l'article 6.1 d) des statuts de la fédération.

#### 22.2 Quorum

L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si les deux tiers au moins de ses membres, représentant au moins les deux tiers des voix, sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum.

#### 22.3 Décision

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés au moment du vote, sous réserve que le quorum prévu à l'alinéa précédent soit respecté.

### Article 23 Dissolution

#### 23.1 Convocation et décision de l'assemblée générale

##### 23.1.1

L'assemblée générale ne peut prononcer la dissolution de la ligue que si elle est convoquée spécialement à cet effet. Elle se prononce dans les conditions prévues par les articles 22.2 et 22.3.

##### 23.1.2

La dissolution de la ligue peut également intervenir sur décision de l'assemblée générale de la Fédération Française de Handball

#### 23.2 Conséquences

En cas de dissolution de la ligue, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés de la liquidation de ses biens.

L'actif net revient à la Fédération Française de Handball.

### Article 24 Délibérations de l'assemblée générale

Les délibérations de l'assemblée générale concernant la modification des statuts, ou la dissolution de la ligue et la liquidation de ses biens, sont adressées sans délai à la Fédération Française de Handball.

## TITRE 6 – SURVEILLANCE ET RÈGLEMENTS

### Article 25 Compatibilité des statuts avec ceux de la FFHB

La compatibilité des statuts de la Ligue des Hauts de France de Handball avec ceux de la fédération est prononcée par la commission fédérale compétente.

Les statuts de la ligue, ainsi que les modifications qui peuvent y être envisagées, sont obligatoirement soumis à la fédération pour approbation, six semaines au moins avant la date de l'assemblée générale régionale à laquelle ils doivent être présentés. La fédération peut demander les modifications qui seraient nécessaires pour le respect des critères de compatibilité mentionnés à l'article 6.1 d) des statuts de la fédération.

A défaut de respecter cette disposition, les statuts de la ligue seraient de nul effet.

## **Article 26 Règlements**

### 26.1 Règlement intérieur

Le règlement intérieur de la ligue est préparé par le conseil d'administration, et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le règlement intérieur de la ligue, ainsi que les modifications qui peuvent y être envisagées, sont obligatoirement soumis à la fédération pour approbation, six semaines au moins avant la date de l'assemblée générale régionale à laquelle ils doivent être présentés. La fédération peut demander les modifications qui seraient nécessaires pour le respect des critères de compatibilité mentionnés à l'article 6.1 d) des statuts de la fédération.

### 26.2 Autres règlements

Les autres règlements (hors règlement disciplinaire et règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage) sont préparés par les commissions territoriales compétentes, validés par le conseil d'administration, et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Ils sont publiés au bulletin régional officiel et par tout autre mode de communication et d'information

## **Article 27 Surveillance**

Le président de la ligue ou son délégué fait connaître dans les trois mois à la Préfecture du département ou à la Sous-préfecture de l'arrondissement où elle a son siège, ainsi qu'à la Fédération Française de Handball :

- les modifications aux présents statuts ;
- le changement de dénomination de l'association ;
- le transfert du siège social ;
- les changements survenus au sein du conseil d'administration.

## **Article 28 Publication des décisions**

Les décisions réglementaires prises par les commissions territoriales, par le bureau directeur, par le conseil d'administration et par l'assemblée générale sont publiées au bulletin régional officiel et par tout autre mode de communication et d'information.

Les présents statuts ont été validés par la commission nationale des statuts et de la réglementation de la FFHB le 13 mai 2016

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale de la Ligue des Hauts de France de Handball qui s'est tenue le ..... à .....

## REGLEMENT INTERIEUR LIGUE DES HAUTS DE France



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

	page
1 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	2
2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	7
3 LE BUREAU DIRECTEUR .....	8
4 LE COMITE DIRECTEUR .....	9
5 LES COMMISSIONS TERRITORIALES .....	10
6 MODALITÉS DE PRISE DE DÉCISION RÉVOCATION D'UN MEMBRE .....	12
7 RÉCOMPENSES – MÉDAILLES DE LA LIGUE .....	13
8 CARTES TERRITORIALES .....	14
9 –MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR .....	14
 <b><u>ANNEXES</u></b>	
CANDIDATURE AU CA .....	15
PROCURATION.....	16
POUVOIR.....	17

*En accord avec les préconisations de l'Institut National de la Langue Française (\*) relatives à la neutralisation grammaticale du genre, les termes « licencié », « joueur », « pratiquant » et ceux désignant toutes fonctions au sein de la ligue sont utilisés à titre générique et désignent aussi bien une licenciée qu'un licencié, une joueuse qu'un joueur, une pratiquante qu'un pratiquant, une présidente qu'un président, une administratrice qu'un administrateur, ...*

*(\*) « Femme, j'écris ton nom...Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions »*



## **1 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Y COMPRIS ÉLECTIVE)**

### **Article 1 ORGANISATION**

#### 1.1

L'assemblée générale régionale se réunit au moins une fois par an, dans la mesure du possible entre le 15 mai et le 30 juin de chaque année et en tout état de cause après l'assemblée générale fédérale et avant le début de la prochaine saison sportive, dans les conditions prévues par l'article 9 des statuts ; elle est composée conformément à l'article 8 de ces mêmes statuts.

#### 1.2

Seules les associations affiliées, en règle avec la trésorerie de la ligue, peuvent prendre part aux délibérations.

#### 1.3

Lors des réunions de l'assemblée générale régionale, le vote par procuration est admis dans les conditions suivantes (article 8.4 des statuts) :

- 1) il n'est possible que pour les associations affiliées de niveau départemental,
- 2) la procuration ne peut être donnée qu'à une association de même niveau et du même département,
- 3) une association affiliée ne peut recevoir qu'une seule procuration,
- 4) la procuration est formalisée par un document spécifique.

#### 1.4

L'assemblée générale est présidée par le président de la ligue. En cas d'absence, la présidence est assurée par un des deux vice-présidents délégué

Le choix du lieu où se réunit l'assemblée générale incombe au conseil d'administration et, en cas de carence, au bureau directeur.

Dans le territoire des Hauts de France, l'assemblée générale régionale et les assemblées générales départementales ont lieu selon un ordre qui répond à une logique de fonctionnement élaborée en concertation.

### **Article 2 REMBOURSEMENTS**

Les frais de déplacement des délégués présents ne sont pas remboursés.

Les frais de déplacement des membres du conseil d'administration et des membres des commissions régionales sont remboursés par le versement d'une indemnité kilométrique.

### **Article 3 PRÉPARATION**

#### 3.1 Convocation

##### 3.1.1

La convocation de l'assemblée générale doit être adressée au moins un (1) mois avant la date fixée.

Les éventuels appels de candidature à un poste au conseil d'administration sont joints aux convocations. Dans ce cas, des imprimés officiels de dépôt de candidature sont annexés.

##### 3.1.2

A toute assemblée générale de la Ligue de Hauts de France de Handball, toute association affiliée membre de cette ligue a obligation soit d'envoyer un délégué détenteur d'un mandat officiel signé par le président de cette association ou par le président de la section Handball de cette association s'il s'agit d'une association omnisport, soit de se faire représenter en utilisant le pouvoir de représentation joint à la convocation.

Le délégué doit obligatoirement être licencié au sein de son association ou être mandaté par une autre association du même comité et être en possession de ce document pour voter lors de l'assemblée générale élective, ordinaire ou extraordinaire.

Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat autre que celui de son association affiliée.

### 3.2 Absence à l'assemblée générale

En cas de non représentation d'une association affiliée, il lui est infligé une amende dont le montant sera égal au montant de la licence de la catégorie + 16 ans multiplié par le nombre de voix de cette association. Cette amende ne peut être inférieure au coût du plus long déplacement d'une association sportive affiliée pour se rendre à l'assemblée générale, en prenant le tarif de remboursement kilométrique en vigueur à la ligue.

### 3.3 Vœux et propositions

#### 3.3.1

Tout vœu d'ordre administratif, financier ou sportif émanant d'une association affiliée ou d'un comité départemental ainsi que toute proposition d'une commission territoriale, doit parvenir par écrit au secrétariat de la ligue au plus tard six(6) semaines avant la date fixée pour l'assemblée générale pour être examinée par la commission compétente et inscrite à l'ordre du jour. À défaut, elle ne pourrait être acceptée.

Tout vœu allant à l'encontre des dispositions d'un article des règlements existants doit être motivé et accompagné, sous peine de nullité, d'une proposition de modification.

#### 3.3.2

Toute proposition ou vœu doit être présenté avec un volet financier compensant les éventuels frais supplémentaires entraînés.

#### 3.3.3

La suite défavorable donnée aux vœux déposés par une association affiliée lui est communiquée par écrit avec la motivation de la décision.

## **Article 4 ORDRE DU JOUR**

### 4.1 Envoi

L'ordre du jour est envoyé aux associations affiliées et aux membres du conseil d'administration au moins quinze (15) jours avant la date fixée.

En annexe, sont jointes (s'il y a lieu) les pièces suivantes :

- Liste des candidats (s'il y a lieu) accompagnée du projet prévu à l'article 11.1.6 des statuts
- Un mandat en blanc destiné au représentant de l'association intéressée portant le nombre de voix dont elle dispose.

### 4.2 Contenu

#### 4.2.1

L'ordre du jour, arrêté par le bureau directeur et validé par le conseil d'administration, comporte au moins et obligatoirement les points suivants :

- 1) appel des délégués ;
- 2) adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
- 3) rapports moral et financier ;
- 4) rapport du commissaire aux comptes ;
- 5) rapports des diverses commissions territoriales ;
- 6) élection du conseil d'administration suivant les articles 8, 9, 11 et 15 des statuts s'il y a lieu ;
- 7) examen des vœux et propositions retenus par le comité directeur ;
- 8) vote du budget.

#### 4.2.2

Les propositions repoussées à une assemblée générale ne peuvent être présentés à l'assemblée générale suivante.

### Article 5      CONTRÔLE FINANCIER

L'assemblée générale nomme, sur proposition du conseil d'administration, un commissaire aux comptes inscrit auprès de sa compagnie.

Le commissaire aux comptes est nommé pour une durée de six (6) années.

Le commissaire aux comptes est chargé, en application de ses règles professionnelles, de certifier la régularité, la sincérité et la conformité des comptes de la ligue.

Le commissaire aux comptes lit son rapport devant l'assemblée générale.

### Article 6      ÉLECTIONS

#### 6.1      Élection des membres du conseil d'administration élus au scrutin de liste

##### 6.1.1      Mode de scrutin

###### 6.1.1.1

Les membres du conseil d'administration élus au scrutin de liste (membres du comité directeur) sont élus au scrutin de liste majoritaire à un tour.

###### 6.1.1.2

La liste qui a recueilli le plus de suffrage est déclarée élue.

###### 6.1.1.3

En cas d'égalité de voix pour les listes arrivées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ; 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ..... et suivantes éventuellement, sera déclarée élue la liste dont la somme des âges des candidats sera la moins élevée.

##### 6.1.2      Déclaration de candidature

a) La déclaration de candidature résulte de l'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception ou du dépôt auprès du secrétariat de la ligue d'une liste répondant aux conditions fixées par les statuts. Il en est délivré récépissé.

b) La déclaration est faite collectivement pour chaque liste par la personne ayant la qualité de responsable de liste et accompagnée des déclarations individuelles signées par chaque candidat de la liste et comportant son engagement écrit à respecter les modalités de scrutin définies par le présent règlement et celles prévues en cas de litiges survenant lors de la déclaration de candidature ou de l'élection.

c) La liste déposée indique :

- le titre de la liste présentée,
- les nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile, profession, club, n° de licence, fonction éventuelle dans le monde du Handball..., de chaque candidat.

d) La date limite de réception ou de dépôt des listes est fixée soixante (60) jours avant la date prévue des élections.

e) Nul ne peut être candidat sur plus d'une liste.

## 6.2 Élection des autres membres du conseil d'administration

### 6.2.1 Déclaration de candidature

#### 6.2.2.1

Dans les collèges départementaux les candidats sont proposés à l'assemblée générale régionale par chaque département sous la forme d'un binôme, composé d'un homme et d'une femme, élu lors d'une assemblée générale départementale des clubs. A défaut de proposer ce binôme, le département correspondant ne sera pas représenté au conseil d'administration de la ligue.

#### 6.2.2.2

Les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception, ou déposées au secrétariat de la ligue au plus tard soixante (60) jours avant la date prévue des élections. Il en est délivré récépissé

#### 6.2.2.3

Chaque candidature doit indiquer les nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile, profession, club, n° de licence, fonction éventuelles dans le monde du Handball..., du candidat, ainsi que le collège départemental dans lequel il est candidat.

### 6.2.2 Mode de scrutin

#### 6.2.2.1

Les dix (10) autres membres du conseil d'administration sont élus par collège départemental, au scrutin binominal majoritaire à un tour.

#### 6.2.2.2

Le vote s'effectue par collège départemental

#### 6.2.2.3

Dans chaque collège départemental, les deux représentants sont élus ensemble au scrutin secret par l'assemblée générale, à la majorité absolue au premier tour ou à la majorité relative au second tour. En cas d'égalité, le binôme dont la somme des âges est la moins élevée est déclaré élu.

#### 6.2.2.4

Si, après application des dispositions précédentes, il demeure des sièges non pourvus, ceux-ci restent vacants jusqu'à la plus proche assemblée générale, à l'occasion de laquelle il sera procédé à une (ou des) élection(s) partielle(s).

## 6.3 Membres supplémentaires

6.3.1 Deux sièges supplémentaires sont attribués à un membre de chaque sexe, issus de la liste arrivée en deuxième position lors de l'élection des membres élus au scrutin de liste (article 13.1 des statuts),

6.3.2 En cas d'égalité de voix pour les listes arrivées 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ..... et suivantes éventuellement, sera déclarée seconde la liste dont la somme des âges des candidats sera la moins élevée.

## 6.4 Surveillance des opérations électorales

### 6.4.1

Tout litige relatif à la déclaration de candidature ou au déroulement de l'élection est traité par la commission de contrôle des opérations électorales prévue à l'article 11.5 des statuts, décidant en premier et dernier ressort.

Les décisions de la commission de contrôle des opérations électorales concernant les contentieux relatifs à l'élection sont exécutoires dès leur prononcé.

#### 6.4.2

La commission de contrôle des opérations électorales doit obligatoirement être convoquée à l'assemblée générale électorale.

Aucun de ses membres ne peut être retenu comme scrutateur.

Sa composition doit être validée par le bureau directeur au moins vingt et un jours avant la date prévue des élections.

#### 6.4.3

La commission est désignée par le conseil d'administration de la ligue. Elle est composée de trois membres, au moins, dont un président. Ses membres sont soit des licenciés de la ligue non candidat aux élections, bénéficiant, par leur compétences ou leur action au sein de notre discipline, de la confiance des électeurs, soit non licenciés partenaires institutionnels de la ligue (CROS, conseil régional, DRDJS).

#### 6.4.4

Pour étudier valablement les litiges, la commission de contrôle des opérations électorales doit comporter au moins trois de ses membres, dont son président.

Elle statue dans les plus brefs délais; la procédure d'examen des litiges ne s'applique pas.

Elle s'assure du contradictoire, des droits de la défense et sa décision doit être motivée. Toutefois, elle n'est pas investie d'un pouvoir d'annulation des élections.

Les modalités applicables à cette procédure particulière font l'objet d'une information diffusée en même temps que l'appel à candidature.

#### 6.4.5

Si des cas de fraudes individuelles ou d'irrégularités dans le déroulement du scrutin sont constatés pendant ou après l'élection du conseil d'administration, elle constitue un dossier et le transmet à la commission nationale de discipline qui statuera suivant les dispositions du règlement disciplinaire fédéral. Si les conséquences de cette fraude ou de cette irrégularité sont de nature à pouvoir conduire à l'annulation de l'élection, un dossier est constitué en vue d'une saisine du Comité national olympique et sportif français aux fins de la conciliation prévue à l'article L. 141-4 du Code du sport, avant tout recours devant le tribunal compétent.

### 6.5 Élection du président et des membres du bureau directeur

#### 6.5.1

a) À l'issue de l'élection du conseil d'administration par l'assemblée générale, celui-ci se réunit pour élire le président de la ligue et les membres du bureau directeur, tels que définis à l'article 15.1 des statuts.

b) Conformément à l'article 11.1.5.b des statuts, les membres du comité directeur doivent être issus d'au moins trois (3) comités départementaux différents.

#### 6.5.2

Les déclarations de candidature se font en séance sur proposition du responsable de la liste élue.

#### 6.5.3

Le président et les membres du bureau directeur sont élus au scrutin secret par les membres du conseil d'administration à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou à la majorité relative des suffrages exprimés au second tour.

### 6.6 Élection des présidents des commissions territoriales

#### 6.6.1

À l'issue de l'élection du président de la ligue et des membres du bureau directeur, le conseil d'administration procède à l'élection des présidents de commission territoriale.

#### 6.6.2

Les déclarations de candidature se font en séance sur proposition du responsable de la liste élue.

### 6.6.3

Les présidents de commission territoriale sont élus au scrutin secret par les membres du conseil d'administration à la majorité absolue au premier tour ou à la majorité relative au second tour.

## Article 7 DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président de séance dirige les débats et les délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix exprimées par les délégués présents au moment du vote sous réserve que le quorum défini à l'article 12.2 des statuts subsiste.

Tout représentant de club, n'assistant pas à l'assemblée générale jusqu'à son terme, sera considéré comme absent et son club pourra être pénalisé selon les dispositions figurant à l'article 3.2 ci-dessus.

Les procès-verbaux des séances sont signés par le président et le secrétaire général et diffusés selon les modalités prévues à l'article 12.3 des statuts.

Ils sont établis sans blanc ni rature sur des feuilles numérotées et diffusés selon les modalités prévues à l'article 12.3 des statuts.

## Article 8 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### 8.1 Convocation

Une assemblée générale extraordinaire se réunit chaque fois que la demande en est faite :

- soit par les deux tiers des membres du conseil d'administration,
- soit par le tiers au moins des membres dont se compose l'assemblée générale représentant au moins le tiers des voix (chiffres correspondants à la dernière assemblée générale ordinaire).

### 8.2 Ordre du jour

Dans les deux cas, l'assemblée générale extraordinaire se réunit dans les six semaines qui suivent la demande à une date et en un lieu fixés par le bureau directeur. L'ordre du jour est communiqué aux membres de l'assemblée générale et aux membres du conseil d'administration au plus tard deux semaines avant cette date.

## 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Article 8 CONVOCATION, RÔLE ET MISSION

#### 8.1 Convocation

Le conseil d'administration se réunit au moins (deux (2) fois par an dans les conditions prévues par l'article 12.1 des statuts.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués au moins (deux (2) semaines avant la date fixée et reçoivent l'ordre du jour établi par le bureau directeur.

Peuvent également assister aux réunions du conseil d'administration, avec voix consultative les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue, ainsi que toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

#### 8.2 Rôle et missions

##### 8.2.1

Le conseil d'administration est présidé par le président de la ligue. En cas d'absence, la présidence est assurée par le vice-président délégué ou, à défaut, par un vice-président.

##### 8.2.2

Il délibère sur la gestion du bureau directeur et du comité directeur.

### 8.2.3

Il arrête les comptes de l'exercice clos.

### 8.2.4

Le conseil d'administration est une instance de réflexion, de proposition et de décision qui a pour objet de garantir la bonne exécution du projet territorial. En référence au projet et aux résolutions adoptés par l'assemblée générale, le conseil d'administration en réalise la mise en place, en analyse les effets constatés en relation avec les résultats attendus, confirme les moyens et procédures initialement retenus ou en propose une adaptation propre à respecter la conformité des objectifs déterminés et à en favoriser la pleine réussite. Il rend compte chaque année à l'assemblée générale des décisions prises dans ces domaines.

### 8.2.5

Le remboursement éventuel des frais de déplacement des membres du conseil d'administration s'effectue dans les conditions prévues par l'article 14.2 des statuts et suivant un tarif voté à chaque assemblée générale sans pouvoir excéder le tarif légal applicable aux associations.

## 3 - LE BUREAU DIRECTEUR

### Article 9 COMPOSITION, CONVOCATION, RÔLE ET MISSION

#### 9.1 Composition

Le bureau directeur, élu par le conseil d'administration dans les conditions prévues à l'article 15 des statuts, se compose, en dehors du président, des membres suivants :

- deux vice-présidents délégués,
- un secrétaire général,
- un secrétaire général adjoint,
- un trésorier général,
- un trésorier général adjoint.

Les domaines de compétence des vice-présidents sont laissés à l'initiative du président.

#### 9.2 Rôle et missions du bureau directeur et de ses membres

##### 9.2.1

Le bureau directeur a dans ses attributions :

- 1) l'animation du projet territorial ;
- 2) l'approbation de la composition et des règlements intérieurs des commissions territoriales ;
- 3) l'approbation des règlements particuliers et des actions diverses élaborés ou étudiés par les commissions territoriales ;
- 6) l'application des statuts et règlements de la fédération et de la ligue;
- 7) l'approbation de l'action de l'Équipe Technique Régionale ;
- 8) l'application de toute mesure d'ordre général ;
- 9) l'expédition des affaires courantes ;

##### 9.2.2

a) Le président de la ligue exerce ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 16 des statuts. En cas de besoin, il peut déléguer certaines de ses attributions à un vice-président délégué. En cas d'empêchement ou d'absence, le président de la ligue est remplacé par un vice-président délégué

b) Le secrétaire général est responsable du personnel de la ligue et de sa gestion devant le conseil d'administration. Il assure également la gestion administrative de la ligue et en rend compte au président, au bureau directeur, au comité directeur et au conseil d'administration. Il présente chaque année un rapport moral à l'assemblée générale.

c) Le trésorier général gère les fonds appartenant à la ligue, déposés dans une banque ou dans un compte courant postal.

d) Les retraits de fonds ne sont effectués que sur signature du président, du trésorier général, du trésorier général adjoint ou, éventuellement, d'une personne désignée par le conseil d'administration.

e) Les règlements de plus de 1000 € doivent être signés par deux personnes disposant de la signature sociale.

f) Les engagements de dépenses sont obligatoirement visés par le président et le trésorier général ou le trésorier général adjoint. Le trésorier général présente chaque année à l'assemblée générale un rapport sur la situation financière de la ligue.

### 9.2.3

Le bureau directeur est seul qualifié pour correspondre avec la Fédération Française de Handball.

## 9.3 Convocation et déroulement

### 9.3.1

Le bureau directeur se réunit à la demande du président au moins six (6) fois par an. Les membres du bureau directeur sont convoqués au moins quinze (15) jours avant la date de la réunion et reçoivent l'ordre du jour établi par le président.

Le bureau directeur peut, selon l'ordre du jour, se réunir sous forme de conférence téléphonique.

### 9.3.2

La présence d'au moins trois (3) de ses membres dont le président ou un vice-président est nécessaire pour la validité des délibérations du bureau directeur. Tout membre du bureau directeur, qui a, sans excuse valable, manqué deux (2) réunions peut être révoqué selon la procédure décrite à l'article 19 du présent règlement intérieur. Son remplacement est effectué dans les conditions définies à l'article 11.6.1 des statuts.

### 9.3.3

Toute réunion physique ou téléphonique du bureau directeur doit faire l'objet d'un procès-verbal transmis aux membres du conseil d'administration et aux associations sportives affiliées.

Lors de ses réunions, le bureau directeur peut s'adjoindre, avec voix délibérative, tout membre du conseil d'administration, notamment les présidents des commissions régionales.

Les cadres techniques et les agents rétribués peuvent assister aux réunions du bureau directeur, sur invitation ou convocation du président avec voix consultative.

Peuvent assister également, avec voix consultative, toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

## 4 – LE COMITE DIRECTEUR

### Article 10 COMPOSITION, CONVOCATION, RÔLE ET MISSION

#### 10.1 Composition

Il est présidé par le président de la ligue.

Il est composé du président de la ligue, des membres du bureau directeur, et des présidents de commission territoriale et de quatre(4) membres sans affectation particulière.

Peuvent également assister aux réunions du comité directeur, avec voix consultative les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue, ainsi que toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

#### 10.2 Convocation

Le comité directeur se réunit sur convocation du président de la ligue, au moins 3 (trois) fois par an ou plus, selon les nécessités, ou à la demande écrite des deux tiers de ses membres. Dans ce dernier cas, un ordre du jour devra être joint à la demande.





Les membres du comité directeur sont convoqués au moins quinze (15) jours avant la date fixée et reçoivent l'ordre du jour établi par le président.

Peuvent également assister aux réunions du comité directeur, avec voix consultative les conseillers techniques sportifs et, sous réserve de l'autorisation du président, les agents rétribués de la ligue, ainsi que toutes personnes ressources dont la présence est jugée utile.

### 10.3 Rôle et missions

Le comité directeur vérifie la cohérence des actions entreprises par les commissions territoriales avec les objectifs définis et coordonne les modalités d'application du projet territorial dans ses diverses expressions.

### 10.4 Absence

Tout membre du comité directeur qui a, sans excuse valable, manqué à deux (2) réunions consécutives, est soumis à la procédure décrite à l'article 14.3 du présent règlement intérieur.

Son remplacement est effectué lors de la plus proche réunion du conseil d'administration dans les conditions définies à l'article 11.6.1 des statuts.

## **5 - LES COMMISSIONS TERRITORIALES**

### **Article 11 CONSTITUTION, COMPOSITION, FONCTIONNEMENT**

#### 11.1 Constitution

Les commissions territoriales sont les suivantes :

- 1) commission territoriale d'organisation des compétitions ;
- 2) commission territoriale d'arbitrage ;
- 3) commission territoriale des statuts et réglementation ;
- 4) commission médicale territoriale ;
- 5) commission territoriale des finances et du budget ;
- 6) commission territoriale de développement ;
- 7) commission territoriale de discipline ;
- 8) commission territoriale d'examen des réclamations et litiges, chargée de traiter en première instance, au niveau territorial, toutes les réclamations et litiges autres que ceux du domaine disciplinaire.
- 9) commission de communication

Des sous commissions peuvent être créées selon les nécessités.

#### 11.2 Composition

##### 11.2.1

Les membres des commissions territoriales sont choisis en raison de leur compétence dans le domaine considéré par chaque président de commission, qui en informe les comités d'appartenance. Leur désignation est soumise à l'approbation du bureau directeur, avec les conditions suivantes :

- un président de comité départemental ne peut pas être président d'une commission territoriale
- un président de commission territoriale ne peut pas être membre d'une autre commission territoriale;
- une même personne ne peut pas être membre de plus de deux commissions ;

Le président et les membres de la commission de discipline et de la commission des réclamations et litiges ne peuvent pas être membres d'une autre commission.

##### 11.2.2

Chaque commission territoriale se compose au minimum de cinq (5) membres. Les règlements intérieurs des commissions fixent le nombre maximum de membres que celles-ci comprennent.

Les commissions ne peuvent être composées uniquement de membres issus du même comité ou d'une même association affiliée.

### 11.2.3

Les membres des commissions territoriales doivent être licenciés à la fédération Ils ne peuvent pas être liés à la ligue par un lien contractuel autre que celui résultant de cette adhésion. Ils doivent être majeurs. Toutefois, la commission territoriale d'arbitrage, dans le cadre de l'article 1.5) des statuts, peut comprendre des membres mineurs.

### 11.2.4

La durée du mandat des membres des commissions territoriales est identique à celle du mandat des présidents de commission.

En cas de changement d'un président de commission territoriale en cours de mandat, le mandat des membres de cette commission prend fin automatiquement en même temps que celui de son président. Ils sont alors remplacés selon les dispositions des articles 6.5 et 11.2.1 ci-dessus

### 11.2.5

Le bureau directeur peut, par un vote à bulletin secret, de sa propre initiative ou sur saisine du président de la commission territoriale concernée, décider de la révocation avant terme du mandat d'un membre de commission, dans le respect des droits de la défense.

## 11.3 Fonctionnement

### 11.3.1

Les commissions territoriales élaborent leur règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du bureau directeur.

Ce règlement intérieur prévoit uniquement les points non prévus par les statuts et les autres règlements régionaux ou, le cas échéant, les précise sans les contredire. Il peut ainsi notamment :

- 1) les missions et les pouvoirs de la commission, en particulier son pouvoir de sanction,
- 2) la composition de la commission et le nombre maximum de membres,
- 3) la périodicité des réunions,
- 4) les différentes formations sous lesquelles la commission peut siéger,
- 5) le quorum nécessaire pour la validité des délibérations.
- 6) les conditions d'exclusion d'un membre absent ou pour motif grave

### 11.3.2

Toute personne ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire de retrait provisoire de la licence ou de suspension temporaire d'exercice de fonctions visant expressément sa qualité de membre d'une commission territoriale ne peut, pendant la durée du retrait provisoire ou de la suspension temporaire, siéger en tant que membre de la ou des commissions considérées.

### 11.3.3

Chaque commission territoriale ne peut valablement statuer que si au moins trois (3) membres sont présents. Toute décision prise sans respecter ce quorum est nulle, cette nullité étant prononcée par la commission elle-même lorsque le quorum est respecté ou selon les dispositions de la procédure d'examen des réclamations et litiges. Toutefois, la commission peut également siéger en formation restreinte, chaque fois que cela est nécessaire et pour des missions définies, sous la responsabilité du président de la commission qui peut déléguer en ce cas tout ou partie de ses pouvoirs à l'un des membres de la commission. Dans cette hypothèse, la commission statue valablement quel que soit le nombre de membres présents, sauf disposition contraire dans la délégation. Une commission territoriale siégeant en formation restreinte ne peut statuer en matière disciplinaire.

### 11.3.4

Le président de chaque commission territoriale peut, en cas d'absence ou d'empêchement temporaire, être remplacé par un membre de la commission désigné à cet effet par lui-même. À défaut de désignation, les membres présents choisissent d'un commun accord celui d'entre eux qui préside la séance. À défaut d'accord, la présidence de la séance est assurée par le membre présent le plus âgé.

#### 11.3.5

Sauf disposition particulière prévue par le règlement intérieur d'une commission territoriale, chaque commission se réunit en formation plénière au moins une fois par an. Elle se réunit en outre chaque fois qu'elle est saisie par une instance ou une personne compétente à cet effet ou que son président le juge utile, le cas échéant en respectant les limites budgétaires fixées pour son fonctionnement.

Les membres de la commission concernée sont convoqués au moins deux (2) semaines avant la date de la réunion, l'ordre du jour proposé par le président est précisé dans la convocation.

#### 11.3.6

Les frais de déplacement des membres des commissions territoriales sont remboursés, dans les mêmes conditions que ceux des membres du conseil d'administration (article 8.2.6 du présent règlement)

#### 11.3.7

Les présidents de commission territoriale élaborent chaque année un budget prévisionnel de fonctionnement. Lorsque le budget est adopté par l'assemblée générale, les présidents de commission deviennent responsables de l'exécution de leur budget, conformément aux procédures établies par le bureau directeur, et doivent en respecter l'esprit et les limites.

Seule, une décision du bureau directeur peut autoriser un président de commission territoriale à engager des dépenses supplémentaires.

#### 11.3.8

##### 11.3.8.1

Les commissions délibèrent et prennent toute décision dans les domaines qui les concernent.

##### 11.3.8.2

Les procès-verbaux des commissions, signés par le président et le secrétaire de séance, sont communiqués aux comités départementaux du territoire des Hauts de France, aux membres du conseil d'administration et aux membres de la commission. Ils sont, en outre, diffusés aux associations sportives affiliées.

#### 11.3.9

Les compétences de la commission territoriale d'examen des réclamations et litiges sont définies par le règlement fédéral d'examen des réclamations et litiges.

#### 11.3.10

Les compétences de la commission territoriale de discipline sont définies par le règlement disciplinaire fédéral.

#### 11.3.11

En cas de défaillance d'une commission, à l'exception de la commissions territoriale de discipline, le bureau directeur de la ligue peut se substituer à celle-ci jusqu'à la plus proche réunion du conseil d'administration.

#### 11.3.11

Le président de chaque commission territoriale doit rendre compte de l'activité de sa commission au bureau directeur, au comité directeur, et au conseil d'administration de la ligue.

Il présente chaque année un rapport d'activité à l'assemblée générale régionale. En cas d'absence ou d'empêchement, il désigne son remplaçant parmi les membres de la commission. En l'absence de désignation, le membre le plus âgé présente le rapport.

## 6 - MODALITÉS DE PRISE DE DÉCISION – RÉVOCATION D'UN MEMBRE

### Article 12 QUORUM

Lors des réunions du conseil d'administration, du bureau directeur, du comité directeur et des commissions territoriales, les décisions sont prises à la majorité absolue des voix exprimées par les membres présents,

sous réserve que le quorum défini pour chacune de ces instances soit respecté. À défaut de quorum, une nouvelle réunion devra se tenir dans le délai maximum d'un (1) mois. Les délibérations sont alors valables quel que soit le nombre de membres présents

Dans toutes délibérations et en cas de partage égal des voix, celle du président de l'instance concernée est prépondérante.

### **Article 13 VOTES PAR PROCURATION ET PAR PROCURATION**

Lors des réunions du conseil d'administration, du bureau directeur, du comité directeur et des commissions territoriales, les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis.

Toutefois, en cas de situation exceptionnelle, le président de la ligue peut procéder à une consultation écrite (fax, courrier postal, courrier électronique), téléphonique ou par visioconférence des membres du bureau directeur ou du comité directeur, ou du conseil d'administration, ces instances pouvant alors valablement délibérer à condition que le quorum défini pour chacune d'elles soit respecté.

Les présidents de commission territoriale, à l'exclusion de la commission territoriale d'examen des réclamations et litiges, de la commission territoriale de discipline, peuvent également, en tant que de besoin, notamment faute de pouvoir réunir la commission dans les délais nécessaires, recourir aux mêmes moyens, les commissions pouvant alors valablement délibérer, à condition que le quorum défini pour chacune d'elles soit respecté.

### **Article 14 NOTIFICATION ET PUBLICATION DES DÉCISIONS**

#### 14.1 Notification des décisions

Les décisions du conseil d'administration, du bureau directeur et des commissions territoriales à l'encontre des licenciés et/ou clubs affiliés sont notifiées aux intéressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Elles mentionnent obligatoirement et formellement les voies et délais de réclamation ou d'appel.

#### 14.2 Publication des décisions

Les décisions réglementaires de l'assemblée générale régionale, du conseil d'administration, du bureau directeur et des commissions territoriales sont publiées dans les conditions définies aux articles 9.6.2, 12.3, 18.2.2, et 19.3.2 des statuts de la ligue.

#### 14.3 Révocation d'un membre

Les membres du bureau directeur, du comité directeur, du conseil d'administration et des commissions territoriales qui sont absents sans motif valable durant deux (2) séances consécutives, peuvent être révoqués de ces instances.

Cette mesure est votée par ces différentes instances, saisies par convocation de leur président.

L'intéressé est convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception et peut présenter ses observations par écrit ou oralement.

L'instance apprécie souverainement, le cas échéant, la pertinence du motif d'absence allégué par l'intéressé.

La décision de révocation est exécutoire dès son prononcé.

Elle est susceptible d'appel devant le jury d'appel selon les dispositions prévues par le règlement disciplinaire fédéral.

Si l'appel n'est pas recevable, le demandeur est informé par une décision motivée postée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de quinze (15) jours après réception du dit appel.

Le président du jury d'appel peut, selon la procédure de l'article 10.7 du règlement disciplinaire fédéral, ordonner le sursis à l'exécution provisoire de la décision de révocation.

## **7 - RÉCOMPENSES, MÉDAILLES DE LA LIGUE**

La ligue peut attribuer, pour services rendus à la cause du Handball régional, trois catégories de récompenses ;



- Médaille de bronze
- Médaille d'argent
- Médaille d'or

Les propositions d'attribution sont formulées par le président de la ligue après accord du bureau directeur, en fonction d'un contingent défini qui peut s'établir selon la répartition suivante :

10 médailles d'or, 15 médailles d'argent, 20 médailles de bronze.

Suivant les circonstances (résultats sportifs exceptionnels, sélection...), une plaquette peut être attribuée

Sauf cas exceptionnel, la première récompense attribuée est la médaille de bronze, la deuxième la médaille d'argent, la troisième, celle d'or.

Sauf cas exceptionnel, une promotion ne peut être envisagée qu'au moins cinq ans après l'attribution de la précédente.

La remise des récompenses est décernée chaque année à l'occasion de l'assemblée générale régionale ou lors d'un événement exceptionnel.

## 8 – CARTES TERRITORIALES

La Ligue de Handball des Hauts de France est habilitée à délivrer des cartes permettant d'assister gratuitement aux manifestations officielles du Handball, se déroulant sur le territoire de la ligue et relevant de sa responsabilité.

Ces cartes sont nominatives, comportent une photographie du bénéficiaire et doivent être régulièrement validées au moment de leur utilisation. Les cartes territoriales permettent l'accès gratuit à toutes les manifestations organisées par l'instance régionale, sur le territoire de la ligue, à l'exclusion des rencontres de niveau national et de tout autre événement n'entrant pas dans ses attributions. La ligue se réserve le droit, pour des manifestations à caractère exceptionnel, d'exiger que les titulaires de ces cartes et/ou d'autres cartes délivrées par la fédération, et sur présentation de celles-ci, retirent une invitation en un lieu fixé. La même procédure sera appliquée à la demande de l'organisateur d'une manifestation répondant aux mêmes exigences.

## 9 – MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Seules des délibérations de l'assemblée générale peuvent apporter des modifications au présent règlement intérieur, dans les conditions prévues par l'article vingt-six (26) des statuts de la ligue.

Le présent règlement intérieur a été validé par la commission nationale des statuts et de la réglementation de la FFHB le 13 mai 2016.

Le présent règlement intérieur a été adopté par l'assemblée générale de la Ligue des Hauts de France de Handball qui s'est tenue le XXXXX à XXXXX

Le Président

Le Secrétaire Général

# LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS DE FRANCE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### CANDIDATURE

### AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à adresser au Secrétariat de la Ligue avant le : .....

*Je soussigné(e),*

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse personnelle : .....	
Date et lieu de naissance : .....	
Profession : .....	
Membre du club : .....	Membre individuel : .....
Licencié(e) à la F.F.H.B. sous le n° : .....	

*déclare être candidat à un poste au Conseil d'Administration de la Ligue des Hauts de France, lors des élections prévues à l'Assemblée Générale*

*au titre de :*

*\* mettre une croix dans la (les) ligne(s) concernée(s)*

Cadre général : projet porté par .....	
Représentant du comité de .....	
Médecin	

Visa du Président du Club

Nom et signature :

Signature du candidat :

## LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS DE FRANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU **XXXXXX**

### PROCURATION

**CLUB** : ..... **Numéro d'affiliation** : .....

Je soussigné .....

Président du Club départemental sus-cité donne procuration

à Mr, Mme (Nom Prénom) .....

licencié(e) à la FFHB sous le n°.....

au club départemental de : .....

comité : .....

de prendre part, en mes lieux et places, aux délibérations et votes pouvant survenir au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue de handball des HAUTS DE FRANCE, réunie le **XXXXXXX**.

A .....

le .....  
Signature

**Cette procuration doit impérativement être expédiée au siège de la ligue par lettre recommandée, sept jours avant la date de l'A.G. soit le **XXXXX**.**

## LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS DE FRANCE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU **XXXXXX**

# POUVOIR

**CLUB** : ..... **Numéro d'affiliation** : .....

Je soussigné .....

Président du Club sus-cité

donne pouvoir

à Mr, Mme (Nom Prénom) .....

licencié(e) à la FFHB sous le n°.....

de prendre part, en mes lieux et places, aux délibérations et votes pouvant survenir au cours de l'Assemblée

Générale de la Ligue de Handball des HAUTS DE FRANCE, réunie le **XXXXXXXX**

A .....

le .....

Signature

**Ce pouvoir doit obligatoirement être en possession de la personne représentant le club lors de l'Assemblée Générale, cette personne devra en outre présenter sa licence ou une pièce d'identité.**



## LE PROJET SPORTIF

- **COMMISSION REGIONALE D'ORGANISATION DES COMPETITION**



**DEBUT DES TRAVAUX 20 H**

**Etaient en ligne**

Membres C.O.C Picardie

Jean-François MALLE - Président C.O.C Oise

Emilie PETIT - Membre C.O.C Aisne

Didier BAISEZ - Membre C.O.C Somme

Laurent BAUDER - Président C.O.C Somme

Véronique CARRIERE - Présidente C.O.C région - Elue C.A

Membres C.O.C Nord Pas de Calais

Laurent DESPRES - Président statuts réglementation - Elu C.A

Julien BONIC - Président C.O.C région - Elu C.A

**A VOTER AG 2016**

SITUATION DEBUT 2017/2018 (Après monter et descentes)

**PRENATIONALE MASCULIN**

**NORD PAS DE CALAIS 12 équipes**

**PICARDIE 12 équipes**

**1<sup>ère</sup> phase de championnat en 10 journées + 4 dates de report brassage entre les deux régions (4 poules de 6)**

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1 NPC	2 NPC	3 NPC	4 NPC
8 NPC	7 NPC	6 NPC	5 NPC
9 NPC	10 NPC	11 NPC	12 NPC
4 PIC	3 PIC	2 PIC	1 PIC
5 PIC	6 PIC	7 PIC	8 PIC
12 PIC	11 PIC	10 PIC	9 PIC

2<sup>ème</sup> phase de championnat en 14 journées + ? dates de report

3 poules de 8 équipes

Poule A (Haute)

2 premiers des 4 poules 1<sup>ère</sup> phase

Poule B (Intermédiaire)

3 et 4<sup>ème</sup> des 4 poules 1<sup>ère</sup> phase

Poule C (Basse)

5 et 6<sup>ème</sup> des 4 poules 1<sup>ère</sup> phase

Poule A (Haute)	Poule B (Intermédiaire)	Poule C (Basse)
1A	3A	5A
1B	3B	5B
1C	3C	5C
1D	3D	5D
2A	4A	6A
2B	4B	6B
2C	4C	6C
2D	4D	6D

A l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase nous obtenons un classement de 1 à 24

#### EXCELLENCE MASCULIN

NORD PAS DE CALAIS 12 équipes

PICARDIE 12 équipes

#### 2 POULES DE 12 GEOGRAPHIQUES

#### HONNEUR MASCULIN

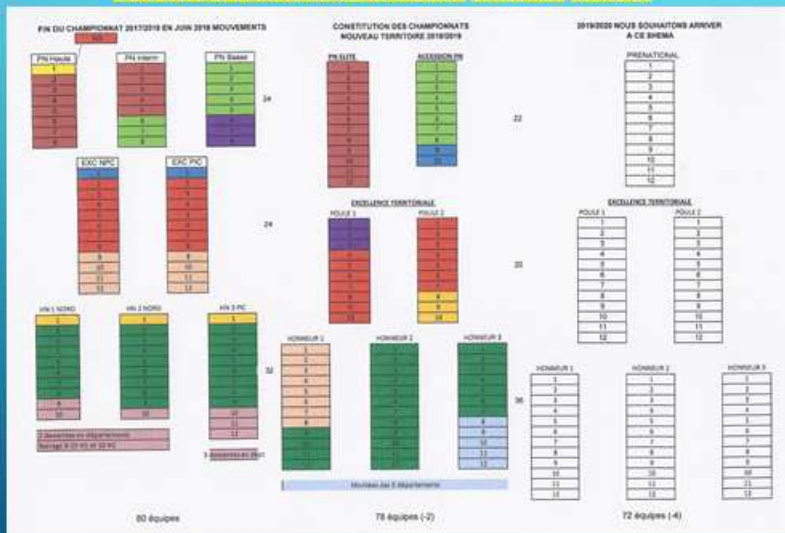
NORD PAS DE CALAIS 2 x 10 équipes

PICARDIE 12 équipes

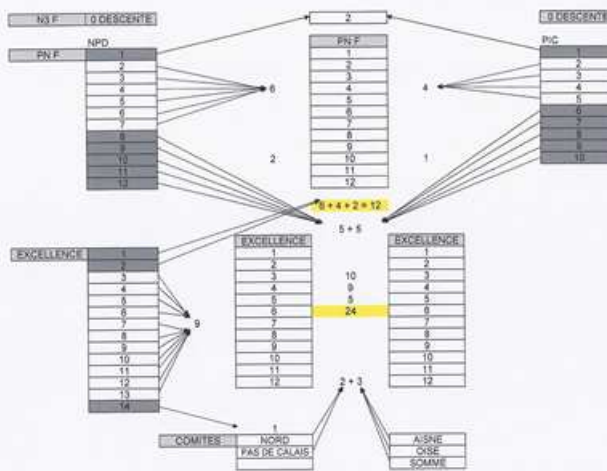
#### 2 POULES DE 10 ET 1 POULE DE 12 GEOGRAPHIQUES

PN 24 EQUIPES + EXC 24 EQUIPES + HN 32 EQUIPES = 80 EQUIPES

**SCHEMA SUR TROIS SAISONS 2017/2018 – 2018/2019 – 2019/2020**



**SCHEMA DES MOUVEMENTS SPORTIFS TRANSITION (FEMININ) 2017/2018**



## SAISON 2018/2019

La C.O.C. s'adaptera à la nouvelle réforme FFHB.

## PROPOSITIONS

### Calendrier:

Début des compétitions 18/09/2016

Dernière date 11/06/2017

En intégrant tous les 1<sup>er</sup> WE de vacances + 5 dates report en majorité pendant les vacances.

### Péréquation:

Système de péréquation kilométrique et pour l'arbitrage sur toutes les équipes.

(à titre informatif 3 voitures 0,85€/km, tarif fédéral)

## PROCHAINS TRAVAUX

- ▶ Rédaction du règlement intérieur C.O.C.
- ▶ Finaliser les championnats

Prochaines réunions à définir.

Fin des travaux 23 heures



## COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

### LA SAISON 2016-2017

- Participation de la CRA Picardie aux travaux engagés dans le cadre de la fusion des ligues Picardie-Nord-Pas de Calais
- Réflexion et développement du projet « Organisation de l'arbitrage en milieu territorial »
- Réaliser le plan de formation des arbitres régionaux
- Permettre à au moins deux binômes de postuler à l'opération R1-G4 en 2017-2018
- Augmenter le nombre de suivi
- Organisation d'une formation de juge arbitre observateur
- Uniformisation des contenus de formations des arbitres départementaux
- Parutions régulière de « Info CRA »
- Mise en application des nouvelles dispositions fédérales

## EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Calendrier ETR 2016-2017

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Lu 1	Je 1	Sa 1 <span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">matinée technique</span>	Ma 1
Ma 2	Ve 2	Di 2	Me 2
Me 3	Sa 3	Lu 3	Je 3
Je 4	Di 4	Ma 4	Ve 4
Ve 5	Lu 5	Me 5	Sa 5 <span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">ER1</span>
Sa 6	Ma 6	Je 6	Di 6 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">TRD</span>
Di 7	Me 7	Ve 7	Lu 7
Lu 8	Je 8	Sa 8	Ma 8
Ma 9	Ve 9	Di 9	Me 9
Me 10	Sa 10	Lu 10	Je 10
Je 11	Di 11	Ma 11	Ve 11 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">ligue 03 M</span>
Ve 12	Lu 12	Me 12	Sa 12
Sa 13	Ma 13	Je 13	Di 13
Di 14	Me 14	Ve 14	Lu 14
Lu 15	Je 15	Sa 15 <span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">AD1</span>	Ma 15
Ma 16	Ve 16	Di 16	Me 16
Me 17	Sa 17	Lu 17	Je 17
Je 18	Di 18	Ma 18	Ve 18
Ve 19	Lu 19	Me 19	Sa 19 <span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">ANHB</span>
Sa 20	Ma 20	Je 20	Di 20 <span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">ER2</span>
Di 21	Me 21	Ve 21	Lu 21
Lu 22	Je 22	Sa 22 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">J A brass. -16/-19 M</span>	Ma 22
Ma 23	Ve 23	Di 23 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">brass. -18 F</span>	Me 23
Me 24	Sa 24 <span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">Formation technique</span>	Thé Lu 24	Je 24
Je 25	Di 25	Ma 25 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">stage ligue</span>	Ve 25
Ve 26	Lu 26	Me 26	Sa 26
Sa 27 <span style="border: 1px solid blue; padding: 2px;">J A</span>	Ma 27	Je 27	Di 27 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">IC 1</span>
Di 28	Me 28	Ve 28	Lu 28
Lu 29	Je 29	Sa 29	Ma 29
Ma 30	Ve 30	Di 30 <span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;">Inter départementaux</span>	Me 30
Me 31		Lu 31	

<span style="border: 1px solid green; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Formation cadres	<span style="border: 1px solid blue; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> vacances	<span style="border: 1px solid olive; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Zone cadres
<span style="border: 1px solid magenta; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Formation joueurs	<span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Pôle + FFHB	<span style="border: 1px solid purple; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Divers



Calendrier ETR 2016-2017

DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
Je 1	Di 1	Me 1	Me 1
Ve 2	Lu 2	Je 2	Je 2
Sa 3	Ma 3	Ve 3	Ve 3
Di 4	Me 4	Sa 4	Sa 4
Lu 5	Je 5	Di 5	Di 5
Ma 6	Ve 6	Lu 6	Lu 6
Me 7	Sa 7	Ma 7	Ma 7
Je 8	Di 8	Me 8	Me 8
Ve 9	Lu 9	Je 9	Je 9
Sa 10	Ma 10	Ve 10	Ve 10
Di 11	Me 11	Sa 11	Sa 11
Lu 12	Je 12	Di 12	Di 12
Ma 13	Ve 13	Lu 13	Lu 13
Me 14	Sa 14	Ma 14	Ma 14
Je 15	Di 15	Me 15	Me 15
Ve 16	Lu 16	Je 16	Je 16
Sa 17	Ma 17	Ve 17	Ve 17
Di 18	Me 18	Sa 18	Sa 18
Lu 19	Je 19	Di 19	Di 19
Ma 20	Ve 20	Lu 20	Lu 20
Me 21	Sa 21	Ma 21	Ma 21
Je 22	Di 22	Me 22	Me 22
Ve 23	Lu 23	Je 23	Je 23
Sa 24	Ma 24	Ve 24	Ve 24
Di 25	Me 25	Sa 25	Sa 25
Lu 26	Je 26	Di 26	Di 26
Ma 27	Ve 27	Lu 27	Lu 27
Me 28	Sa 28	Ma 28	Ma 28
Je 29	Di 29	Me 29	Me 29
Ve 30	Lu 30	Je 30	Je 30
Sa 31	Ma 31	Ve 31	Ve 31

<span style="border: 1px solid green; padding: 2px;"> </span> Formation cadres	<span style="border: 1px solid blue; padding: 2px;"> </span> vacances	<span style="border: 1px solid olive; padding: 2px;"> </span> Zone cadres
<span style="border: 1px solid magenta; padding: 2px;"> </span> Formation joueurs	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;"> </span> Pôle + FFHB	<span style="border: 1px solid purple; padding: 2px;"> </span> Divers

Calendrier ETR 2016-2017

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Sa 1	Lu 1	Je 1	Sa 1
Di 2	Ma 2	Ve 2	Di 2
Lu 3	Me 3	Sa 3	Lu 3
Ma 4	Je 4	Di 4	Ma 4
Me 5	Ve 5	Lu 5	Me 5
Je 6	Sa 6	Ma 6	Je 6
Ve 7	Di 7	Me 7	Ve 7
Sa 8	Lu 8	Je 8	Sa 8
Di 9	Ma 9	Ve 9	Di 9
Lu 10	Me 10	Sa 10	Lu 10
Ma 11	Je 11	Di 11	Ma 11
Me 12	Ve 12	Lu 12	Me 12
Je 13	Sa 13	Ma 13	Je 13
Ve 14	Di 14	Me 14	Ve 14
Sa 15	Lu 15	Je 15	Sa 15
Di 16	Ma 16	Ve 16	Di 16
Lu 17	Me 17	Sa 17	Lu 17
Ma 18	Je 18	Di 18	Ma 18
Me 19	Ve 19	Lu 19	Me 19
Je 20	Sa 20	Ma 20	Je 20
Ve 21	Di 21	Me 21	Ve 21
Sa 22	Lu 22	Je 22	Sa 22
Di 23	Ma 23	Ve 23	Di 23
Lu 24	Me 24	Sa 24	Lu 24
Ma 25	Je 25	Di 25	Ma 25
Me 26	Ve 26	Lu 26	Me 26
Je 27	Sa 27	Ma 27	Je 27
Ve 28	Di 28	Me 28	Ve 28
Sa 29	Lu 29	Je 29	Sa 29
Di 30	Ma 30	Ve	Di 30
	Me 31		Lu 31

<span style="border: 1px solid green; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Formation cadres	<span style="border: 1px solid blue; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> vacances	<span style="border: 1px solid olive; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Zone cadres
<span style="border: 1px solid magenta; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Formation joueurs	<span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Pôle + FFHB	<span style="border: 1px solid purple; display: inline-block; width: 20px; height: 10px;"></span> Divers

## PROJETS FINANCIERS

F.F.H.B.

Ligue de Picardie de Handball

### TARIFS Saison 2016-2017

(Se règlent à réception facture  
Ligue)

#### DROITS POUR LICENCE

	Tarif fédéral	Assuranc e	Maison HB	TARIF LIGUE	Part Comité	Part Territoriale
plus de 16 ans	23,15	3,25	2,00	62	2,95	5,90
12-16 ans	13,55	1,25	2,00	36	1,65	3,30
Moins de 12 ans	9,55	0,40	2,00	25	1,10	2,20
Dirigeants	11,05	1,20	2,00	30	1,35	2,70
Blanche dirigeant	11,05	1,20	2,00	30	1,35	2,70
Blanche joueur	23,15	3,25	2,00	62	2,95	5,90
Loisirs	17,15	3,00	2,00	48	2,25	4,50
Handfit	17,15	3,00	2,00	48	2,25	4,50
Corpo	17,15	3,28	2,00	48	2,25	4,50
HandEnsemble	5,55	1,10	2,00	18	0,75	1,50

#### DOSSIER MUTATION

	Tarif fédéral	TARIF LIGUE	Part Comité	Part Territoriale
Moins de 12 ans	0	0	0	0
12-16 ans	50	110	22	11
plus de 16 ans	85	187	37,4	18,7
Dirigeants	0	0	0	0

#### REAFFILIATION F.F.H.B.

National	450
Régional	330
Départemental	220

## FORFAIT ADMINISTRATIF

Club départemental	90
Club régional	210
Club national	210

## ARBITRAGE

Vacation	Vote AG
Déplacement	0,27

## DEPLACEMENTS

Commission	0,27
------------	------

## BILLETTERIE

Nationale	80
R1	40
R2 et R3	25

## DROITS ENGAGEMENT

R1	130
R2	110
R3	80
-18 ans	80
Coupe	16

## ACTIONS TECHNIQUES

Nationale	380
R1	150
R2 et R3	75
Comités	2

## PROVISIONS ARBITRAGE

### ADULTES - Moins de 18

1e provision	350
2e provision	350
3e provision	350

### Moins de 15 - Moins de 16

1e provision	180
2e provision	180

F.F.H.B.  
Ligue de Picardie de Handball

## FACTURATION

### Saison 2016-2017

<b><i>JUILLET 2016</i></b>	Affiliation Engagement 1e provision arbitrage Forfait administratif
<b><i>1 OCTOBRE 2016</i></b>	Licences Actions techniques
<b><i>1 NOVEMBRE 2016</i></b>	Licences 2e provision arbitrage
<b><i>1 DECEMBRE 2016</i></b>	Licences "Billetterie"
<b><i>31 DECEMBRE 2016</i></b>	Licences 1e provision arbitrage Jeunes
<b><i>1 FEVRIER 2017</i></b>	Licences 2e provision arbitrage Jeunes 3e provision arbitrage
<b><i>1 MARS 2017</i></b>	Licences
<b><i>1 AVRIL 2017</i></b>	Licences "Billetterie"
<b><i>1 MAI 2017</i></b>	Licences
<b><i>FIN MAI 2017</i></b>	Licences Amendes sportives Reliquat arbitrage

# Soumis au vote

## BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES				RECETTES	
EQUIPEMENTS SPORTIFS	10000	A.G.	5000	SAND BALL	4000
EQUIPEMENT LIGUE	881	C.A.	2400	ARBITRAGE	70000
FOURNITURES DE BUREAU	3500	B.D	2000	STAGES CADRES	9000
ACHAT PT.MATER	200	ADMINIST.BUREAU DIRECTEUR	2000	INTERPOLES	20000
DOTATION INTERSPORT	5320	COMM. DISCIPLINE	1200	STAGES ARBITRES	1550
COMBUSTIBLES	2500	COMM. ARBITRAGE	3500	STAGES JOUEURS	10000
E.D.F. - G.D.F.	3200	COMM. SPORTIVE	1500	LICENCES BORDEREAUX	363000
EAU	140	COMM. OBLIGATIONS	1000	FRAIS ADMINISTRATIFS	1000
ACHATS DIVERS POLE	2000	E.T.R.	3000	CARTONS DE MUTATIONS	37000
LICENCES FFHB	180000	COMM.EQUIPEMENTS	100	AFFILIATIONS	17000
REAFFILIATIONS	12500	COMMISSION DES LITIGES	200	FORFAIT ADMINISTRATIF	9500
CARTONS DE MUTATIONS	25000	COMM,DEVELOPT	1000	BILLETTERIE	19000
DOC.ENTRAINEURS	500	PROJET TERRITORIAL	1000	TAXES SUR ACTIONS TECHNIQUES	22000
MAINTENANCE MATERIEL	10000	MISSIONS ADMINISTRATIVES	9500	AMENDES	5000
ASSURANCES	6000	INTERPOLES	20000	France - SUISSE	107000
AFFILIATION CROSS	800	MISSIONS CTR	1000	ENGAGEMENTS	5500
ABONNEMENTS	200	FORMATION ARBITRES SUIVI	2500	FONDS EMPLOI	45000
HONORAIRES MEDECINS	20000	HEBERGEMENT POLE	25000	PARTENARIATS PRIVES	8320
HONORAIRES	3000	HEBERGEMENT STAGES CADRES	8000	SUBVENTION ETAT STAGES	11000
CADEAUX	300	HEBERGEMENT STAGES JOUEURS	31000	SUBVENTION ETAT POLE	16000
RECOMPENSES SPORTIVES	1000	SANDBALL	6000	SUBVENTION ETAT EMPLOI	22000
AIDE AUX COMITES	23000	ACTIONS LIGUE	20000	SUB PROJET ACCUEIL	15000
PROJET TERRITORIAL	28000	FRAIS POSTAUX	6000	SUBVENTION CONSEILS GENERAUX	7000
AIDE AUX SECTEURS	9000	FAX TELEPHONE	3000	Emploi solidaire C.REGIONAL	21000
AIDES AUX JOUEURS POLE	5500	TELEPHONE "TECHNIQUE"	1500	SUBVENTION C. REGION. POLE	10000
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	500	IMPOTS	750	SUBV. CONS.REGION PROJET	17000
DEPLACEMENTS POLE	12000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	178800	AIDE FFHB	50000
DEPL. STAGES JOUEURS	3800	VACATIONS ARBITRES	28000	PRODUITS FINANCIERS	2000
DEPLACEMENTS ARBITRAGE	30000	Charges sociales	64700	QUOTE PART SUB.VIRE.RE	1000
DEPL.STAGES CADRES	500	INTERETS EMPRUNTS	40	REPRISE FONDS EMPLOI	20361
France SUISSE	107000	DOT.AMORT.IMMOB.ICORPO.	20000	REPRISE RESERVE CLUBS	39582
FONDS DEDIE MONDIAL	11735	PROJET BOUGE TOI	29782	REPRISE FONDS DEDIE MONDIAL	11735
			<b>997547,56</b>		<b>997547,56</b>



## ELECTION DES AUDITEURS AUX COMPTES



# **MONDIAL 2017**

**Présentation en séance**

## **PRISE DE PAROLE DES INVITES**

**DISCOURS DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**PAR**

**PHILIPPE DUMONT**

**PRESIDENT DE LA LIGUE DE PICARDIE**

## DISTINCTIONS

### Au titre de la ligue de Picardie

#### MEDAILLE DE BRONZE

- ♯ Jean François MALLE
- ♯ Grégory BELHOSTE
- ♯ Philippe VAN DER HAEGEN
  - ♯ Jessica DRUET
  - ♯ Ludovic FIRMIN

#### MEDAILLE D'ARGENT

- ♯ Julie LECUYER
- ♯ Noémie PLAISANT

### Au titre de la FFHB

#### MEDAILLE D'OR

- ♯ Philippe DUMONT

#### MEDAILLE D'ARGENT

- ♯ Thierry FOUSSARD